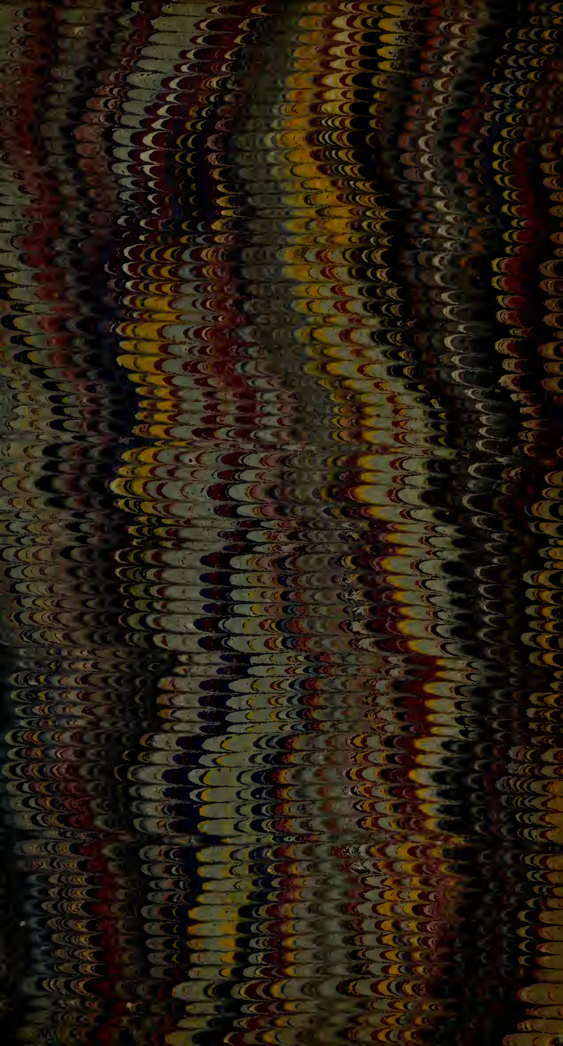




Accessions
155.791
Shelf No.
G.3535.6
Barton Library. Vol. 1



carnet du Marquis de Coislin

LES CONTES

OU

LES NOUVELLES RECREATIONS

DE

BONAVENTURE DES PERIERS.

TOME I.

LES CONTES OU LES NOUVELLES RECREATIONS ET JOYEUX DEVIS, DE BONAVENTURE DES PERIERS,

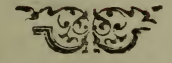
Varlet de Chambre de la Royne de Navarre.

NOUVELLE EDITION.

Augmentée & corrigée, avec des Notes Historiques & Critiques.

Par M. DE LA MONNOYE.

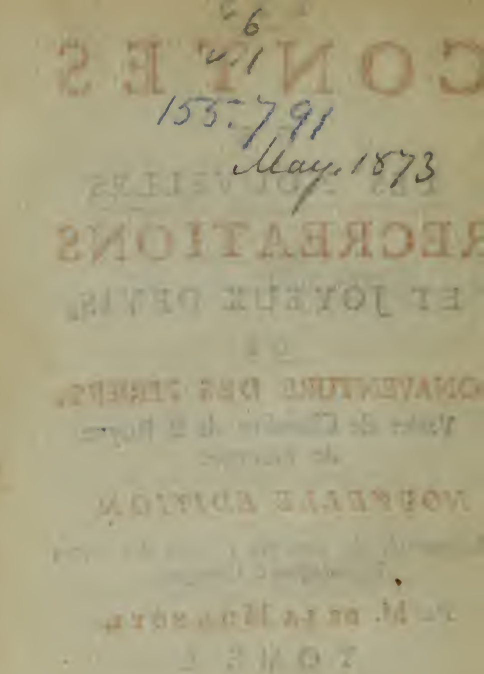
TOME I.



A AMSTERDAM,

Chez Z. CHATELAIN.

M. DCC. XXXV.


26
41
153.791
May. 1873



SONET.

HOmmes pensifs, je ne vous donne à lire
Ces miens Devis, si vous ne contraignez
Le fier maintien de vos fronts rechignez.
Icy n'y a seulement que pour rire.

Laissez à part votre chagrin, votre Ire,
Et vos discours de trop loing desseignez.
Une autre fois vous serez enseignez.
Je me suis bien contraint pour les écrire.

J'ay oublié mes tristes passions.
J'ay intermis mes occupations..
Donnons, donnons quelque lieu à folie

Que maugré nous ne nous vienne saisir,
Et en un jour plein de mélancolie
Mélons au moins une heure de plaisir.



❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧

AVERTISSEMENT
de l'Imprimeur.

JE m'acquitte enfin de la parole à laquelle je m'étois engagé en 1732. dans l'Avertissement de la nouvelle édition du *Cimbalum Mundi* de Bonaventure des Periers, & je donne *ses nouvelles Recreations & joyeux Devis*, ou *Contes* avec les Notes de feu M. de la Monnoye. J'espere qu'on les trouvera, ces Notes, intéressantes & instructives. On sçait le goût & la sagacité que cet illustre Académicien avoit pour ces recherches. Il eut été à désirer qu'il eût achevé lui-même la Préface qu'il avoit résolu de mettre à la tête de cette édition, comme il l'avoit annoncé

dans le IV. Tome du Menagiana, p. 417. Il devoit y discuter principalement si ces Contes sont de Des Periers. Mais on peut y suppléer en partie en consultant plusieurs de ses Notes où il prouve que tels ou tels Contes ne peuvent être de Des Periers, puisqu'il étoit mort plusieurs années avant la date des faits énoncez dans ces Contes. V. T. I. p. 207. 296. T. II. p. 255. 260. T. III. p. 102. Il a eu soin de marquer aussi dans d'autres endroits de ces mêmes Notes quels étoient les Contes qu'il croyoit être sûrement de cet Auteur. V. T. II. p. 93. 114. 140. 143. &c.

Ces questions au reste,

Si Des Periers est le seul Auteur de ces Contes qui por-

tent ſon nom, ſi Jacques Pelletier en les donnant au Public en 1558. y en a inſerez pluſieurs de ſa façon, ſi Nicolas Deniſot y a eu part auſſi, ne ſont intéreſſantes que pour des Lecteurs amateurs de ces diſcuſſions critiques. Elles avoient déja lieu dès le tems de la Croix du Maine, d'Etienne Paſquier, &c. & ne ſont point encore réſolus. Je laiſſerai volontiers ces problêmes à démêler aux Savans. Je ſouhaite ſeulement que les perſonnes de goût prennent plaiſir à lire ces Contes qui ont toujours été eſtimez par la maniere dont ils ſont exprimez, par le ſel & la délicateſſe qui régne dans pluſieurs, & par la varieté des ſujets & des faits ſinguliers qu'ils repreſentent.

J'ajouterai ſeulement que M. de la Monnoye avoit écrit ſes Notes ſur les marges de ſon exemplaire qui étoit de l'édition de Paris, chez Nic. Bonfons en 1572. qu'il avoit conféré cette édition très-exactement avec la premiere qui eſt de 1558. & que les différences un peu eſſentieles qu'il avoit trouvées dans celle de Rouen de 1606. qu'il eſtimoit, il les a jointes à ſes Notes, & c'eſt ce que l'on a déſigné par *R.* ou édition de *R.*

Enfin qu'on peut ajouter la liſte des éditions de ces Contes qu'on a rapportées dans l'Avertiſſement du *Cimbalum mundi.*

1°. Celle de Paris chez Galiot Dupré, 1568.

2°. Une autre de Paris, chez Nicolas Bonfons en 1572. in-16. dont je viens de parler.

3°. Autre de Paris de l'Imprimerie de Claude Bruneval, 1582. ou 1583. in-16.

4°. Autre de Paris, chez Didier Millot, 1588.



AU LECTEUR. *

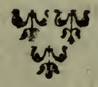
LE temps, glouton deuorateur de l'humaine excellence, se rend souuentesfois coustumier (tant nous est-il ennemy) de suffoquer la gloire naissante de plusieurs gentilz esprits, ou enseuelir d'vne ingrate oubliance les œuures exquises d'iceux: desquelles si la cognoissance nous estoit permise, ô Dieu tout bon, quel auancement aux bonnes lettres. De ceste iniure les siecles anciens, & noz iours mesmes, nous rendent espreuue plus que suffisante. Et vous ose bien persuader (Amy Lecteur)

---

* Je crois que cet Avertissement est d'Antoine Du Moulin, Editeur des Oeuvres du même Des Periers.

que le ſemblable fuſt aduenu de ce preſent volume, duquel demourions priuez ſans la diligence de quelque vertueux perſonnage, qui n'a voulu ſouffrir ce tort eſtre faict & la memoire de feu BONAVENTURE DES PERIERS, *excellent Orateur & Poëte reſter fruſtrez du loz qu'elle merite. Or l'ayant arraché de l'auare main de ce faucheur importun, ie le vous preſente auec telle eloquence, que chacun cognoiſt ſes autres labeurs eſtre iouez. D'vne choſe ie m'aſeure que l'enuieux pourra abbayer à l'encontre tant qu'il vouldra, mais y mordre, non. D'auantage le front tetrique icy trouuera dequoy deſrider ſa ſeuerité, & rire vne bonne fois : tant gentille eſt la grace de noſtre Autheur à traicter ſes faceties. Les perſonnes triſtes & angoiſſées, s'y pourront auſſi heureuſement recréer, & tuer ayſément leurs ennuys. Quant à ceux qui ſont exempts de regrets & s'y voudront esbatre, ils ſentiront croiſtre leur plaiſir en telle force,*

que le rude chagrin n'oſera entreprendre ſur leur felicité: ſe ſeruans de ce diſcours comme d'vn rempart contre toute ſiniſtre faſcherie. De faire à noſtre aage offre de choſe tant gentille, ie l'ay eſtimé conuenable, meſmement en ces iours tant calomnieux & troublez. Voſtre office ſera (debonnaire Lecteur) de le receuoir d'vne main affable, & nous ſçauoir gré de noſtre trauail: lequel ſentans bien receu, ſerons excitez à continuer en ſi louable exercice, pour vous faire iouyr de choſes plus ardues & ſerieuſes. Adieu. De Lyon ce 25. de Janvier 1558.



TABLE

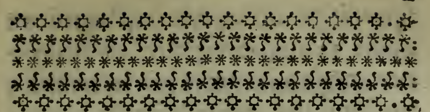
De ce qui eſt contenu dans cette Edition des CONTES, &c. de Bonaventure des Periers.

TOME PREMIER.

Fin de la Table du premier Tome.



CONTES



CONTES DE BONAVENTURE DES PERIERS.

PREMIERE NOUVELLE

En forme de preambule.



E vous gardois ces joyeux propos à quand la paix seroit faicte, afin que vous eussiez dequoy vous resiouir publiquement & priuément, & en toutes manieres. Mais quand i'ay veu qu'il s'en falloit le manche, & qu'on ne

ſçavoit par où la prendre, i'ay mieux aymé m'auancer pour vous donner moyen de tromper le temps, meſlant des resiouiſſances parmy voz faſcheries, en attendant qu'elle ſe face de par Dieu. Et puis ie me ſuis aduiſé que c'eſtoit icy le vray temps, (1) de les vous donner : car c'eſt aux malades qu'il faut medecine. Et vous aſſeurez que ie ne fais pas peu de choſe pour vous, en vous donnant dequoi vous resiouir: qui eſt la meilleure choſe que puiſſe faire l'homme. Le plus gentil enſeignement pour la vie, c'eſt *Bene viuere & lætari.* L'vn vous baillera pour vn grand notable, qu'il faut reprimer ſon courroux : l'autre peu parler, l'autre croire conſeil; l'autre, eſtre ſobre : l'au-

(1) *les vous donner.*] Il y a long-temps que l'article *le, la, les,* régi par un verbe, ne ſe met plus que devant les pronoms de la troiſiéme perſone.

tre faire des amys. Et bien, tout cela eſt bon. Mais vous auez beau eſtudier, vous n'en trouuerez point de tel, qu'eſt; Bien vivre, & ſe resiouir. Vne trop grand patience vous conſume: vn taire vous tient gehenné: vn conſeil vous trompe: vne diete vous deſſeiche: vn amy vous abandonne. Et pour cela vous faut-il deſeperer! Ne vaut-il pas mieux ſe resiouir en attendant mieux, que ſe faſcher d'vne choſe qui n'eſt pas en voſtre puiſſance! Voire mais, comment me resiouirai-ie, ſi les occaſions n'y ſont? Direz-vous. Mon amy, accouſtumez vous y. Prenez le temps comme il vient; laiſſez paſſer les plus chargez: ne vous chagrinez point d'une choſe irrémédiable. Cela ne fait que donner mal ſur mal, croyez-moy & vous * en trouverez bien: car j'ay bien eſprouué que pour cent francs de me-

* Vous vous en R.

* N'acquiteons. R.

lancolie,* n'acquiteront pas pour cent sols de debte. Mais laiſſons-là ces beaux enſeignemens : ventre d'vn petit poiſſon, Rions. Et dequoy ? de la bouche, du nez, du menton, de la gorge, & de tous noz cinq ſens de nature. Mais ce n'eſt rien qui ne rit du cœur. Et pour vous y aider, ie vous donne ces plaiſans comptes. Et puis nous vous en ſongerons bien d'aſſez ſerieux quand il ſera temps. Mais ſçavez-vous quelz ie les vous baille? Ie vous prometz que ie n'y ſonge ny mal, ni malice. Il n'y a point de ſens allegorique, myſtique, fantaſtique. Vous n'aurez point de peine de demander comment s'entend cecy ? comment s'entend cela? il n'y faut vocabulaire ny commentaire. Tels les voyez, tels les prenez. Ouvrez le liure ; ſi vn compte ne vous plaiſt, (2) hay

(2) *Hay à l'autre*] On ecriroit aujour-

à l'autre. Il y en a de tous bois, de toutes tailles, de tous eſtocz, à tous prix, & à toutes meſures, fors que pour plorer. Et ne me venez point demander quelle ordonnance i'ay tenue : Car quel ordre faut-il garder quand il eſt queſtion de rire ? Qu'on ne me vienne non plus faire des difficultez. Oh ce ne fut pas ceſtuy-cy qui fit cela : Oh, cecy ne fut pas faict en ce cartier-là, ie l'avois * desia ouy compter : cela fut faict en noſtre païs. Riez ſeulement & ne vous *ià.R.

---

d'hui *haye*, comme a fait Scarron, quand il a dit :

> *Aimable Comteſſe de Fieſque,*
> *Pour qui tout le mônde a partout*
> *Tant de reſpect, &* haye *au bout.*

Hay même ſe prononçoit comme s'il y avoit eu un *e* muet à la fin, & de la même maniere que ſe prononce la diphthongue dans *cayer* & dans *payen*. C'eſt un ter-

(3) chaille si ce fut Gaultier (4) ou si ce fut Garguille. Ne vous souciez point si ce fut à (5) Tours en Berry, ou à Bourges en Touraine : Vous vous tourmenteriez pour neant. Car comme les ans ne sont que pour payer les rentes, aussi les noms ne sont que pour faire debattre les hommes. Je les laisse aux faiseurs de contractz, &

me de chartier pour faire avancer ses chevaux. *Hay à l'autre*, pour dire *vîte à l'autre*.

(3) *Ne vous chaille.*] Vieux mot : du verbe *chaloir*, importer. *Chaloir* vient du latin *calere* : & il est surprenant que Menage, qui veut bien que *Non-chalant* vienne de *non calens*, ne veuille pas que *chalant* vienne de *calens* ; quoique le *forum aleatorium calefacere* d'Auguste dans Suetone, soit proprement *achalander un Breland.*

(4) *Gaultier Garguille.*] Je ne pense pas que cette façon de parler proverbiale se trouve dans un Livre plus ancien que celui-ci, c'est-à-dire, avant 1558.

(5) *Tours en Berry, Bourges en Tou-*

aux intenteurs de procez. S'ilz y prennent l'vn pour l'autre, à leur dam : quant à moy ie ne ſuis point ſi ſcrupuleux. Et puis i'ay voulu feindre quelques noms tout exprez, pour vous monſtrer qu'il ne faut point plorer de tout cecy que ie vous compte (6) : Car peut-eſtre

---

raine.] Imitation boufone de Rabelais, qui fait mettre à ſon Janotus de Bragmardo *Londres en Cahors*, *& Bourdeaux en Brie.*

6. *Car peut-eſtre qu'il n'eſt pas vray.*] Allufion à la naïveté fort equivoque de ce Curé, qui voyant ſes Paroiſſiens fondre en larmes à ſon ſermon de la Paſſion, s'aviſa pour les conſoler de leur dire : *Ne pleurez pas, mes amis, peut être que ce que je vous ai dit n'eſt pas vrai.* Le nom de l'Auteur original où ſe trouve ce conte ne me revient pas préſentement; mais je me ſouviens fort bien d'avoir lu quelque choſe d'approchant dans le Pere Garaſſe, au commencement de ſes Recherches des Recherches de Paſquier, dans l'endroit où il ſe joue ſur le mot *par aventure.* (page 54.)

qu'il n'eſt pas vray. Que me chaut-il pourueu qu'il ſoit vray que vous y prenez plaiſir. Et puis ie ne ſuis point allé chercher mes comptes à Conſtantinople, à Florence, ny à Veniſe, ny ſi loing que cela : car s'ilz ſont telz que ie les vous veux donner, c'eſt à dire, pour vous recréer n'ay-ie pas mieux faict d'en prendre les (7) inſtruments que nous auons à noſtre porte, que non pas les aller emprunter ſi loin ? Et comme diſoit le bon compagnon quand la chambriere, qui eſtoit belle & galante, luy venoit faire les meſſages de ſa maiſtreſſe : (8) A quoy faire iray ie à Rome, les pardons ſont par deça.

---

7. *Les inſtruments.*] Terme de Pratique. Les actes, les mémoires. On a dit *Inſtrumenta* en bon Latin dans le même ſens.

8. *A quoi faire irai-je à Rome ? les pardons ſont par deçà.*] Le dernier huitain d'un vieux Poëme intitulé : L'*Amant*

(9) Les nouuelles qui viennent de si loingtain païs auant qu'elles soient rendues sur le lieu, ou elles (10) souspirent comme le saffran,

---

rendu Cordelier à l'observance d'amours, commence ainsi :

Plusieurs gens envoyent à Rome,
Qui à leur huis ont le pardon.

Lorsqu'en execution du Traité de Pise, le Cardinal Flavio Chigi, le Cardinal Imperial, Dom Augustin Chigi, & d'autres vinrent de Rome à Paris, l'an 1664. les rieurs disoient que ces Messieurs venoient chercher les pardons en France.

9. *Les nouvelles*] Contes ; de l'Italien *novella*, adjectif qui suppose le substantif *favola* ou *historia* : l'agrément d'un Conte, outre la plaisanterie, consistant dans la nouveauté.

10. *Ou elles soupirent comme le saffran.*] J'avois cru d'abord qu'il falloit lire, *ou elles s'empirent* ; mais ayant fait reflexion que cette correction etoit trop vague, le saffran n'etant pas la seule chose qui s'empire dans une longue traite ; j'ai retenu *soupirent*, c'est-à-dire, *s'eventent*, *s'evaporent*, d'où est venu le mot *soupirail*.

ou s'encheriſſent comme les draps de Soye, ou il s'en perd la moytié, comme des eſpiceries, ou ſe (11) buffetent comme les vins, ou ſont falſifiées comme les pierreries, ou ſont adulterées comme tout. Brief elles ſont ſubiectes à mille inconueniens, ſinon que vous me vueillez dire, que les nouuelles ne ſont

---

ouverture faite pour donner de l'air.

Le ſaffran éventé ne vaut rien ; le plus frais, & qui n'a rien perdu de ſon odeur eſt le meilleur.

11. *Ou ſe buffetent comme les vins.*] *Bouf*, eſt le bruit qu'on fait en enflant les joues : de-là *boufer*, & *boufons*, ces gens de neant qui pour divertir le peuple enflent les joues en plein Theatre pour recevoir des ſoufflets. De-là auſſi *Buffe* pour ſoufflet ; & *Bufet*, parce que les anciens *Bufets* etoient ornés de pluſieurs viſages gros ou petits à joues enflées ; d'où *Bufeter* a eté dit premierement pour *boire* au Bufet, & enſuite pour boire au tonneau, comme font les Voituriers qui conduiſent le vin. Rabelais, livre 3. chapitre dernier.

pas comme les marchandiſes : & qu'on les donne pour le prix qu'elles couſtent. Et vrayement ie le veux bien. Et pour cela i'ayme mieux les prendre pres (12) puis qu'il n'y a rien à gaigner : Ha, ha, c'eſt trop argüé (13) Riez ſi vous voulez : autrement vous me faictes vn mauuais tour. Liſez hardiment (Dames & Damoyſelles) il n'y a rien qui ne ſoit honneſte : mais ſi d'auenture, il y en a quelques-vnes d'entre vous, qui ſoient trop tendrettes, & qui ayent peur de tomber en quelques paſſages trop gaillards : ie leur conſeille qu'elles

12. *Puis qu'il n'y a rien à gaigner.*] Il falloit dire : *Puis qu'il n'y a rien à gaigner de les prendre loin*, autrement le raiſonement ne ſera pas complet.

13. *Argüé.*] C'eſt argumenté, diſputé : *Comment un grand Clerc d'Angleterre*, dit Rabelais dans le titre du 18. chapitre du livre 2. *vouloit argüer contre Pantagruel*, &c.

se les fassent (14) eschansonner par leurs freres, ou par leurs cousins, afin qu'elles mangent peu de ce qui est trop appetissant. Mon frere, marquez moy ceux qui ne sont pas bons, & y faites une croix (15). Mon cousin cestuy-cy est il bon? ouy: & cestuy-cy? ouy. Ah! mes fillettes ne vous y fiez pas, ils vous tromperont, ils vous feront lire vn *Quid pro Quod* (16). Voulez-vous

---

14. *Eschansonner*] Qu'elles s'en fassent faire l'essai. *Eschanson*, du Latin barbare *Scancio*, qui vient de l'Aleman *schenck*: Officier qui fait l'essai du vin. Ici *Echansonner* c'est faire l'essai en général, *Prægustare*.

15. *Faites une Croix*] En Justice on marque d'une croix les Pieces où il y a quelque chose à redire; les Articles, par exemple, qu'on veut contester dans une taxe de depens.

Croiser, aussi, c'est rayer d'un trait de plume en forme de croix, ou un ecrit entier, ou une partie de cet ecrit.

16. *Quid pro Quod*] Lisez *Quid pro*

me croire? Lisez tout, lisez, lisez, vous faictes bien les estroictes. Ne les lisez donc pas : A ceste heure verra-l-on si vous faictes bien ce que on vous défend. O quantes Dames auront bien l'eau à la bouche, quand elles orront les bons tours que leurs compagnes auront faicts. Et qu'elles diront bien qu'il n'y en a pas à demy.

Quo. C'est ainsi que les Médecins du XIII. & du XIV. siécle intituloient les chapitres, où au défaut de telle & telle Drogue, ils en substituoient quelque autre equivalente en vertu. Et comme il etoit aisé de se tromper en cela, etant même souvent arrivé que des Apotiquaires, au lieu de drogues ordonées qu'ils n'avoient pas, en substituoient d'autres moins bonnes de leur chef; on a dit delà *Quid pro Quo*, premierement pour une méprise d'Apotiquaire, & ensuite pour quelque méprise que ce soit. *Quid pro Quo*, c'est *Aliquid pro Aliquo*. On a depuis prononcé *Qui pro Quo* : & il y a même long temps que cette prononciation a prévalu.

Mais ie ſuis content que deuant les gens elles facent ſemblant de coudre ou de filer : pourueu qu'en deſtournant les yeux, elles ouurent les oreilles : & qu'elles ſe reſeruent a rire quand elles ſeront à part-elles. (16) Eh mon Dieu que vous en comptez de bonnes, quand il n'y a qu'entre vous autres femmes, ou qu'entre vous fillettes. Grand dommage ! ne faut-il pas rire ? Je vous dy que ie ne croy point ce qu'on dit de Socrate, qu'il fut ainſi ſans paſſions. Il n'y a ne Platon, ne Xenophon, qui le me fiſt ac-

16. *Eh mon Dieu, que vous en comptez de bonnes, &c.*] Montagne, l. 3. de ſes Eſſais, chap. 5. *Mon oreille ſe rencontra un jour en lieu où elle pouvoit dérober aucun des Diſcours faits entre-elles ſans ſoupçon. Que ne le puis-je dire ! Notre Dame, fis je, allons à cette heure etudier des phraſes d'Amadis & des Regitres de Bocace & de l'Aretin pour faire les habiles.*

croire. Et quand bien il feroit vray, penfez vous que ie loue ceste grande feuerité, rufticité, *tetricité*, grauité? Je louerois beaucoup plus celuy de noftre temps, qui a efté fi plaifant en fa vie, que par une (17) Antonomafie, on l'a appellé le Plaifantin (18): chofe qui

17. *Antonomafie.*] On dit aujourd'hui, n'en déplaiſe à Richelet *Antonomaſe* plutôt qu'*Antonomaſie.*

18. *Plaiſantin*] Plaiſantin, proprement eſt celui qui eſt de Plaiſance. Ici par un jeu de mots, *plaiſantin* ſignifie Plaiſant. Sur quoi il eſt à remarquer que l'Abbé Danet ayant trouvé *ſemi-placentinus* dans les Etiennes & ailleurs, interpreté *demi-plaiſantin*, crut que pour bien parler il falloit dire *demi-plaiſant*, & le fit ainſi imprimer dans ſon Dictionaire Latin-François; dont ayant eté raillé, il ſe corrigea & mit *demi-plaiſantin* dans les Editions ſuivantes. On a dit par une eſpece de proverbe moderne, *multi Placentini pauci Veronenſes*, pour donner à entendre qu'il y a beaucoup de flateurs, beaucoup de gens d'une complaiſance ſervile auprês

luy eſtoit ſi naturelle & ſi propre, qu'à l'heure meſme de la mort, combien que tous ceux qui y eſtoient le regretaſſent : ſi ne peurent-ilz iamais ſe faſcher........ tant il mourut plaiſamment. On lui auoit mis ſon lict au long du feu, ſus le plaſtre du foyer pour eſtre plus chaudement. Et quand on lui demandoit : Or ça mon amy, où vous

---

des Grands ; mais peu de diſcurs de verités. C'eſt le veritable ſens de ce mot, dont François Ogier, page 151. de ſa Cenſure de la Doctrine Curieuſe, fait une autre application fort ingenieuſe contre le P. Garaſſe, qui avoit parlé peu honorablement de Jule & de Joſeph Scaliger. *Multi placentini*, dit-il, *pauci veronenſes*. Il y a beaucoup de plaiſantins & de Bouffons, tels que Garaſſe & Scioppius ; mais peu de Veronois, tels que Ceſar & Joſeph de l'Eſcale.

Pierre Delfino, Général de l'Ordre de Camaldoli, l. 2. Ep. 77. a dit : *Semper te Veronam verſus, quæ libertatis Civitas eſt, deducere contendam. Placentiam, quæ Domino ſervit, mecum nunquam divertes.*

tient-il? Il respondoit tout foiblement n'ayant plus que le cœur & la langue, * Il me tient, dist-il, entre le banc & le feu, qui estoit à dire, qu'il se portoit mal de toute la persone. Quand ce fut à luy bailler l'extrême Onction, il auoit retiré ses pieds à cartier tous en vn monceau. Et le Prestre disoit: Ie ne sçay où sont ses piedz: Et regardez (dit il) au bout de mes iambes, vous les (19) trouuerez. Et mon amy ne vous amusez point à railler, luy disoit-on, recommandez vous à Dieu: Et qui y va? dist-il: Mon amy vous irez auiourd'huy si Dieu plaist. Ie voudrois bien estre asseuré, disoit-il, d'y pouuoir estre demain pour tout le iour. Recommandez vous à luy, &

* N. R. l. 2. p. 114.

19. *Vous les trouverez*] C'est ainsi que vulgairement, quand on demande, où Dieu mit la main lorsqu'il fit Adam, on répond que ce fut au bout du bras.

vous y ferez en-huy, Et bien, disoit-il, mais que i'y sois ie feray mes recommandations moy-mesme. Que voulez vous de plus naïf que cela? Quelle plus grande felicité? Certes d'autant plus grande, qu'elle est octroyée à si peu d'hommes.

NOUVELLE II.

Des trois folz, Caillette (1), Triboulet, & Polite.

LEs Pages auoient attaché l'oreille à Caillette, auec vn cloud contre vn poteau, & le pauure

---

1. *Caillette.*] Jean Jovien Pontan, dans son Dialogue intitulé *Antonius*, parle d'une folle nommée *Calletia*, qui etoit de Gaiette, & qui vivoit vers l'an 1440. Je ne crois pas que ce fût d'elle que Caillette tirât son nom; mais plutôt de cette tripe de veau, d'agneau, ou de mouton, ainsi nommée, d'où par mépris les benests ont eté appellés *Caillettes.*

Caillette demouroit là & ne disoit mot : Car il n'avoit point d'autre* apprehension, sinon qu'il pen-

---

Rabelais, liv. 3. chap. 36. donne comiquement à Caillette pour bisaïeul ce fou celebre qui jugea la contestation du Rôtisseur de Paris & du faquin qui avoit mangé son pain à la fumée du Rôt. Au lieu de bisaïeul, Rabelais avec plus de vraisemblance auroit pu dire *quadrisaïeul*. Le Docteur Jean André, qui a fait mention du Jugement dont je viens de parler, etoit mort des 1348. plus de cent ans apparemment avant que Caillette fou de François I. fût né.

Badius, dans sa *Navis Stultifera*, imprimée au commencement du XVI. siécle, a parlé de Caillette comme alors vivant.

Erasme, page 581. du Tome IX. de ses Oeuvres, *in fol.* à Basle 1540. répondant aux petites Notes du Docteur Noel Beda, s'ecrie que Caillette & Nago n'ont jamais rien dit de plus fat. *Quo* (ce sont ses termes) *quid unquam stultius dixit Calietus aut Nago.* Je présume que ce Nago etoit quelque fou Aleman.

* Reflexion de M. L*** *Appréhension.*] *Pensée.* Nicot dit *apprehension : la conception de notre entendement*; propre-

ſoit eſtre confiné là pour toute ſa vie. Il paſſe vn des Seigneurs de (2) Court, qui le void ainſi en

---

ment premiere idée que notre eſprit ſe forme. Ce n'eſt que dans la ſuite que ce mot a ſignifié *crainte*. On trouve ci-deſſous, Nouvelle VI. *apprehender* dans le ſens *d'examiner*.

2. *Seigneurs de Court.*] Touchant l'Ortographe de ce mot (*Court*) qu'on ecrit aujourd'hui *Cour*; voyez Ménage dans la ſeconde Edition de ſes Origines Françoiſes, & de ſes Obſervations ſur les Poëſies de Malherbe.

ADDITION de l'Editeur. Voici ce qu'a ecrit M. l'Abbé Ménage dans les deux Ouvrages cités par l'Auteur des Notes.

COUR DU ROY. Il faudroit écrire *Court*: car ce mot vient de *cortis*, & non pas de *curia*. Il y a dans les Loix Alemaniques un titre, *De eo qui in Curte Regis furtum commiſerit*: & un autre, *De eo qui in Curte Regis hominem occiderit*. Il faudroit auſſi, pour ſuivre l'etymologie, ecrire *Court de Parlement*. Scal. dans le ſecond Scaligerana *Il appert des Actes qui ſe faiſoient en Latin & en François il y a* 500. *ans, que nos François, qui*

conseil auec ce pilier, qui le faict

---

entendent mal leur Langue, ont cessé d'escrire la Court de Parlement, *escrivent tous* Cour, *parce que, disent-ils, il vient de* Curia. *Mais que ne l'appellent-ils* Curie, *& les Courtisans* Curiens *ou* Curisans! *Quand on parle de la Cour du Roi, il vient de* Curtis: *Itali* Corte, in Curti nostra. *Les Parlemens estoient par-tout où estoit le Roi: & l'on dressoit un enclos qui s'appelloit* Curtis; *& le Roi escrivoit* de Curti nostra. Scaliger a entendu parler de Nicot, en blâmant ceux qui escrivent *Cour* de Parlement, croyant que le mot de Cour venoit de *Curia*. Voici les termes de Nicot: COUR: *C'est une compagnie assemblée d'Officiers du Roi ou d'autres Princes, establie pour la decision ordinaire des procês. Et vient de* Curia, *Latin; & par ce, se doit escrire sans* T. Cour de Parlement, Cour des Généraux des Aydes, *& semblables.* Il dit la même chose au mot *Court*. Mais nonobstant cette etymologie *à Curte*, on prononce *Cour*.

Cortis a eté fait de *Cohors*. M. Saumaise sur Solin, pag. 310. Cohortes *proprie, areæ muro & ædificiis cinctæ ad villam adjunctæ. Exterior erat & interior, ut nobis hodieque, quam* altam *&* bassam curtam

incontinent desgager de-là, s'en-

vocamus. Nam cohortes *postea* cortes *&* curtes. Plura ædificia cum horto juncta sic dicebantur, & σύγχορτοι : *nam* cohortes *proprie* sunt σύγχορτοι. *Rotundæ olim erant ejusmodi* in villa cohortes : *ab hac enim rotunditatis forma certus numerus militum in legione* cohortis *nomen accepit. Græci ab eadem ratione* πεῖρας vocarunt hujusmodi Cohortes. *Voyez* Goldast dans ses Alemaniques, Tom. I. Part. I. p. 191. & Rigault dans son Glossaire au mot χόρτη. Petrus Beneventanus : CURTIS, *vulgare est Gallicorum, sicut mansus Italorum.*

M. Lancelot a suivi mon opinion touchant l'étymologie du mot *Cour* dans la signification de la demeure d'un Prince : mais le P. Labbe l'a fort improuvée. Voici ses termes : COUR DU ROY & DU PARLEMENT, *viennent du même mot Latin* Curia : *&* *quelquefois*, *mais bien plus rarement*, *de* Curtis : Courtisans, courtiser, courtois, courtoisie, *&c.* *&* *nullement de* Regia cohors, *comme l'ont avancé nos Docteurs de* P. R. *Qui est-ce qui a jamais leu dans nos Auteurs François* ire ad Cohortem Regiam, *pour aller* en Cour ? Morari in Cohorte Regiâ ? *mais bien* ad Curiam, in Curia, in Cur-

querant bien expreſſément qui

---

te, ad Curtem Regis. *Nos Loix, nos Capitulaires, nos Conciles, nos Autheurs de la premiere, ſeconde, & troiſiéme Lignée de nos Rois, Poëtes, Orateurs, Hiſtoriens, & autres, en ſont pleins.*

Curia dat curas. Ergo ſi tu bene curas
Vivere ſecurè, non ſit tibi Curia curæ.
Curia curarum genitrix nutrixque
malarum :

diſoit un de nos bons Evêques, il y a plus de 600 ans.

M. Lancelot, contre qui le P. Labbe a fait cette Note, y a répondu. Il dit dans ſa Réponſe, que *cour* d'une maiſon vient de χώρα; que *Cour* par raport au Roi vient de *cors*, contraction de *cohors*; & que *cors* & *cohors* viennent de κύρτις, *fiſcella*, *cavea*; un panier, une cage : *à* χόρτος, *ſeptum* : d'où l'on a fait l'aplication, premierement à une *baſſe-cour*, où l'on nourrit des oies & des volailles, comme on le voit par ce vers d'Ovide,

Abſtulerat multas illa cohortis aves.

Car ce n'eſt, ajoûte t-il, que par reſſemblance à ces troupes de volailles qu'on

auoit faict cela, & qui l'a mis là ?

---

voit dans les métairies, que selon Varron les compagnies de Soldats ont eté nommées *Cohortes*. Et pour ce qui est du mot *Cour de Parlement*, il le fait venir de κυρία, lieu à Athenes où s'assembloient les Magistrats. M. Lancelot s'est aussi trompé de son côté. Le mot *Cour* dans toutes les significations dont il a parlé, vient de *cors, cortis*. *Cohors* & *cors* pour une basse-court, se trouvent dans Varron, dans Columelle, & dans Palladius. Et Nicot, qui a ecrit qu'il faloit ecrire *Cour de Parlement*, ecrit toujours *Court de Parlement*.

M. de Caseneuve, aprés avoir dit que *Cour*, dans la signification de la demeure d'un Prince, venoit sans doute de *Curia*, ajoûte qu'on peut dire aussi qu'il vient du Latin barbare *curtis*, qui signifie quelquefois la même chose.

C'est tout ce que dit M. Ménage dans l'une & l'autre edition de ses Origines de la Langue Françoise, que j'ai copié en entier. A quoi il est bon de joindre ce que dit de plus Caseneuve au mot COURT, qui fait un article séparé que M. Ménage n'a pas vu, cette edition n'ayant eté achevée que deux ans aprês sa mort.

COURT

COURT, La *basse-court* ou *cour d'un logis*. Ce mot a eté formé de *chors chortis*, qui dans Varron liv. 1. ch. 13. signifie la basse-court d'une Metairie ou maison champêtre. Du genitif *chortis* est venu le Latin barbare *curtis*, dont nous avons fait *court*. Dans les Lois Barbares, & dans quelques auteurs de la derniere Latinité, *curtis* signifie quelquefois *court* ou *basse-court*. La Loi des Allemans tit. 81. §. 2: *Si quis domum infra curtem incenderit.* La même Loi tit. 10. *Si quis in curtem Episcopi contra legem armatus intraverit, xviij. sol. si intra domum, xxxij. sol. componat.* Mais le plus souvent ce mot signifie la Maison ou la Metairie : comme en la Loi des Wisigoths liv. 8. ttt. 1. L. IV. & en la Loi Salique tit. 6. §. 3. Que si dans la Loi des Allemans tit. 32. on lit *in Curte Regis*, & *in Curte Ducis*, ces lieux doivent être entendus en ces Lois, non de la Cour du Roi ou du Duc, mais des Maisons & des Metairies de leur Domaine. Comme aussi au tit. 39. L. 1. de la Loi des Lombards, où un docte homme a expliqué *Curtem Regiam* par *Aulam Regiam*; bien que ce passage ne puisse être entendu que d'une Metairie du Domaine du Roi, puisqu'entre les dependances d'icelle la Loi met *terrarum*, *sylvas*, *vites nec pratum*.

Voici ce que dit M. Ménage dans ses

Que voulez-vous, vn (3) ſot l'ha mis là, vn ſot là l'ha mis. Quand

---

Obſervations ſur les Poëſies de Malherbe, p. 421 de l'Ed. de 1689.

J'ai remarqué il y a long-tems dans mes Origines de la Langue Françoiſe, que ce mot *Court* avoit eté fait du Latin *curtis* ou *cortis*, de même que l'Italien *Corte*, & non pas de *Curia*, & que par cette raiſon d'etymologie il falloit ecrire *Court*, & non pas *Cour*. Ainſi notre Poëte n'eſt pas à reprendre d'avoir rimé *Court* & *accourt*. Mais ceux qui riment *Cour* avec les mots qui ſe terminent en *our*, ſont encore moins à reprendre, car on prononce *Cour*, & non pas *Court*. Et cependant j'aprens de M. de Racan que Malherbe ne pouvoit ſouffrir les Poëtes de ſon tems qui rimoient *la Cour* avec les mots terminés en *our*. J'ai rimé *la Cour* avec *Vaubecour*.

Je nè vois rien à la Cour
De ſi beau que Vaubecour.

Ainſi je ſuis intereſſé à ſoutenir que *Cour* eſt bien dit.

3. *Un ſot l'ha mis là, un ſot là l'ha mis*] Alluſion aux notes de muſique *ſol*, *la*, *mi*, *la*. *La*, *la*, *mi*, *ſol*.

on disoit ç'ont esté les Pages, Caillette respondoit bien en son *idiotisme*, ouy, ouy ç'ont esté les Pages. Sçaurois-tu cognoistre lequel ç'a esté? ouy, ouy, disoit Caillette, ie sçai bien qui ç'a esté. L'Escuyer par commandement du Seigneur, faict venir tous ses gens de bien de Pages, en la presence de ce sage homme Caillette: leur demandant à tous l'vn apres l'autre, venez ç'a, a-ce esté vous? & mon Page de le nier, (4) hardy comme vn Sainct Pierre. Nenny, Monsieur, ce n'a pas esté moy. Et vous? ny moy. Et vous? ny moy aussi. Mais allez faire dire ouy à vn Page, quand il y va du fouet! Caillette estoit là

---

4. *Hardi comme un Sainct Pierre*] Cette hardiesse etoit à le bien prendre une franche poltronerie. La naïveté avec laquelle le Cordelier Menot, dans son *Expositio Passionis Domini*, raporte le fait, est singuliere. *Interim*, dit-il, &c. jusqu'aux mots *au Dimanche au soir* inclusivement.

deuant, qui diſoit en (5) Caillettois, ce n'a pas eſté moy auſſi. Et voyant qu'ilz diſoient tous nenny, quand on luy demandoit : A ce point eſté ceſtuy-cy ? Nenny, diſoit Caillette ; & ceſtuy-cy ? Nenny, & à meſure qu'ilz reſpondoient nenny, l'Eſcuyer les faiſoit paſſer à coſté, tant qu'il n'en reſta plus qu'vn : lequel n'auoit garde de dire ouy, aprés tant d'honneſtes ieunes gens, qui auoient tous dit nenny : mais il diſt comme les autres : Nenny, Monſieur, ie n'y eſtois pas. Caillette eſtoit touſiours là, penſant qu'on le deuſt auſſi interroger, ſi ç'auoit eſté luy : car il ne luy ſouvenoit plus qu'on par-

---

5. *Caillettois*] Mot agreablement forgé. Rabelais avoit dit auparavant *Patelinois*, & *Lanternois*.

On trouve plus bas, Nouv. 28. n. 1. *vieillois*. Nouv. 31. *regnardois*. Nouv. 47. *langage jurois*, & *beguois*.

laſt de ſon oreille. De ſorte que quand il veit qu'il n'y auoit plus que luy, il va dire : Ie n'y eſtois pas auſſi. Et s'en va remettre auec les pages, pour ſe faire coudre l'autre oreille au premier pilier qui ſe trouueroit. A l'entrée de Rouen, (6) ie ne dy pas que Rouen entraſt: mais l'entrée ſe faiſoit à

Guillaume Bouchet dans ſa XIV. Serée applique ceci à Triboulet, & conte le fait avec moins de grace.

6. *Je ne dis pas que Rouen entraſt*] A propos de ces ſortes d'equivoques, voyez l'apoſtille * de la 185. Lettre de Voiture, laquelle (ſoit dit en paſſant) ne devroit être que la 184. parce que celle qui eſt marquée la 13. eſt de M. Arnauld d'Andilly.

* Voici la copie de cette apoſtille.

En reliſant ma Lettre, je viens de m'appercevoir d'un Equivoque qui eſt au commencement. Je viens d'un païs où le mien. *Car ce* mien *là ſe pourroit rapporter* à païs, *& je veux dire* mon eſprit. *Quoique je ſçache que vous ne prendrez pas l'un pour*

Rouen, (7) Triboulet fut envoyé

---

l'autre, neanmoins ce ne laisse pas d'être une faute. Voiture, Tome I. page 365. de l'edition de Paris, en 1729.

7. *Triboulet.*] Triboulet etoit le fou de Louis XII. & le fut ensuite de François I. Jean Marot, Pere de Clement, dans sa Description du Voyage de Venise de Louis XII. feuillet 110. tourné, de l'edition *in*-16°. de François Just, à Lyon 1537. a fait ainsi *de visu* le portrait de Triboulet.

Triboulet fut un fol de la tête ecorné:
Aussi sage à trente ans que le jour qu'il fut né.
*Petit front, & gros yeux; nez grand, taillé à vote *:*
Estomach plat, & long, haut dos à porter hote:
Chacun contrefaisoit, chanta, dansa, prêcha;
Et de tout si plaisant, qu'onc homme ne fâcha.

* Remarquez *Nez taillé à vote*, pour *Nez à voute*, Nez vouté.

On fit à Paris des vers sur la mort de Triboulet, intitulés: *Les Lamentations & Complaintes de Triboulet fol du Roy, qu'il*

deuant pour dire (8) voy les cy venir. Qui eſtoit le plus fier du monde, d'eſtre monté ſur vn beau cheual caparaſſonné de ſes couleurs, tenant ſa Marote des bonnes feſtes. Il picquoit, il couroit, il n'alloit que trop. Il auoit vn Maiſtre auec luy pour le gouuerner. Eh, paure Maiſtre, tu n'auois pas beſogne faicte, il y auoit belle matiere pour le faire deuenir Triboulet luymeſme. Ce Maiſtre luy diſoit : Vous n'arreſterez pas vilain ? Si ie vous prens, arreſterez vous ? Triboulet, qui craignoit les coups (car quel-

---

fait contre la mort Antoine du Verdier, page 1187. de ſa Bibliotheque, n'a pu en rapporter la date, parce qu'elle n'y etoit pas marquée.

L'Auteur du Livre en vers intitulé *La Nef de Santé*, imprimé *in*-4°. chez Antoine Verard, à Paris en 1507, introduit un fou, qui dit : *J'aime mieux faire un petit ſaut comme fait Maître Triboulet.*

8. *Voy les cy venir*] Pour *les voici venir.*

quelquefois ſon Maiſtre luy en donnoit) vouloit arreſter ſon cheual : mais le cheual ſe ſentoit de ce qu'il portoit ; car Triboulet le picquoit à grands coups d'eſperons : il luy hauſſoit la bride, il la luy ſecouoit. Et cheual d'aller ; meſchant, vous n'arreſterez pas, diſoit ſon Maiſtre. Par le Sang Dieu, diſoit Triboulet, (car il iuroit comme vn homme) ce meſchant cheual, ie le pique tant que ie puis, encores ne veut-il pas demeurer. Que direz-vous là ? ſinon que nature a enuie de s'esbatre, quand elle ſe met à faire ces belles pieces d'hommes leſquelz ſeroient heureux, mais ilz ſont trop ignoramment plaiſans, & ne ſçauent pas congnoiſtre qu'ilz ſont heureux, qui eſt le plus grand malheur du monde. Il y auoit vn autre fol nommé Polite (9), qui eſtoit

9. *Polite* [Le Conte de *Polite* eſt le 217. de Pogge, qui le fait d'un autre Fou & de l'Archevêque de Cologne.

à vn Abbé de Bourgueil (10.) Vn iour, vn matin, vn ſoir, ie ne ſçaurois dire l'heure, Monſieur l'Abbé auoit vne belle Garſe toute viue couchée aupres de luy, & Polite le vint trouuer au lict, & miſt le bras entre les linceux par les piedz du lict : là il trouue premierement vn pied de creature humaine : il va demander à l'Abbé : Moyne, à qui eſt-ce pied ? Il eſt à moy, dit l'Ab-

---

Polite, ainſi dit par retranchement de la premiere ſyllabe d'*Hippolite*, que regulierement on doit ecrire *Hippolyte*. On a fait de même *Baſtien* de Sebaſtien, *Colas* de Nicolas, *Manuel* d'Emmanuel, *Toinette* d'Antoinette, &c.

Il m'eſt venu ſouvent en penſée que de *Polite* on avoit fait ὑποχοριστικῶς *Politon* & enſuite *Poliſſon*, qu'on dit à Paris pour petit fripon.

10. François Beroalde de Verville, chap. XXVI. de ſon Moyen de Parvenir, a imité cet endroit en ces termes : *Or un jour, une nuit, un ſoir, un matin, c'eſt le commencement d'un Conte.*

bé : & ceſtuy-cy ? il eſt encor à moy : Et ainſi qu'il prenoit ces piedz, il les mettoit à part, & les tenoit d'vne main, & de l'autre main il en print encor'vn, en demandant, Ceſtu-cy à qui eſt il? à moy ce dit l'Abbé. Ouay, dit Polite! & ceſtuy cy ? Va, va, tu n'es qu'vn fol, dit l'Abbé, il eſt auſſi à moy. A tous les diables ſoit le Moine, dit Polite, il a (11) quatre piedz comme vn cheval. Et bien pour cela, encore n'eſt-il fol que de bonne ſorte. Mais Triboulet & Caillette eſtoient fols (12) a

11. *Il a quatre piedz comme un cheval*] François Beroalde de Verville, chap. 15. de ſon Moyen de parvenir, fait là-deſſus une très-plaiſante application de la Loi *Si quadrupes pauperiem feciſſe dicatur*; dont le ſens, ſelon lui, eſt que quand *on fait la pauvreté* on a quatre pieds. *L. 1. du ff Liv. ix.*

12. *A vingt & cinq quarraz*] Fou à 25 carats eſt une hyperbole, pour dire, extre-

vingt & cinq quarraz, dont les vingt & quatre font le tout. Or ça les folz ont faict l'entrée. Mais quelz folz? Moy tout le premier, à vous en compter : & vous le second à m'escouter. Et cestuy-là le troisiesme : & l'autre le quatriesme. Oh, qu'il y en a ! jamais ce ne seroit faict. Laissons les icy & allons chercher les Sages (14), esclairez prês, ie n'y voy goute.

---

mement Fou, & même au-delà du suprême degré de folie ; comme s'il se trouvoit de l'or à 25. carats, ce seroit de l'or qui passeroit le plus haut titre auquel les monoyeurs ont fixé la perfection de l'or. Je suis de l'opinion de ceux qui, touchant l'origine du mot *Caract* (car on le trouve souvent ainsi ecrit) le croient une corruption de *Caractere*.

13. *Oh, qu'il y en a*] Du Périer disant une fois qu'il n'y avoit que les fous qui n'estimoient pas ses vers, on lui repondit par ces paroles de l'Ecclesiaste, 1. 15. *Stultorum infinitus est numerus.*

14. *Eclairez pres, je n'y voy goute*] Imi-

tation de Rabelais, qui commence ainsi le Prologue de son 4. Livre : *Gens de bien, Dieu vous sauve & gard : où estes vous ? Je ne vous peux voir.*

Ces mots *Esclairez près*, font allusion à ce qu'on dit de Diogéne, qui la lanterne à la main cherchoit un *homme* en plein midi.

NOUVELLE III.

Du Chantre, Bassecontre de Sainct Hilaire de Poictiers, qui accompara les Chanoines à leurs (1) Potages.

EN l'Eglise S. Hilaire de Poictiers, y eut iadis vn Chantre qui seruoit de (2) Bassecontre, lequel parce qu'il estoit bon compagnon, & qu'il beuuoit bien (ainsi

---

1. *Potage*] Ce Conte est en vers dans les Poësies de Baraton, page 7.

2. *Bassecontre*] Quand il y a deux Basses dans un Concert, le Musicien qui chante la seconde Basse, est apelé *Basse-contre*, de même que le second dessus, *Hautecontre*

que voulentiers font telles gens) estoit bien venu entre les Chanoines qui l'appelloient bien souuent à disner & à soupper. Et pour la familiarité qu'ilz luy faisoient, luy sembloit qu'il n'y auoit celuy d'eux, qui ne desirast son auancement: qui estoit cause que souuent il disoit à l'vn & puis à l'autre: Monsieur, vous sçauez combien de temps il y a que ie sers en l'Eglise de ceans; il seroit desormais temps que ie fusse pourueu: Je vous prie le vouloir remonstrer en Chapitre, ie ne demande pas grand chose: vous autres, Messieurs, auez tant de moiens, ie me contenterai de l'vn des moindres. Sa requeste estoit bien prinse & escoutée, & chacun d'eux en particulier luy faisoit bonne response; disant que c'estoit chose raisonnable; & quand Chapitre n'auroit la commodité de te recompenser (luy disoient-ils) ie t'en bailleray plustost du mien.

Somme, à toutes les entrées & iſſues de Chapitre, où il ſe trouuoit tousiours pour ſe ramenteuoir à Meſſieurs, ils luy diſoient à vne voix (3). Atten encor'vn petit, Chapitre ne t'oublira pas, tu auras le premier qui vacquera ; mais quand ce venoit au faict, il y auoit tousiours quelque excuſe ; ou que le benefice eſtoit trop gros, & pourtant l'vn de Meſſieurs l'auoit eu ; ou qu'il eſtoit trop petit, & qu'on ne luy voudroit faire preſent d'vn (4) ſi peu de choſe ; ou qu'ils auoient eſté contraints de le bailler à l'un des (5) Nepueux de leur frere, mais qu'il n'y auroit faute qu'il n'euſt le premier vacquant. Et de ces belles paroles, ils

3. *A une voix*] Pour *tout d'une voix* unâ voce dicentes.

4. *D'un ſi peu de choſe*] Pour *de ſi peu de choſe*.

5. *Nepveux de leur frere.*] C'eſt-à-dire, à leurs Enfans propres. On ſait le Conte

entretenoient ce Baſſecontre, tant que le temps ſe paſſoit, & ſeruoit tousiours ſans rien auoir. Et cependant, il faiſoit tousiours quelque preſent ſelon ſa petite faculté à Meſſieurs tel & tel, de ceux qu'il cognoiſſoit auoir la plus grande voix en chapitre : comme fruitz nouueaux, pouletz, pigeonneaux, perdriaux, ſelon la ſaiſon, que le pauure Chantre acheptoit (6) au

---

de l'Evêque, qui faiſant ſa viſite, s'arrêta chez un Prêtre de ſon Dioceſe, dans la maiſon duquel voyant deux petits enfans, il lui demanda, à qui ils appartenoient, lui ordonnant de dire la vérité. *Monſeigneur*, lui répondit-il, *ce ſont les neveux de mon frere.* Le bon Evêque n'y fit pas autrement reflexion; & ce ne fut que quelques jours aprês qu'un Prêtre de la ſuite lui apprit le ſens de cette Reponſe. Voyez les Amours d'Abélard, page 5.

6. *Au marché vieux*] Marot, dans le Dialogue de deux Amoureux :

Je lui ai donné fruits nouveaux
Achetez en la Place aux veaux,
Diſant que c'eſtoit de mon cru.

marché vieux, où à (7) la regret-
terie, leur faiſant accroire qu'ils ne
luy couſtoient rien. Et touſiours
ils prenoient. A la fin, le Baſſecon-
tre voyant qu'ils n'en eſtoient ia-
mais meilleurs, ains qu'il y per-
doit ſon temps, ſon argent, & ſa
peine; ſe delibera de ne s'y atten-
dre plus : mais il ſe propoſa de
leur monſtrer quelle opinion il
auoit d'eux; & pour ce faire, il
trouua façon de mettre cinq ou ſix
eſcuz enſemble; & tandis qu'il les
amaſſoit (car il y falloit du temps)
il commença à tenir plus grand
compte de Meſſieurs qu'il n'auoit
de couſtume, & à uſer de plus
grande diſcretion. Quand il veit ſon
iour à poinct, il s'en vint aux
principaux d'entr'eux, & les pria
l'vn aprés l'autre, qu'ils luy vou-
luſſent faire ceſt honneur de diſ-

---

7. *La regretterie*] *A la regraterie*, c'eſt-à dire, *des Revendeurs.*

ner le Dimanche prochain en ſa maiſon ; leur diſant qu'en neuf ou dix ans qu'il y auoit qu'il eſtoit à leur ſeruice, il ne pouuoit faire moins que leur donner vne fois à diſner : & qu'il les traiteroit, non pas comme il leur appartenoit, mais au moins mal qu'il luy ſeroit poſſible, tousiours vſant de telles paroles de reſpect. Ils luy promirent, mais ils ne furent pas ſi mal ſoigneux, que quand ce vint le iour aſſigné, ils ne fiſſent faire leur cuiſine ordinaire, chacun chez ſoy, de peur d'être mal diſnez chez ce Baſſecontre ; ſe fians plus en ſa voix, qu'en ſa cuiſine. A l'heure du diſner, chacun enuoye ſon ordinaire chez le Chantre, lequel diſoit aux (8) varletz qui l'apportoient : Comment? mon amy, Monſieur

8 *Varletz*] *Varlet*, à la Picarde, pour *Valet*.

voſtre Maiſtre me fait il tort? (9) a-il ſi grand peur d'eſtre mal traicté? il ne deuoit rien enuoyer. Et cependant il prenoit tout. Et à meſure qu'ils venoient, il mettoit tous les potages enſemble, en vne grande marmite, qu'il auoit expreſſément appreſtée en vn coing de cuiſine. Voicy Meſſieurs venuz pour diſner, qui s'aſſirent tous ſelon leurs indignitez. Le Chantre leur preſente de belle entrée de table, les potages de ceſte marmite. Et Dieu ſçait de quelle grace ils eſtoient: car l'vn auoit enuoyé vn chappon aux * porreaux, l'autre au ſafran; l'autre auoit la piece de bœuf (10) pouldrée * aux naueaux, l'autre

9. *A-il*] Il y a déja long tems qu'on prononce & qu'on ecrit *A-t-il*, *Va-t-il*, &c.

* *Pourreaux*. R.

10. *Pouldrée*] Pour *saupoudrée*.

* *Pouldré*. R.

vn poullet aux herbes, l'autre bouilly, l'autre rosty. Quand ils veirent ce beau seruice ils n'eurent pas le courage d'en manger : mais ils attendoient chacun que leur potage vint, sans prendre garde qu'ils les eussent deuant eux. Mon Chantre qui alloit & venoit faisant bien l'empesché à les servir, regardoit tousiours leur contenance de table. Estant le seruice vn peu long, ils ne se peurent tenir de luy dire : Oste-nous ces potages Bassecontre, & nous apporte les nostres. Ce sont bien les vostres (dit-il) Les nostres ! non (11) sont pas. Si sont bien, dit-il ; à l'vn, voyla voz naueaux ; à l'autre, voyla voz choux ; à l'autre voyla voz porreaux. Lors ils commencerent à recognoistre leurs souppes & à s'entreregarder. Vrayement dirent-ils, nous en auons

11. *Non sont pas*] Pour *ce ne les sont pas.*

d'vne. Eſt-ce ainſi que tu traites tes Chanoines, Baſſecontre! Le Diable y ait part, ie diſois bien que ce fol nous tromperoit, diſoit l'vn, i'auois le meilleur potage que ie mangeay de ceſt an. Et moi, diſoit l'autre, i'auois tant bien faict (12) ac-

12. *Accouſtrer*] Ménage, qui a paſſé toute ſa vie à méditer ſur les mots & à en recueillir les origines, bien loin de donner celle d'*accoutrer*, a même oublié ce mot. Furetiere en a fort bien parlé, mais ſon etymologie d'*accultur are*, quoique vraiſemblable, n'eſt pourtant pas la vraie, non plus que celle d'*adcultellare* de *Caſeneuve* Pour moi je tiens qu'*accoutrer* vient d'*acculcitrare*, de l'obligation où les Vaſſaux etoient autrefois de fournir des lits & matelas à leurs Seigneurs & à leur ſuite. Cela s'appelloit *accoutrer* : & quand on avoit eté bien ou mal couché, on diſoit qu'on avoit eté bien ou mal *accoutré*. On a dit autrefois *coultre* pour *coite*, du Latin barbare *culcitra* pour *culcita*. Le mot *accoutrer* s'eſt dit enſuite generalement pour accommoder, préparer, mettre en etat, ajuſter : & *accoutrement*, de même que parure & ajuſtement, s'eſt pris pour

couſtrer à diſner, ie me doutois bien qu'il le valloit mieux manger chez moy. Quand le Baſſecontre les eut bien eſcoutez : Meſſieurs (dit-il) ſi voz potages eſtoient tous ſi bons, comment ſeroient-ils empirez en ſi peu de temps ? Ie les ay faict tenir auprês du feu, bien couuertz ; il me ſemble que ie ne pouuois mieux faire (13). Voire mais

---

habillement. Touchant la coutume de fournir les *Coultres*, Voyez Ducange, au mot *Culcitarum, vel Culcitrarum exactiones.*

13. *Voire*] Se diſoit encore vers l'an 1630. il ſe trouve dans Balzac, dans Ogier, & autres bons Ecrivains. *Voire*, pour le *ſcilicet* ironique des Latins, eſt encore en uſage dans l'entretien familier. Rien n'etoit autrefois plus commun parmi les gens du menu peuple. Regnier, Sat. XI.

Nous montons ; & montant d'un c'eſt mon *& d'un* voire
Doucement en riant j'appointois nos Procés.

dirent ils,qui t'a appris à les mettre ainsi tous ensemble ? Sçauois tu pas bien qu'ils ne vaudroient rien en la sorte? Et donc , dit-il , ce qui est bon à part, n'est pas bon assemblé ! Vrayement (dit il) ie vous en croy, & ne fut ce que vous autres Messieurs. Car quand vous estes chacun à part soy , il n'est rien meilleur que vous estes ; vous promettez monts & vaux ; vous faictes tout le monde riche de voz belles paroles : mais quand vous estes ensemble en vostre Chapitre, vous ressemblez à voz potages. Alors ils entendirent bien ce qu'il vouloit dire. Ah ha , dirent-ils , c'estoit donc là que tu nous attendois ! vrayement tu as raison, va : mais cependant,ne disnerons nous point? Si ferez , si ferez (dit- il) mieux qu'il ne vous appartient. Et leur apporta ce qu'il leur auoit faict accoustrer, dont ils mangerent tresbien, & s'en allerent contens. Et

conclurent enſemble des l'heure, qu'il ſeroit pourueu ; ce qu'ils feirent. Ainſi ſon inuention de ſouppes luy valut plus, que toutes ſes requeſtes & importunitez du temps paſſé.

NOUVELLE IV.

Du Baſſecontre de Rheims, Chantre, Picard, & Maiſtre es Ars.
*

VN Chantre de Noſtre Dame de Rheims en Champagne, auoit ſingulierement bonne voix de Baſſecontre : mais c'eſtoit l'homme du monde le plus fort à tenir ; car il ne paſſoit iour qu'il ne fiſt

---

* L'Auteur du Livre intitulé, *Carabinage & Matoiſerie ſoldateſque*, chap. 7. pag. 42. & 43. dit qu'une grande Princeſſe de ſon tems (peut être la Princeſſe de Conti) ne trouvant pas de cervelle dans une tête de veau, dit que ce veau étoit châtré.

quelque folie, il frappoit l'vn, il battoit l'autre : il iouoit aux Cartes & aux Dez. Il eſtoit tousiours en la tauerne, ou aprês les Garſes, dont les plaintes ſe faiſoient à toutes heures à Meſſieurs de Chapitre ; leſquelz le remonſtroient ſouuent à ce Baſſecontre, le menaçans à part & en public : & luy faiſoient aſſez de foys promettre qu'il ſeroit homme de bien. Mais incontinent qu'il eſtoit hors de deuant eux, meſſire Iean (2) ce-vin, luy remettoit ſa haute Game en la teſte, qui le faiſoit tousiours retourner à ſes bonnes couſtumes. Or eſtoient ils contraints d'en endurer, pour deux raiſons : l'vne qu'il chantoit fort

2. *Jean ce-vin*] Alluſion à *Sevin*, nom de famille. Il y en a eu une ancienne à Orleans, de laquelle etoient Adrien Sevin, traducteur du Philocope de Bocace ; & Charles Sevin, Chanoine de S. Etienne d'Agen, ami intime de Jule Scaliger, qui lui a ecrit pluſieurs Lettres.

bien

bien; l'autre, qu'ils l'auoient pris de la main d'vn (3) Archediacre de l'Eglise auquel ilz portoient honneur: & ne luy vouloient pas reprocher les folies de l'homme pensans qu'il les sçeust aussi bien comme eux: & qu'il l'en deust reprendre, comme à la verité il faisoit quand il en estoit aduerty: mais il n'en sçauoit pas la moitié. Aduint vn iour que ce Chantre feit vne faute si scandaleuse, que les Chanoines furent contraints de le dire pour vne bonne fois à Monsieur l'Archediacre, luy remonstrans comme pour le respect de luy ilz auoient longuement suporté les insolences de cest homme: mais maintenant qu'ilz le voyoient incorrigible, & qu'il alloit tousiours en empirant, ilz ne s'en pouuoient plus taire. Il a, dirent-ils, ceste

3. *Archediacre*] Il y à long-temps qu'on ne dit plus que *Archidiacre.*

nuict passée battu vn Prestre, tant qu'il ne dira messe de plus de deux mois. Si n'eust esté pour l'amour de vous, long-temps a que nous l'eussions chassé. Mais n'y voians plus autre remede, nous vous prions de ne trouuer point mauuais si nous vous en disons ce qui en est. L'Archediacre leur feit responce qu'ils auoient raison, & qu'il y donneroit ordre. Et de faict, enuoye incontinent querir ce Bassecontre : lequel se doubta bien que ce n'estoit pas pour luy donner vn benefice. Toutes-fois il y va. Il ne fut pas si tost entré, que Monsieur l'Archediacre ne luy commençast à chanter vne autre leçon que de Matines. Vien ça, dit-il, tu sçais combien de tems il y a que ceux de l'Eglise de ceans endurent de toy, & combien i'ay eu de reproches pour ta vie. Sçais-tu qu'il y a? va t'en, & ne te trouues plus deuant moy. Ie ne veux plus en-

durer de reproches pour vn homme tel que toy. Tu n'es qu'vn fol. Si ie faisois mon devoir, ie te ferois mettre au pain & eau d'icy à vn an. Il ne faut pas demander si mon Chantre fut (4) peneux. Toutefois il ne fut pas si estonné, qu'il ne se mist en responce. Monsieur, dit-il, vous qui vous congnoissez si bien en gens, vous esbahissez vous si ie suis fol? Ie suis Chantre, ie

4. *Peneux*] Honteux, confus, vulgairement *Penault*, que Borel dérive ridiculement de *pes* & de *nudus* pied nu. Ménage n'avoue pas moins ridiculement qu'il trouve difficile l'origine de ce mot, & qu'il ne la peut deviner: comme s'il n'etoit pas visible que *Peneux* & *Penault* viennent de *Péne*; & que dire d'un homme qu'il est *Peneux* ou *Penault*, c'est donner à entendre qu'il est bien en *péne* de quelque chose que ce soit. *Péneux* s'est dit aussi pour *penible*. *La Semaine Peneuse* pour la Grand'Semaine: où il faut cependant remarquer cette difference, que l'*e* est muet dans la premiere syllabe de *Peneux*, quand ce mot signifie *honteux*, *etonné*; au lieu que quand il signifie *pénible*, ce même *é* doit être marqué d'un aigu.

ſuis Picard, & Maiſtre aux Arts. L'Archediacre à ceſte reſponſe ne ſçauoit que faire, de s'en faſcher ou de s'en rire : mais il ſe tourna du bon coſté ; car il appaiſa vn peu ſa colere. Et lui fut force de faire comme l'Eueſque du (5) Courtiſan ; lequel pardonna au Preſtre qui auoit engroſſé cinq Nonnains ſes filles ſpirituelles, pour la ſoudaine reſponſe qu'il luy feiſt.* *Domine, Quinque talenta tradidiſti mihi,*

---

5. *Du Courtiſan*] il entend le Livre du Courtiſan de Baltaſar Caſtiglione, page 199. de l'Edition Italienne de Lyon, chés Rouille. Le Conte eſt tiré originairement des Fables d'Abſtemius, Fab. IV. de la II. Partie. Le Bandel, Nouvelle LVI. de la III. Partie, rapoite le fait plus au long, juſqu'à nommer l'Evêque qu'il dit avoir eté Gerardo Landriano, Evêque de Come & Cardinal. Le même Conte eſt dans Verville, chap LXIX. de ſon Moyen de Parvenir.

* *Seigneur, tu m'as donné cinq talens, & j'en ai gagné cinq autres.*

ecce alia quinque ſuperlucratus ſum. Math. *Ch. xxv. v. xx.* Vn Picard a la teſte prês du bonnet : vn Chantre a touſiours quelques (6) minimes en ſon cerueau : vn Maiſtre (7) aux Arts eſt ſi plein d'Ergotz, qu'on ne ſçauroit durer auprês de

---

6. *Quelques Minimes*] C'eſt-à-dire, *roule toujours quelques notes en ſon cerveau*; le mot *Minime* etant là comme l'eſpece pour le genre. * *Minime* en muſique, eſt une note vuide dans le milieu, faite en lozange, qui a une queue, & qui change de valeur ſuivant la meſure où elle ſe trouve.

* *Minime* en muſique, ou *Blanche*, eſt une Note vuide dans le milieu, avec queue ainſi, ſous les ſignes ou meſures où elle vaut une demi-meſure. Dans la meſure triple, elle vaut quelquefois un tems, & quelquefois deux. Quelquefois auſſi il en faut deux pour faire un tems de meſure. *Broſſard*, *Diction. Muſical.*

7. *Maiſtre aux Arts*] Il faut dire *Maître es Arts*, & ecrire *Ergo*, qui eſt indeclinable, & qu'il faudroit ecrire *Ergos* au pluriel s'il ſe declinoit.

luy. Et vrayement quand ces trois bonnes qualitez sont en vn Personage, on ne se doit pas esmerueiller s'il est vn petit (8) coquelineux : mais se faudroit bien plus esmerueiller s'il ne l'estoit point.

8. *Coquelineux*] *Coquelineux* paroît un mot Provincial, ou forgé à plaisir, du verbe ancien *Coquer*, dit pour *choquer*, *heurter*.

NOUVELLE V.

Des trois sœurs nouvelles espousées, qui respondirent chacune vn bon mot à leur mary, la premiere nuict de leurs Nopces.

AU pays d'Anjou, y eut iadis vn Gentil-homme qui estoit riche & de bonne maison : mais il estoit vn peu subiect à ses plaisirs.

Il auoit trois filles belles & de bonne grace, & de tel aage que la plus petite euſt bien attendu le combat corps à corps. Elles eſtoient demeurées ſans mere ià longtemps auoit. Et parce que le pere eſtoit encor en bon aage, il entretenoit tousiours ſes bonnes couſtumes, qui eſtoient de receuoir en ſa maiſon toutes ioyeuſes compagnies : là où l'ordinaire eſtoit de baller, iouer, & faire toutes ſortes de bonnes cheres. Et d'autant qu'il eſtoit de ſa nature indulgent, facile, & ſans grand ſoing du fait de ſa maiſon, ſes filles auoient aſſez de liberté de deuiſer auec les ieunes Gentilz-hommes, leſquels communément (1) ne parlent pas de r'en-

1. *Ne parlent pas de rencherir le pain*] Cela revient à ce quolibet des Docteurs, que *Scholaſticus cum femina loquens non praeſumitur dicere* Pater noſter.
V. plus bas fol. 17. anc. Edition.

cherir le pain, ni encore du gouuernement de la République. Dauantage, le Pere faisoit l'amour de son costé comme les autres, (2) qui donnoit vne hardiesse plus grande aux ieunes Damoiselles de se laisser aymer, & par conséquent d'aymer aussi. Car elles ayans le cœur en bon lieu, & sentans leur bonne maison, estimoient estre chose de reproche & d'ingratitude d'estre (3) aymées & n'aymer point. Pour toutes ces raisons en-

---

2. *Qui donnoit*] Pour *ce qui donnoit.*

3. *Aymées & n'aimer point.*] Il est bon de rapporter ici le commencement de la Lettre Espagnole de Voiture à une Dame, en lui envoyant le Verbe *Amo*.

Le deve parecer estraño à V. S. que en las dos primeras palabras aya dicho tan gran verdad y tan grande mentira. Pero en esso puede ver quan razonable es Amor à quien ama. Pues los que hizieron las reglas de las palabras segun la razon de las cosas, en diziendo Yo amo, *luego dixeron* tu amas, *como si fuesse necessario amando el uno, que el otro le ame*, &c. Tome II. page 73.

semble, estant chacune d'elles prisée, caressée, & poursuiuie tous les iours & à toutes heures, elles se laisserent gaigner à l'amour, eurent pitié de leur semblable, & commencerent à iouer au passetemps de (4) deux à deux, chacune en leur endroit. Auquel ieu elles exploiterent si bien, que les enseignes en sortirent. Car la plus aagée, qui estoit meure & drue, ne se print garde que le ventre luy leua; dont elle fut vn peu estonnée: Car il n'y auoit moyen de se tenir couuerte, comme en vn lieu où il n'y a point de meres, lesquelles se prennent garde que leurs filles ne soient trop tost abusées, ou bien elles sçauent remedier aux inconueniens quand il

4. *Au passe-temps de deux à deux*] Verville, chap. 89. dit burlesquement à sa maniere, que *deux à deux sont quatre*, que *les Cordeliers vont un à un*; & que *coucher une à un est bon.*

leur eſt aduenu quelque ſurpriſe. Et la fille n'ayant auis ny moyen aucun de ſe deſrober ſans le congé de ſon pere, ce fut force qu'il le ſçeuſt. Quand il eut entendu ceſte nouuelle, il en fut faſché de prime face ; mais il ne s'en deſeſpera point autrement : d'autant qu'il eſtoit de ceſte bonne paſte de gens, qui ne prennent point trop les matieres à cœur. Et à dire vray : De quoy ſert ſe tourmenter d'vne choſe, quand elle eſt faicte, ſinon de l'empirer ? Il enuoye ſoudain ſa fille aiſnée à deux ou trois lieues de là chez vne de leurs tantes ſous couleur de maladie : * par ce que l'auis des Médecins eſtoit que le changement d'air luy eſtoit neceſſaire; & ce en attendant que (5) les petits piedz for-

---

* *Parce que l'avis des Medecins eſtoit, que*] Et que par l'avis des Medecins le changement d'air, &c. *R.*

5. *Que les petits pieds ſortiſſent.*] *Les pe-*

tiſſent. Mais comme vne fortune ne vient iamais ſeule, cependant qu'elle ſortoit d'affaires, ſa ſœur la ſeconde y entroit; peut eſtre par permiſſion Diuine, pour s'eſtre en ſon cœur moquée de ſa ſœur aiſnée; dont Dieu la voulut punir. Pour faire court, elle s'apperçeut qu'elle en auoit dedans le doz, dy-ie dedans le ventre: & le Pere le ſçeut auſſi. Et bien, dit-il, Dieu ſoit loué: c'eſt le monde qui croiſt: nous fuſmes ainſi faicts. Et ſe doutant de tout, il s'en vint à la plus ieune laquelle n'eſtoit pas encore groſſe, mais elle en faiſoit ſon deuoir tant qu'elle pouuoit. Et toy, ma fille, comme (6) te portes tu? n'as-tu

---

tits pieds, l'Enfant. *Faire des petits pieds*, ou *faire pieds neufs*, c'eſt acoucher. On dit auſſi d'une femme groſſe, que *les petits pieds lui font mal* lorſque ſa groſſeſſe lui cauſe des maux de cœur.

6. *Comme te portes-tu?*] pour *comment te*

pas bien ſuiuy le train de tes ſœurs aiſnées ? La fille qui eſtoit ieunette, ne ſe peut tenir de rougir : ce que le Pere print pour vne confeſſion. Or bien, dit-il, Dieu vous (7) doint bonne aduenture, & nous garde de plus grande fortune. Si ſe penſa pourtant qu'il eſtoit temps de pouruoir à ſes affaires. Ce qu'il cognoiſſoit fort bien ne pouuoir mieux faire qu'en mariant ſes trois filles : mais il le trouuoit vn petit mal-ayſé. Car il ſçauoit bien que de les bailler à ſes voiſins, il n'y auoit ordre : d'autant que le fait de ſa maiſon eſtoit cogneu, ou pour le

---

portes tu ? Surquoi j'ai oui dire qu'un Provincial demandant à la Bruyere l'etat de ſa ſanté, en lui diſant : *Comme vous portez-vous* ? La Bruyere, pour lui faire ſentir ſa faute, lui répondit : *Comment vous voyez.*

7. *Dieu vous doint*] On diſoit anciennement *je doigne*, au ſubjonctif & à l'optatif, *tu doignes*, *il doint* Ce dernier eſt encore en uſage dans le Burleſque.

moins bien ſuſpect. D'autre part, de les faire prendre à ceux qui eſtoient les faiſeurs, ce n'eſtoit choſe qui ſe peuſt bonnement faire : Car poſſible qu'il y en auoit plus d'vn, & que (8) l'vn avoit fait les piedz, & l'autre les oreilles, & quelqu'autre encores le nez. Que ſçait on comment les choſes de ce monde vont? Et puis encor' qu'il n'y en euſt eu qu'vn à chacune; vn homme ne ſe fie pas volontiers à vne fille qui luy a preſté (9) vn pain

---

8. *L'un avoit fait les pieds, & l'autre les oreilles, & quelque autre encore le nez.*] Straparole, Fable I. de la 6 nuit, & La Fontaine, au Conte intitulé *Le Faiſeur d'Oreilles.* Voyez plus bas la Nouvelle XI.

9. *Un pain ſus la fournée,*] La Fontaine dans ſa Ballade des Livres d'Amour, parlant d'Oriane femme d'Amadis :

Apres mille façons, cette bonne hypocrite,
Un pain ſur la fournée emprunta, dit l'Auteur.

ſus la fournée. * Le Pere trouua le plus expedient, d'aller chercher des gendres vn peu à l'eſcart. Et comme les hommes de ioyeuſe nature & de bonne chere à grand peine iamais finiſſent ilz mal, il ne faillit pas à rencontrer ce qu'il luy faiſoit beſoin : qui fut au païs de Bretaigne, où il eſtoit bien cogneu, tant pour le nom de ſa maiſon que pour le bien qu'il auoit audit païs, non gueres loing de la ville de Nantes. Au moyen de quoy luy fut facile de cauſer ſon voïage là deſſus. Brief, quant il fut audit païs, tant par perſonnes interpoſées, que par luy-meſme, il mit en auant le mariage de ſes filles : à quoy les Bretons ouurirent aſſez toſt les oreilles; de ſorte qu'il en trouua à choiſir.

Emprunter neanmoins, en ce cas, ſe dit plutôt de l'homme que de la femme.

* *Le Pere trouva le plus expedient*] Et pour ce le Pere trouva plus expedient. *R.*

Mais entre tous, il trouua vne riche maison de Gentil-homme de Bretaigne, où il y auoit trois filz de bon aage & de belle taille, beaux danseurs de (10) Passe-piedz, & de Trihoriz; beaux Luitteurs, & n'en eussent crains homme collet à collet: de quoy mon Gentil-homme fut fort ayse. Et par ce que le plustost estoit le meilleur, il conclud son affaire promptement auec le

---

10. *Passepieds & de Trihoriz, beaux Luitteurs.*] Ce sont Branles de Bretagne. Jehan Tabourot, sous le nom anagrammatisé de *Thoinot Arbeau*, feuillet 81. de son *Orchesographie*, a donné la tablature du *Trihori*, mot synonyme de *Passepied.* Voyez le fol. 78. tourné. On dérive ce mot de τειχοεία: & Noel du Faïl, Seigneur de la Herissaie, Conseiller au Parlement de Rennes, Ch. 19. de ses Contes d'Eutrapel, appelle *trichoricam saltationem* le Trihori.

S. Amant, Stance 28. de sa Rome ridicule, a dit, en parlant des Lutteurs qu'il decrit:

Pere & les trois enfans, qu'ilz prendroient ſes trois filles en mariage; & meſme qu'ilz feroient de trois nopces* vne. Sçauoir eſt, qu'ils eſpouſeroient tous trois en vn iour. Et pour ce faire, les trois freres s'appreſterent en peu de temps, & partirent de leur maiſon pour venir en Aniou auec le Pere des trois filles. Or n'y auoit celuy des trois qui ne fuſt aſſez accort. Car combien qu'ilz fuſſent Bretons, toutesfois ils n'eſtoient pas (11) tonnans, & s'eſtoient meſlez de faire de bons

---

Jamais les Arenes de Piſe
N'en virent de plus obſtinés ;
Ils ſont du moins cent pieds de nés
A tous ceux dont l'Iſthme ſe priſe.
Morlais, ni Quimpercorentin,
N'ont rien connu de ſi mutin
Dans le métier de croc en jambe.

* *Une*] Unes. *R.*

11. *Il n'eſtoient pas tonans*] C'eſt-à dire, qu'ils n'etoient pas *Bretons Bretonnans*, ou de la Baſſe Bretagne.

tours avec ces Brettes qui sont d'assez bonne volonté, comme l'on dit : toutesfois(12) hors de combat. Quand ilz furent en la maison du Gentil homme, ils se prindrent à regarder la contenance chacun de sa chacune : & les trouuerent toutes trois belles, (13) disposes, & esueillées ; parmy cela, elles faisoient bien les sages. Les mariages furent concluds, les apprests se firent : ilz achepterent leurs (14) Bancs &

---

12. *Hors de combat.*] Hors la conclusion.

13. *Disposes*] On doit regulierement ecrire *dispost*, de *dispositus* ; comme *depost*, *impost* & *suppost*. Aussi le Sieur de La Noue dans son Diction. de Rimes, ecrivant *dispos*, ajoûte que c'est pour *dispost* ; & il est sur que si cet adjectif avoit un feminin, ce seroit d*isposte* qu'il faudroit dire, & non pas *dispose*. Le même La Noue, entre les rimes en *oste* où l's se prononce, a mis *disposte*.

14. *Leurs Bancs & leurs Selles*] Allusion de *Ban*, proclamation de mariage, à *banc*, scamnum.

leurs Selles de l'Euesque. Quand la veille des nopces fut venue, le Pere appella ses trois filles en vne chambre à part, & leur va dire ainsi : Venez ça, vous sçauez quelle faute vous auez faite toutes trois, & en quelle peine vous m'auez mis. Si i'eusse esté de la nature de ces Peres rigoureux, ie vous eusse desauouées pour filles, & iamais n'eussiez amendé de mon bien. Mais ay mieux aymé prendre peine vne bonne foys pour r'accoustrer les choses, que non pas vous mettre toutes trois au desespoir, & moy en perpetuel regret pour vostre folie. Ie vous ay ici amené à chacune vn mary : deliberez-vous de leur faire bonne (15) chere : ayez bon

---

Frere Jean, dans Rabelais, L. 3. chap 26. avoit dit de meilleure grace a Panurge lui conseillant de se marier, *Deshui au soir fais en crier les bancs & le châlit.*

15. *Bonne chere* :] Bon *accueil Chére*, de *Cara* ; la premiere bréve, dans le sens

courage vous n'en mourrez pas. S'ilz s'apperçoiuent de quelque choſe, à leur dam : pourquoy y ſont ils venus? Il les falloit aller querir. Quand vous * teniez vos Eſtats, vous ne ſongiez pas en eux, n'eſt-il pas vray? Elles reſpondirent toutes trois (en ſoubſriant) que non. Et bien donc, dit le Pere, vous ne leur auez point encore faict de faute. Mais pour l'aduenir ne me mettez plus en ceſt ennuy par faute de bien vous gouuerner, gardez vous en bien. Et ie vous aſſeure que ie ſuis deliberé de mettre en obly toutes les fautes du temps paſſé. Et ſi y a bien plus (pour vous donner meilleur courage) ie vous promets que celle de vous, qui dira

---

de *viſage*, *tête*. Corippus, L. II. *Poſtquam venere verendam Cæſaris ante Caram*; du grec Κάρα. Voyez Ducange au mot *Cara*; & Ménage au mot *Chére*.

* *Teniez*] Faiſiez. *R.*

le meilleur (16) ſauouret la premiere nuict qu'elle ſera auec ſon mary, ie luy donneray deux cens eſcuz dauantage qu'aux deux autres. Or allez & penſez bien à voſtre cas. Apres ce bon admoneſtement il ſe va coucher, & les filles auſſi, leſquelles penſerent bien chacune à part ſoy, quel bon mot elles pourroient dire la nuict des combatz, pour auoir ces deux cens eſcuz; mais elles ſe delibererent à la fin d'attendre l'aſſaut, eſperant que le (17) bon Dieu leur donneroit ſus l'heure ce qu'elles auroient à dire. Le

---

16. *Savouret*] Savouret, de l'Italien *Saporetto*, ragoût: dans le figuré, bon mot, comme qui diroit, mot plein de ſel. Au lieu de *ſavouret* on lit en d'autres Editions *ſoubriquet*.

17. *Le bon Dieu*] Belle occaſion à eſperer le ſecours du bon Dieu! & à ce propos le Conte des Gabs dans le *Galien reſtauré*.

iour des nopces fut (18) l'endemain : ilz espouserent : ilz font grande chere : ilz ballent ; que voulez-vous plus ? Les licts se font : les trois Pucelles de (19) Marolles se couchent, & les Maryz apres. Celuy de la plus grande, en la mignardant luy met la main sus le ventre & par tout : qui trouua incontinent qu'il estoit vn peu ridé par le bas ; qui luy fit souuenir qu'on la luy auoit belle baillée. O ho, dit-il, les Oyseaux s'en sont allez.

---

18. *L'endemain*] Il en a eté de ce mot, comme de *Lendit*, *Lierre*, *Landier*, *Luette*, *&c.* où l'article s'est incorporé.

19. *Pucelles de Marolles.*] Marolles, autrefois *Maroilles*, en Latin *Maricolæ*, *Marcoliæ*, & *Mariliæ* ; est un Village du Hainaut, dependant d'une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, dans le Diocese de Cambrai. Comme les Moines y etoient les Maîtres, leur familiarité avec les filles du Village fit qu'elles eurent mauvais bruit ; en sorte que, par une contre-verité qui a passé en proverbe, on a nommé *Pucelles de Marolles*, celles qui ne le sont pas.

La Damoiſelle luy reſpond tout contant, Tenez vous au nid: Et vne. Le mary de la ſeconde, en la maniant, trouua que le ventre eſtoit vn peu rond. Comment, dit-il, la grange eſt pleine! Battez à la porte, luy reſpondit-elle : Et deux. Le Mary de la tierce en iouant les ieux, cogneut incontinent qu'il n'eſtoit pas le (20) fol. Le chemin eſt battu, dit-il. La ieune luy dit : Vous ne vous en eſgarerez pas ſi toſt: Et trois. La nuict ſe paſſe, le lendemain elles ſe trouuerent deuant leur Pere, & chacune luy rapporta ce qui luy eſtoit aduenu & ce qu'elle auoit

---

20. *Qu'il n'etoit pas le fol.*] Les Fous en toute occaſion, s'avancent & marchent les premiers. L'Homme dont on parle ici reconnoît qu'il n'etoit pas le *Fou*, n'etant pas venu le premier; d'autres y ayant paſſé avant lui, qui avoient battu le chemin. Verville, chap. 45. Maturin Cordier, page 319. *C'eſt le fol qui a commencé la Danſe*, Sannio ſaltationem occepit.

refpondu. * *Quæritur* à laquelle des trois le Pere deuoit donner les deux cens efcuz. Vous y fongerez, & ne fçay fi vous ferez point des miens, qui fuis d'aduis qu'elles deuoient toutes trois departir les deux cens efcuz ; ou bien en auoir chacune deux cens, *propter mille rationes, quarum ego dicam tantum unam brevitatis causâ:* c'eft-à-dire, pour mille raifons, dont ie vous en diray vne pour briefueté ; c'eftoit que toutes trois eftoient de bonne volonté: Toute bonne volonté eft reputée pour le fait. *Ergo* (21) *in tantum*

* *On demande.*

21. *In tantum*] La premiere Edition, & plufieurs autres, ont *intratum*: ce qui fe pourroit interpreter, *Ergo intratum in earum penetralia fuerat*. Mais comme les termes de cette confequence ne repondent pas à ceux des deux premieres propofitions ; j'aimerois mieux lire *in tantum*, conformément à l'Edition de 1572. & qui en bonne confequence voudroit dire, que

consequentia est in (22) * *Barbara*, ou ailleurs. Mais cependant, s'il ne vous desplait, ie vous feray vne question à propos de ceste-cy: Lequel vous aymeriez mieux estre (23) cocu en herbe, ou en gerbe? Et ne respondez pas trop tost, qu'il vaut mieux l'auoir esté en herbe, & ne l'estre point en gerbe: Car vous sçauez combien c'est chose rare &

---

toute bonne volonté etant reputée pour le fait, il s'ensuivroit que les trois sœurs, n'ayant pas manqué de bonne volonté, *in tantum fecerant, in quantum voluerant.*

22. *Barbara*] Les trois voyelles A dans le mot *Barbara* denotent trois propositions generales affirmatives; dont, quand un syllogisme est composé, il est appellé un syllogisme en *Barbara*. Ce qu'il ajoûte *ou ailleurs*, est imité de Rabelais qui fait dire à Janotus, L. 1. ch. 19. Il est *in tertio prima*, en *Darii* ou ailleurs.

* *Terme de Logique.*

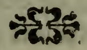
23. *Cocu en herbe ou en gerbe.*] *Cocu en herbe*, est celui qui epouse une fille qu'un autre a depucelée, mais qui demeure fidéle à son Mari,

de

de grand contentement, que d'espouser vne pucelle. Et bien s'elle vous fait cocu apres, le plaisir vous demeure tousiours, (ie ne dy pas d'estre cocu) ie dy de l'auoir depucelée : Et puis vous auez mille faueurs, mille auantages à cause d'elle. (24) Pantagruel le dit bien : mais ie ne veux pas en debatre les raisons d'vne part & d'autre. Ie vous en laisse le pensement à vostre loisir, puis vous m'en sçaurez à dire.

Cocu en gerbe, est celui qui epouse une Pucelle, laquelle ensuite le fait cocu.

24. *Pantagruel*,] C'est à dire, Rabelais, L. 3. ch. 28. en la persone de frere Jean, qui dit à Panurge: *Si tu es Coquu*, ergo *ta femme sera belle* ; ergo *tu seras bien traité d'elle*; ergo *tu auras des amis beaucoup*; ergo *tu seras sauvé*.



NOUVELLE VI.

Du Mary de Picardie qui retira sa femme de l'amour, par vne remonstrance qu'il luy fit en la presence des Parens d'elle.

IL y eut iadis vn Roy de France, duquel le nom ne se sçait point au vray quant à cest affaire dont nous voulons parler. Tant y a qu'il estoit bon Roy & digne de sa * Couronne. Il se rendoit fort communicatif à toutes personnes, & s'en trouuoit bien; car il apprenoit les nouuelles aupres de la verité; ce qu'on ne faict pas quand on n'escoute. Pour venir à nostre compte, ce bon Roy se pourmenoit par les contrées de son Royaume, & quelquesfois alloit par villes en

* *Couronne*] Coronne. *R.*

habit diſſimulé, pour mieux entendre la verité de toutes ſortes d'affaires. Vn iour il voulut viſiter ſon païs de Picardie en perſonne Royale, portant toutesfois ſa priuauté accouſtumée. Eſtant à Soiſſons, il fit venir les plus apparens de la ville, & les fit ſeoir à ſa table, par ſigne de grande familiarité : les inuitant & en-hardiſſant à luy compter toutes nouuelles, les vnes ioyeuſes, les autres ſerieuſes, ainſi qu'il venoit à propos. Entre autres il y en eut vn qui ſe mit à compter deuant le Roy la nouuelle qui s'enſuit. Sire, il eſt aduenu, dit il, * n'agueres en vne de vos villes de Picardie, qu'vn perſonnage de robbe longue & de Iuſtice, lequel vit encor', ayant perdu ſa femme apres auoir eſté aſſez longuement auec elle : & s'eſtant aſſez bien trouué

* *N'agueres*] Depuis n'ha guéres. *R.*

d'elle, print enuie de ſe marier en ſecondes nopces à vne fille qui eſtoit belle, ieune, & de bon lieu : non toutesfois qu'elle fuſt ſa pareille en biens, & moins encores en autres choſes. Car il eſtoit desia plus de demy paſſé, & elle en la fleur de ſes ans & gaillarde à l'aduenant : tellement, qu'il n'auoit pas le fouet pour mener ceſte (1) trompe. Quand elle eut commencé à gouſter vn peu que c'eſtoit des ioyes de ce monde, elle ſentit que ſon mary ne la faiſoit que mettre en appetit. Et combien qu'il la traictaſt bien d'habillemens, de la bouche, de bonne

---

1. *Ceſte trompe*] *Trompe*, mot du Maine & de l'Anjou dans la ſignification de *Toupie*, *Sabot*. Ces Toupies etant originairement de la matiere dont eſtoient les premieres Trompes, c'eſt-à-dire de corne, furent nommées *Trompes*; comme elles ont eté nommées *Sabots*, quand on les a faites de la matiere des ſabots, c'eſt-à-dire de bois.

chere, de visage, & de paroles: toutesfois cela n'estoit que mettre le feu aupres des estoupes; si bien qu'il lui print fantasie d'emprunter d'ailleurs ce qu'elle n'auoit pas à son gré à la maison. Elle fait vn amy auquel elle se tint pour quelque temps: puis ne se contentant de luy seul, en fit vn autre, & puis vn autre: De maniere qu'en peu de temps ilz se trouuerent si bon nombre qu'ils nuysoient les vns aux autres, entrans à heures dues & indues en la maison pour l'amour de la ieune femme, qui auoit des-ia mis à part la souuenance de son honneur, pour entendre du tout à ses plaisirs, cependant que son mary ne s'en aduisoit pas, ou par aduenture si bien: mais il s'armoit de patience, songeant en soy-mesme qu'il falloit porter la penitence de la folie qu'il auoit faicte; d'auoir sus le haut de son aage prins vne fille si ieune d'ans. Ce

train dura & continua tant, que ceux de la ville en tenoient leurs comptes, dont les parens de luy se fascherent fort ; l'vn desquelz ne se peut plus tenir qu'il ne luy vint dire ; luy remonstrant la rumeur qui en estoit ; & que s'il n'y obuioit il donneroit à penser qu'il seroit de vil courage, & enfin qu'il seroit laissé de tous ses parens, & des gens de sorte. Quand il eut entendu ce propos, il fit semblant deuant celuy qui luy tenoit tel que le cas le requeroit ; c'est à dire, d'vn grand desplaisir & fascherie : & luy promit que il y mettroit ordre par tous les moyens à luy possibles. Mais quand il fut à part soy il songea bien ce qui en estoit : qu'il estoit hors de sa puissance de nettoyer si bien vn tel affaire, que les taches n'en * demou-

* *Demeurassent*. R.

raſſent tousiours, ou long temps. Il penſoit que la femme ſe deuſt garder par vn reſpect de la vertu & par crainte de ſon des-honneur; autrement toutes les murailles de ce monde ne la ſçauroient tenir qu'elle ne fiſt vne fois des ſiennes. Dauantage, luy qui eſtoit homme de bon diſcours, raiſonnoit en ſoy-meſme que l'honneur d'un homme tiendroit à bien peu de choſe, s'il dependoit du fait d'vne femme. Ce qui le gardoit (* *) d'apprehender les matieres trop auant. Toutesfois, pour ne ſembler eſtre nonchalant de ſon inconuenient domeſtique, lequel eſtoit eſtimé ſi des-honneſte du commun des hommes, il s'aduiſa d'vn moyen lequel ſeul il penſoit eſtre expedient en tel cas. Ce fut qu'il achepta vne maiſon qui eſtoit ioignante au der-

* * *D'approcher*. R.

riere de la ſienne, & des deux en fit vne : diſant qu'il vouloit s'accommoder d'vne entrée & d'vne iſſue par deux coſtez. Ce qui fut executé diligemment : & fut poſé vn huis de derriere le plus proprement qu'il ſe peut aduiſer ; duquel il fit faire demie douzaine de clefz, & n'oublia pas à faire faire vne gallerie bien propice pour les allans & venans. Cela ainſi appreſté, il choiſit vn iour de commodité pour inuiter à diſner les principaux parens de ſa femme : ſans toutesfois appeller ceux du coſté de luy pour celle fois. Il les traicta bien & à bonne chere. Quand ils eurent diſné, auant que perſonne ſe leuaſt de table, il ſe print à leur dire ainſi en la preſence de ſa femme : Meſſieurs & mes Dames, vous ſçauez combien de temps il y a que i'ay eſpouſé votre parente que voicy : i'ay eu le loiſir de connoiſtre que ce n'eſ-

toit pas à moy à qui elle se devoit marier, d'autant que nous n'estions pas pareils elle & moy. Toutesfois, quand ce qui est faict ne se peut desfaire, il faut aller iusques au bout. Puis en se tournant vers sa femme, luy dit, M'amie, i'ai eu depuis peu de temps en ça des reproches de vostre gouuernement, lesquelles m'ont grandement despleu. Il m'a esté dit que vous auez des ieunes gens qui viennent ceans à toutes heures du iour pour vous entretenir : chose qui est à vostre grand des-honneur & au mien. Si ie m'en fusse apperçeu d'heure, i'y eusse pourveu plustost. Si est-ce qu'il vaut mieux tard que iamais. Vous direz à ceux qui vous hantent que d'icy en auant ils entrent plus discretement pour vous venir voir : Ce qu'ils pourront faire par le moyen d'vne porte de derriere que ie leur ay faict faire, de laquelle voicy demie dou-

zaine de clefz que ie vous baille, pour leur en donner à chacun la ſienne : & s'il n'y en a aſſez, nous en ferons faire d'autres ; le ſerrurier eſt à noſtre commandement. Et leur dites qu'ils trouuent * moyen de departir leur temps le plus commodément pour vous & pour eux qu'il ſera poſſible. Car ſi vous ne vous voulez garder de mal faire, au moins ne pouuez vous que le faire ſecrettement, pour empeſcher le monde de parler contre vous & contre moy. Quand la ieune femme euſt ouï ces propos venans de ſon mary, & en la preſence de ſes parens, elle commença à prendre vergoigne de ſon fait, & luy vint au deuant le tort & des-honneur qu'elle faiſoit à ſon mary, à ſes parens, & à ſoy-meſme : dont elle eut tel remors, que deſlors en là elle ferma la porte à

* *Maniere*. R.

tous ſes amoureux & à ſes plaiſirs deſordonnez; & depuis veſquit auec ſon mary en femme de bien & d'honneur. Le Roy ayant ouy ce compte, voulut ſçauoir qui eſtoit le perſonnage: Foy de Gentil-homme, dit-il, voilà l'vn (2) des plus froids & plus patiens hommes de mon Royaume: il feroit bien quelque choſe de bon, puis qu'il ſçait bien faire la patience. Et des l'heure luy donna l'eſtat de Procureur General au Païs de Picardie Quant eſt de moy, ſi ie ſçauois le nom de ceſt homme de bien, ie le * voudrois honorer d'v-

---

2. *L'un des plus froids & plus patiens hommes*] Il y avoit en 1680. un Conſeiller au Parlement de Dijon, qui n'etoit pas moins patient. Celui ci, dont la femme entretenoit un Galant nommé *Le Beau M* *** dit un jour à d'autres Conſeillers qui lui en faiſoient des reproches: *Meſſieurs, il n'y vient plus que de nuit.*

* *Voudrois.* Voudroye. R.

ne immortalité. Mais le temps luy a faict le tort de suprimer son nom, qui meritoit bien d'estre mis ez Croniques, voire d'estre canonizé: car il a esté vrai martyr en ce monde, & croy qu'il est maintenant bien-heureux en l'autre. Qu'ainsi vous en prenne : *Amen.* Car vne Prestre ne vaut rien sans Clerc.

NOUVELLE VII.

Du Normand allant à Rome, qui fist prouision de Latin pour porter au sainct Pere ; & comme il s'en ayda.

VN Normand voyant que les Prebstres auoient le meilleur temps du monde, apres que sa femme fut morte eut enuie de se faire d'Eglise: mais il ne sçauoit lire ny escrire que bien peu. Et toutesfois ayant ouy dire que pour ar-

gent on fait tout, & s'estimant aussi habile homme que beaucoup de Prestres de sa Paroisse, s'adressa à l'vn de ses familiers, luy demandant comment il se deuoit gouuerner en cest affaire. Lequel apres plusieurs propos debatus d'vne part & d'autre l'en reconforta, & luy dist que s'il vouloit bien faire son cas il falloit qu'il allast à Rome; & que à grand peine en auroit-il la raison de son Euesque, qui estoit difficile en cas de faire Prebstres, & de bailler les (1) *A Quocumque*; mais que le Pape qui estoit empesché à tant d'autres choses ne prendroit garde à luy de si pres & le depescheroit incontinent. D'auantage qu'en ce faisant il verroit le Païs, & que quand il seroit retourné ayant esté créé Prebstre de la main du Pape, il n'y auroit celuy qui ne luy fit

1. *A Quocunque* :] Terme de la Formule de l'Ordination.

honneur, & qu'en moins de rien il feroit beneficié, & deuiendroit vn grand Monſieur. Mon homme trouue ces propos fort à ſon gré : mais il auoit tousiours ce ſcrupule ſur ſa conſcience, touchant le fait du Latin ; lequel il declara à ſon conſeiller, luy diſant. Voire, mais quand ie ſeray deuant le Pape, quel langage parleray-ie ? il n'entend pas le Normand, ny moy le Latin ; que feray ie ? Pour cela, dit l'autre, ne te faut pas demeurer : Car pour eſtre Preſbſtre il ſuf fit de ſçauoir bien ſa (2) Meſſe de *Requiem*, (3) de *Beata*, & (4) du *Sainct-Eſprit*, leſquelles tu au-

---

2. *Meſſe de* [Requiem] Les Meſſes de Morts, ſont appelées Meſſes de *Requiem*, parce que l'*Introïte* commence par *Requiem*.

3. *De Beata*] C'eſt une Meſſe de la Vierge.

4. *Du Sainct Eſprit*.] Celle qui commence par l'Invocation du S. Eſprit.

ras aſſez toſt appriſes quand tu ſeras de retour. Mais pour parler au Pape, ie t'apprendrai trois motz de Latin bien aſſis, que quand tu les auras dits deuant luy, il croira que tu ſois le plus grand Clerc du monde. Mon homme fut tres-aiſe, & voulut ſçauoir tout à l'heure ces trois mots. Mon ami (luy dit l'autre) incontinent que tu ſeras deuant le Pape, tu te ietteras à genoux en luy diſant : *Salue Sancte Pater*. Puis il te demandera en Latin : *Vnde es tu* ? C'eſt-à-dire, *D'où eſtes-vous* ? Tu reſponderas : *De Normania*. Puis il te demandera : *Vbi ſunt litteræ tuæ* ? Tu luy diras : *In manica mea*. Et promptement ſans autre delay, il commandera que tu ſois expedié. Puis tu t'en reuiendras. Mon Normand ne fut onc ſi ioyeux, & demoura quinze ou vingt iours auec ſon homme, pour luy mettre ces trois mots de Latin en la teſte. Quand il penſa les bien

ſçauoir, il s'appreſta pour prendre le chemin de Rome. Et en allant ne diſoit choſe que ſon Latin, *Salue Sancte Pater. De Normania. In manica mea.* Mais ie croy bien qu'il les (5) dit & redit ſi ſouuent & de ſi grande affection, qu'il oublia le beau premier mot, *Salue Sancte Pater*: & de malheur il eſtoit desia bien auant de ſon chemin. Si mon Normand fut faſché, il ne le faut pas demander: Car il ne ſçauoit à quel Sainct ſe vouer, pour retrouuer ſon mot, & penſoit bien que de ſe preſenter au Pape ſans cela, c'eſtoit aller (6) aux meu-

---

5. *Il le dit & redit ſi ſouvent*] A peu-près *comme ma grand'mere*, (dit Verville chap. 33.) *qui* tant *plus diſoit ſa Patenôtre, & moins la ſavoit, ſi qu'enfin elle la dit tant & tant, qu'elle l'oublia.*

6. *Aller aux meures ſans crochet*] On a beſoin de crochet pour acrocher aux branches du Meurier le panier où l'on met les meures, qu'on ne pourroit cueillir autrement ſans ſe tacher.

res ſans crochet, & ſi ne cuidoit point qu'il fuſt poſſible de trouuer homme ſi fidele enſeigneur & qui lui ſçeuſt ſi bien monſtrer comme celuy de ſa Paroiſſe, qui luy auoit apprins. Iamais homme ne fut ſi marry : iuſques à tant qu'vn Samedy matin il entra en vne Egliſe de la ville où il eſtoit, attendant la grace de Dieu ; là où il entendit que l'on commençoit la Meſſe de Noſtre Dame, en notte, *Salue ſancta Parens.* Et mon Normand d'ouurir l'oreille : Dieu ſoit loué & noſtre Dame, dit-il : il fut ſi reſiouy qu'il luy ſembloit eſtre reuenu de mort à vie. Et incontinent s'eſtant faict redire ces mots par un Clerc qui eſtoit-là, iamais depuis n'oublia, *Salue ſancta Parens*, & pourſuiuit ſon voyage auec ſon latin : croyez qu'il eſtoit bien ayſe d'eſtre né. Et fit tant par ſes iournées qu'il arriua à Rome. Et faut noter que de ce temps-là il

n'estoit pas si mal-aysé de parler aux Papes comme il est de present. On le fist entrer deuers le Pape, auquel il ne failloit à faire la reuerence, en luy disant bien deuotement, *Salue sancta Parens*: Le Pape luy va dire, *Ego non-sum Mater Christi*: Le Normand luy respond, *De Normania*: Le Pape le regarde & luy dit, *Dæmonium habes? In manica mea*, respondit le Normand. Et en disant cela il mit la main en sa manche pour tirer ses Lettres. Le Pape fut vn petit surpris, pensant qu'il allast tirer le (7) Gobelin de sa manche. Mais

---

7. *Le Gobelin*] Le mot *Gobelin* est ici employé fort à propos, etant usité de toute ancienneté en Normandie, dans la signification d'*Esprit folet*. Orderic Vital, Moine Normand du XII. siecle, parlant du Demon que S. Taurin, premier Evêque d'Evreux, chassa du Temple de Diane, & qui ne laissa pas de continuer son sejour dans la même Ville, ajoûte qu'il y demeuroit enco-

quand il vid que c'estoient Lettres, il s'asseura, & luy demanda encor en latin : *Quid petis ?* Mais mon Normand estoit au bout de sa leçon, qui ne respondit mes-huy rien à chose qu'on luy demandast. A la fin quand quelques vns de sa nation l'eurent ouy parler son (8) Cauchois, ilz se prinrent à l'arraisonner, ausquelz il donna bien tost à cognoistre qu'il auoit apprins du Latin en son village pour sa pro-

re de son temps, & que le Peuple le nomoit *Gobelin* : *Hunc vulgus* Gobelinum *appellat.* Les Normans venus du Nord en apporterent avec eux le mot *Kobolt*, Lutin, d'où il est aisé de voir que s'est formé le diminutif *Gobelin.* Wierius Lib. I. *de Prestigiis Dæmon.* cap. 22. dérive l'Alleman du Grec *κόβαλος* : certains Demons de la suite de Bacchus etoient au raport d'Harpocration, nommez *κόβαλοι.*

8. *Parler son Cauchois*] Langage du pays de Caux. On appelle à Paris, comme en Normandie, *Pigeons Cauchois* les gros Pigeons ; parce que les plus gros Pigeons de Normandie sont ceux de Caux.

uiſion, & qu'il ſçauoit beaucoup de bien : mais qu'il n'entendoit pas la maniere d'en vſer.

NOUVELLE VIII.

De l'aſſignation donnée par M. Itace Curé de Baignolet à vne belle vendeuſe de naueaux, & de ce qui en aduint (1).

MEſſire (2) Itace Curé de Baignolet, combien qu'il

---

1. Ce Conte & le ſuivant ne ſont point dans l'Edition de 1588. ni dans celle de 1558.

2. *Itace*] Sulpice Sévére fait mention de deux Evêques Eſpagnols contemporainsſur la fin du quatrieme ſiecle, l'un nommé *Idace*, l'autre *Ithace*, que pluſieurs ecrivent *Itace*. C'eſt le nom qu'on donne ici au Curé de Bagnolet, nommé *Euſtache* dans la Table ; aparemment parce qu'on a prétendu qu'*Itace* etoit corrompû d'*Euſtache* : Ainſi à Dijon les femmes qui prennent leur nom d'*Euſtache*, ſont nommées *Itaice*.

fut grand homme de bien, Docteur en Theologie, *ergo* il eſtoit homme, *ergo* naturel par argumens pertinens, *ergo* aymoit les femmes naturelles comme vn autre; ſi bien que voyant vn iour vne belle vendeuſe de naueaux, ſimple, & facile à toutes bonnes choſes faire, il l'arraiſonna vn peu en paſſant, luy demandant comme ſe portoit marchandiſe, & ſi ſes naueaux eſtoient bons & ſains, parce qu'il en aymoit fort le potaige; à ceſte occaſion luy monſtra ſon (3) *Ioannes*, auquel commanda luy enſeigner

---

3. *Son Joannes*,] Le nom de *Jean*, illuſtre dans ſon origine Hébraïque, eſt tombé dans le mépris pour être devenu trop commun : ce qui donna lieu au fameux Jean de la Caſe de faire ſur ſon nom le plaiſant *Capitolo* qui commence :

S'io haveſſi manco quindici a vent'anni,
Meſſer Gandolfo, i mi sbattezzerei,
Per non haver mai più nome Giovanni.

ſon logis, pour luy en apporter d'ores-en-avant, dont elle ſeroit bien payée, *& reliqua*, car il eſtoit charitable, & dauantage reſpectif d'adreſſer ſes charitez & aumoſnes en lieu qui le meritoit. Elle luy promet d'y aller ; & *Ioannes* par proviſion en emporte ſa fourniture, la payant au double par le commandement de ſon maiſtre. La marchande de naueaux ne fait faute au premier iour de paſſer par deuant le logis, & demander ſi on vouloit des naueaux : il luy fut dit qu'elle vint le ſoir parler ſecretement à Monſieur, afin de receuoir vne liberalité honneſte, laquelle fournye de la main dextre, (4) il ne vouloit pas (ſelon que

---

4. *Il ne vouloit pas, &c.*] On le diſoit par raillerie du Cardinal Mazarin, qui n'etoit pas un donneur. *Jamais homme*, diſoit-on, ***ne pratiqua mieux le precepte de l'Evangile ; la main gauche ne ſavoit point chez lui ce que la droite donnoit.***

dict l'Evangile) que la main senestre en sentist rien ; à l'occasion dequoy il assignoit la nuict prochaine. La ieune femme s'y accorde , le Curé demeure en bonne deuotion sur le soir l'attendant, & commandant à *Ioannes* son *Famulus* de soy coucher de bonne heure en la garde-robe ; & s'il oyoit d'auenture quelque bruit de ne s'en resueiller , ne releuer , ne formaliser aucunement. Cependant le bon Itace se pourmene , descend , remonte, regarde par la fenestre si ceste Marchande vient point : Brief il est reduit en semblable (5) agonie

---

5. *En semblable agonie que Roger en l'attente d'Alcine , au Romand de Roland furieux*] L'inquietude de Roger en attendant Alcine , est decrite par l'Arioste, Chant 7. de son Roland Furieux , Stances , 23. 24. & 25. non pas avec la gravité de Virgile , mais de la maniere qu'auroit fait Ovide , s'il avoit eu pareille matiere à traiter.

que Roger en l'attente d'Alcine, au Romand de Roland furieux. Finablement estant lassé de tant descendre & monter par son escalier, assis en vne chaire en sa chambre, ayant toutesfois laissé la porte de son logis entr'ouuerte pour receuoir la marchande, sans en faire oyr aucun bruit aux voysins de peur de scandale, qui seroit plus grand, procedant de sa qualité que des autres, à cause de la vie qui doit estre exemplaire. Voicy arriuer la chalande, qui monte droit en haut : Bon soir Monsieur, dit-elle. Vous soyez la tres-bien venue m'amye, (respond-il) vrayement vous estes femme de promesse & de tenue : & s'approchant pour la tenir & accoller amoureusement, suruint vn quidam, qui les surprend & s'escrie à la femme, O meschante, ie me doutois bien que tu allois en quelque mauuais lieu, quand tu te

(6)robbois ainsi sur la brune. Et ce disant, auec vn gros baston & à tour de bras commença à ruer sur sa drapperie, quand le bon Itace s'y oppose & se met entre deux, disant, Hola, tout beau, & tout ce qui luy pouuoit venir en la teste & en la bouche comme à personne bien estonnée du basteau. Comment, Monsieur, (replique l'homme) subornez vous ainsi les femmes mariées que vous faictes venir de nuict en vostre logis? Et vous preschez que qui veut mal faire suit les tenebres & fuit la lumiere! La femme alors luy dit, Mon mary, mon amy, vous n'entendez pas nostre cas: le bon Seigneur que voicy, aduerty de no-

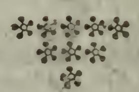
6. *Tu te robbois*] Du mot *robe*, pris non-seulement pour *habit*, mais generalement pour toute fourniture & prouision, est venu l'ancien Verbe *rober*, dont la signification est beaucoup mieux exprimée par le Verbe d'usage *dérober*.

ſtre pauureté honteuſe, m'a fait dire par ſes gens, qu'il nous vouloit faire une liberalité, mais qu'il n'en pretendoit aucune vaine gloire & ne vouloit qu'elle fuſt veue ne ſceue. Et pour ce que nous couchons mal, en faveur de lignée & generation, il s'eſt reſolu de nous donner ſon lict que vous voyez bel & bon, à la charge ſeulement de prier Dieu pour luy; Choſe qu'il ne pouuoit bonnement executer qu'à telle heure, pour les raiſons que deſſus: Pour ce, mon mary, paſſez votre colere, & au lieu de faire ainſi l'Olybrius, remerciez Meſſire Itace. Adonc ſe print le mary à s'excuſer grandement du peché d'ire enuers ſon bon Curé & Confeſſeur, luy en demandant pardon & mercy. Ceſte bonne & ſubtile invention de femme, reſiouit aucunement Meſſire Itace, lequel eſtoit en voye d'eſtre teſtonné par ledict mary irrité, & en dan-

ger d'estre scandalisé des voisins : chose qui eust esté grandement enorme pour vn homme de son estat. Le mary auec fort gracieuses paroles de remerciement, tire le lict de plume en la place, sans oublier les draps mesmes qui y estoient tout blancs attendant l'escarmouche. Il monte apres, deffait le beau pauillon (7) de sarges de diuerses couleurs qui y estoit, print sa charge du plus lourd fardeau, & sa femme du reste avec treshumbles actions de graces. Eux ainsi departis, Messire Itace non trop content, tant de la proye qui luy estoit si facilement eschappée, que du butin qu'on luy auoit enleué, appelle *Ioannes*, qui auoit

7. *De Sarges*] Toute la Cour, du tems de M. de Vaugelas, qui le rapporte ainsi dans ses Remarques imprimées pour la premiere fois l'an 1646. disoit *sarge.* Il y a long-tems que toute la France ne dit plus que *serge.*

assez ouy le bruit, & entendu la plusspart du ieu, auquel dit de mine fort faschée : Aga *Famule*, le villain, comme il a emboué ma paillace de ses piedz ; au moins s'il eust osté ses souliers auant que monter sur mon lict. Le *Ioannes* voulant d'vne part consoler son maistre, & d'autre part estant fasché qu'il n'avoit eu sa part au butin, luy dit : *Domine*, vous sçauez le bon vieil latin, *Rustica progenies nescit habere modum* : c'est-à-dire, *Oignez vilain, il vous poindra.* Si vous m'eussiez appellé quand les souillons sont venus ceans, je les eusse chassez à coups de baston, & ne seriez maintenant faché de veoir vostre chambre desgarnie sans l'aide de Sergens.



NOUVELLE IX.

Des moyens qu'vn plaisantin donna à son Roy, afin de recouurer argent promptement.

PUis que Triboulet a eu credit és meilleures compaignies, & que ses faceties tiennent lieu en ce present livre, il nous a semblé bon de luy donner pour compagnon un certain plaisant, des mieux nourris en la * Court de son Roy : & pour ce qu'il le voyoit en perplexité de recouurer argent pour subuenir à ses guerres, luy ouurit deux moyens (dont peu d'autres

* *Court de son Roy*,] Touchant les mots *Cour* & *Court*, voyez ce qui en a eté remarqué ci-devant au commencement de la Nouv. II. Note 2.

que luy se fussent aduisez.) (1) L'vn, dit-il, Sire, est de faire vostre office alternatif, comme vous en auez faict beaucoup en vostre Royaume : ce faisant, ie vous en ferai toucher deux millions d'or, & plus. Ie vous laisse à penser si le Roy & les Seigneurs qui y assistoient rirent de ce premier moyen, desquelz pensant mettre ce fol en sa haute game, luy demanderent : Et bien, maistre fol, est ce tout ce que tu sçais de moyens propres à recouurer finances ? Non, non, respond le Fol (se presentant au Roy) i'en sçay bien vn autre aussi bon & meilleur ; c'est de commander par vn Edit que tous les licts des Moines soyent venduz par

---

1. *L'un, dit-il, Sire, est de faire votre office, &c.*] Ceci, avec toute la page suivante, se trouve presque mot à mot dans Henri Etienne, ch. 21. de son Traité préparatif à l'Apologie d'Herodote.

tous les païs de voſtre obeïſſance, & les deniers apportez és coffres de voſtre eſpargne. Sur quoy le Roy luy demanda en riant : Où coucheroient les pauures Moynes quand on leur auroit oſté tous leurs licts? auec Nonnains. Voire mais (replique le Roy) il y a beaucoup plus de Moynes que de Nonnains. Adonc le Compagnon eut ſa reſponce toute preſte, & fut que vne Nonnain en logeroit bien demy douzaine, pour le moins ; & croyez (diſoit ce fol) qu'à ceſte fin les Rois voz Predeceſſeurs, & autres Princes, ont faict baſtir en beaucoup de villes (2 les conuents des Religieux viz à viz de ceux des Religieuſes.

---

2 *Les Convents des Religieux viz à viz de ceux des Religieuſes.*] Afin que la Grange fût prés des Batteurs. H. Etienne, ch. 10. & 21. du Livre cité.

NOUVELLE X.

Du Procureur qui fit venir vne ieune Garse du village pour s'en seruir, & de son Clerc qui la luy essaya.

VN Procureur en Parlement estoit demeuré veuf, n'ayant pas encore passé quarante ans, & auoit tousiours esté assez bon compagnon, dont il luy tenoit tousiours : tellement qu'il ne se pouuoit passer de feminin genre, & luy faschoit de auoir perdu sa femme si tost, laquelle estoit encores de bonne emploite. Toutesfois, & nonobstant il prenoit patience, & trouuoit façon de se pouruoir le mieux qu'il pouuoit, faisant œuure de charité : c'est à sçauoir, aymant la femme de son voisin comme la sienne. Tantost reuisitant les procês de quelques femmes vefues, & au-

tres qui venoient chez luy pour le solliciter. Brief, il en prenoit là où il en trouuoit, (1) & frappoit souz luy comme vn casseur d'acier. Mais quand il eut fait ce train par vne espace de temps, il le trouua vn petit fascheux : car il ne pouuoit bonnement prendre la peine d'aguetter ses commoditez, comme font les ieunes gens : il ne pouuoit pas entrer chez ses voisins sans suspicion, veu qu'il ne l'auoit pas acoustumé. Dauantage il luy coustoit à fournir à l'appoinctement. Parquoy il se delibera d'en trouuer vne pour son ordinaire. Et luy souuint qu'à Arqueil, où il auoit quelques vignes, il auoit veu vne

---

1. *Et frappoit souz luy comme un casseur d'acier*] Je n'ai pas d'idée d'avoir vu ce Proverbe ailleurs. Je pense que *frapper comme un casseur d'acier*, c'est frapper de toute sa force.

(2) ieune Garſe de l'aage * de 16. à 17. ans nommée Gillette, qui eſtoit fille d'vne pauure femme gaignant ſa vie à filer de la laine. Mais ceſte Garſe eſtoit encore toute ſimple & niaiſe, combien qu'elle fuſt aſſez belle de viſage. Si ſe penſa le Procureur que ce ſeroit bien ſon cas, ayant ouy autrefois vn prouerbe qui dit : *Sage amy, & ſotte amie.* Car d'vne amie trop fine, vous n'en auez iamais bon compte. Elle vous ioue touſiours quelque tour de ſon meſtier : elle vous tire à tous les coups quelque argent de ſouz (3) l'aiſſe : ou elle

2. *Jeune Garſe*] *Garſe*, ou comme on l'ecrit aujourd'hui plus ordinairement *Garce*; ſe prend encore ſimplement pour *fille* en diverſes Provinces : de même que *gouge* dans le Languedoc, ou *Goujat* ſe dit auſſi pour Garçon ; *un genti Goujat*.

* *De ſeize à dix-ſépt ans.* R.

3. *Quelque argent de ſouz l'aiſle*] *De deſſous l'aile* auroit été plus regulier. *Ti-*

veut eſtre trop braue, ou elle vous fait porter les cornes ou tout enſemble. Pour faire court : mon Procureur, un beau temps de vendanges * alla à Arqueil : demanda cette ieune Garſe à ſa mere pour chambriere, luy diſant qu'il n'en auoit point, & qu'il ne s'en ſçauroit paſſer : qu'il la traiteroit bien, & qu'il la marieroit quand il viendroit à temps : la vieille qui entendit bien que vouloient dire ces parolles, n'en fit pas pourtant grand ſemblant, & luy accorda aiſément de luy bailler ſa fille, contrainte par pauureté, luy promettant de

---

rer l'argent de deſſous l'aile, c'eſt le tirer de deſſous l'aiſſelle, parce que c'eſt là qu'on mettoit autrefois la bourſe, ou le bourſon, nommé communément *gouſſet*; d'où eſt venu qu'on a dit *ſentir le gouſſet*, pour exprimer la mauvaiſe odeur que le bourſon porté ſous l'aiſſelle y devoit contracter.

* *Alla lui meſme à Arqueil, & demanda.* R.

la luy enuoyer le Dimanche prochain : ce qu'elle fit. Quand la ieune Garſe fut à la ville, elle fut toute esbahie de veoir tant de gens, parce qu'elle n'auoit encores veu que des vaches. Et pource le Procureur ne luy parloit encores de rien : mais alloit tousiours chercher ſes aduentures, en la laiſſant vn peu aſſeurer. Et puis il luy vouloit faire faire des acouſtremens, afin qu'elle euſt meilleur courage de bien faire. Or il auoit vn Clerc en ſa maiſon qui n'auoit point toutes ces conſiderations là : car au bout de deux ou de trois iours, eſtant le Procureur allé diſner en la ville, quand il eut aduiſé ceſte Garſe ainſi neufue, il commence à ſe faire avec elle, luy demandant dont elle eſtoit, & lequel il faiſoit meilleur aux champs ou à la ville. M'amye, dit-il, ne vous ſouciez de rien, vous ne pouuiez pas mieux arriuer que ceans,

car vous n'aurez pas grand peine : le Maiſtre eſt bon homme, il faict bon auec luy. Or ça m'amye, diſoit-il, ne vous a-t-il point encore dit pourquoy il vous a priſe ? Nenny, dit-elle, mais ma mere m'a bien dit, que ie le ſeruiſſe bien, & que ie retinſſe bien ce qu'on me diroit, & que ie n'y perdrois rien. M'amie dit le Clerc, voſtre mere vous a bien dit vray. Et pource qu'elle ſçauoit bien que le Clerc vous diroit tout ce que vous auriez à faire, ne vous en a point parlé plus auant. M'amye, quand vne ieune fille vient à la ville chez vn Procureur, elle ſe doit laiſſer faire au Clerc tout ce qu'il voudra ; mais auſſi le Clerc eſt tenu de luy enſeigner les couſtumes de la ville, & les complexions de ſon Maiſtre : afin qu'elle ſçache la maniere de le ſeruir. Autrement les pauures filles n'apprendroient iamais rien, ny leur Maiſtre ne leur

feroit iamais bonne chere, & les renuoyeroit au village. Et le Clerc le disoit de tel escient, que la paure Garse ne eust osé faillir à le croire, quand elle oyoit parler d'apprendre à bien seruir son Maistre. Et respondit au Clerc d'vne parole demy rompue, & d'vne contenance toute niaise: (4) *i'en serois bien tenue à vous*, disoit-elle. Le Clerc voyant à la mine de ceste Garse, que son cas ne se portoit pas mal, vous commença à iouer auec elle; il la manie, il la baise. Elle disoit bien: Oh ma mere ne me l'a pas dit: mais cependant mon Clerc la vous embrasse; & elle se laissoit faire tant elle estoit folle, pensant que ce fust la coustume & usance de la ville. Il la vous

---

4. *J'en serois bien tenue à vous*] Verville de même, ch. 19. fait dire à une autre niaise. *Ardé, Monsieur, je vous suis bien attenue.*

renuerſe toute viſue ſus vn Bahu, le Diable y ait part, qu'il eſtoit aiſe ! & depuis continuerent leurs affaires enſemble à toutes les heures que le Clerc trouuoit ſa commodité. Cependant que le Procureur attendoit que la Garſe fuſt deniaiſée, ſon Clerc prenoit ceſte charge ſans procuration. Au bout de quelques iours le Procureur ayant faict accouſtrer la ieune fille, laquelle ſe faiſoit tous les iours en meilleur point, tant à cauſe du bon traitement, que parce que les belles plumes font les beaux oyſeaux, qu'auſſi à raiſon que elle faiſoit fourbir ſon bas, eut enuie d'eſſayer s'elle ſe voudroit renger au montoir ; & enuoya par vn matin ſon Clerc en ville porter quelque ſac. Lequel d'aduenture venoit d'auec Gillette de deſrober vn coup en paſſant. Quand le Clerc fuſt dehors, le Procureur ſe met à follaſtrer auec elle, luy mettre la

main au (5) tetin : puis sous la cotte. Elle luy rioit bien : car elle auoit *desia apris qu'il n'y auoit pas dequoy pleurer :* mais pourtant elle craignoit tousiours auec vne (6) honte villageoise qui luy tenoit encores, principalement deuant son Maistre. Le Procureur la serre contre le lict : & parce qu'il s'apprestoit de faire en la propre sorte que le Clerc, quand il l'embrassoit, la

---

5. *La main au tetin*] *Teton* ne s'est dit que vers la fin du seiziéme siécle. On disoit auparavant *Tetin*, qui aujourd'hui se prend pour le bout de la mammelle. *Teton* au commencement etoit un diminutif de *Tetin*, suivant l'explication du Sieur de La Noue, qui dans son Dictionaire des Rimes interprete *Teton* petit *tetin*. Maurice de la Porte mort le 23. d'Avril 1575. est je pense, l'Auteur le plus ancien qui ait ecrit *Teton*. C'est dans ses Epithetes.

6. *Une honte Villageoise*] C'est ce que Ciceron appelle *pudor subrusticus*. Ad Fam. 5. 12.

preſſant de fort prês ; la Garſe, (hé, qu'elle eſtoit ſotte!) luy va dire : Oh Monſieur, ie vous remercie, nous en venons tout maintenant le Clerc & moy. Le Procureur qui auoit la (7) brayette bandée, ne laiſſa pas à donner dedans le (8) noir : Mais il fut bien peneux (9), ſçachant que ſon Clerc auoit commencé de ſi bonne heure à la luy deniaiſer. Penſez que le Clerc eut ſon congé pour le moins.

---

7. *La Brayette bandée.*] Le contenant pour le contenu.

8. *Donner dedans le noir.*] On appelle *noir* cet endroit de la femme, parce qu'il eſt brun, & l'on a dit *donner dans le noir*, & faire *un coup de noir*, par une metaphore empruntée de l'exercice de l'arc ou de l'arquebuſe, où l'on viſe à un rond noir qui ſert de but.

9. *Il fut bien peneux*] Voyez ci-devant la Note 4. de la Nouv. IV. pag. 51.

NOUVELLE XI.

De celuy qui acheua l'oreille de l'enfant, à la femme de son voisin (1).

IL ne se faut pas esbahir, si celles des champs ne sont gueres fines, veu que celles de la ville se laissent quelquesfois abuser bien simplement. Vray est qu'il ne leur aduient pas souuent : car c'est és villes que les femmes font les bons tours, de par Dieu, c'est là. Car ie veux dire qu'il y auoit en la ville de Lyon vne ieune femme honnestement belle, laquelle fut mariée à vn Marchand d'assez bonne

1. Ce n'est ni de Bocace, ni des Cent Nouvelles Nouvelles, ni de Straparole ; c'est uniquement de ce Conte-ci que La Fontaine a emprunté son *Faiseur d'Oreilles*. Il est vrai qu'il y a joint le *Racommodeur de Moûle*, dont il n'est ici fait nulle mention.

trafique (2) : mais il n'eut pas esté auec elle trois ou quatre mois, qu'il ne luy fallust aller dehors pour ses affaires, la laissant pourtant enceincte seulement de trois semaines. Ce qu'elle cognoissoit, à ce qu'il luy prenoit quelquesfois defaillement de cœur, auec tels autres accidens qui prennent aux femmes enceinctes. Si

---

2. *Un Marchand d'assez bonne trafique*] Le mot *Trafique* etoit alors de trois syllabes, & feminin. Nicot n'a mis dans son Dictionaire que *la Trafique.* Monet, qui est venu depuis, a mis dans le sien *la Trafique* & *le Traficq*; mais le masculin, des le tems de Monet même, avoit prevalu. Les Etymologistes se donnent beaucoup de peine à chercher l'origine du mot *Trafic* : elle est neanmoins tres-simple, venant de l'Italien *Traffico*, parce qu'en vertu du transport des marchandises, *quella ch' era ficcata in un luogo, si ficca poi in un altro* : ce que le Verbe *Trafficare*, de *Tra* & de *ficcar*, exprime fort bien, *quasi transficcare.*

toſt qu'il fut parti, vn ſien voiſin nommé le ſire André (3), s'en vint voir la ieune femme ſa voiſine, comme il auoit de couſtume de hanter priuément en la maiſon par droit de voiſiné: qui ſe print à railler auec elle, luy demandant comme elle ſe portoit en meſnage. Elle luy reſpond qu'aſſez bien: mais qu'elle ſe ſentoit eſtre groſſe. Eſt-il poſſible, dit-il? voſtre mary n'auroit pas eu le loiſir de faire vn enfant depuis le temps que vous eſtes enſemble. Si eſt-ce que ie le ſuis, dit-elle, car la Dena (4)

3. La Fontaine a retenu le nom d'*André*, qu'il appelle tantoſt *le Compere André*, tantoſt *le Sire André*.

4. *Car la Dena Toiny . . .*] *Dena* au patois de Lyon, ſignifie *Dame* : du Latin *Domina*, *donna*, *dona*, DENA. *La Dena Toini*, c'eſt la Dame Toini.

REFL. L'Auteur auroit pu ajouter, pour la perfection de ſa Remarque, que le mot *Dena* du patois Lyonois, peut avoir eté formé du mot abregé *Dña*, qui dans

Toiny m'a dit qu'elle ſe trouua ainſi comme ie me trouue de ſon premier enfant. Or, ce luy dit le ſire André, ſans toutesfois penſer grandement en mal, ne qu'il luy en deuſt aduenir ce qu'il en aduint; croyez-moy, que ie me cognois bien en cela; & à vous veoir ie me doute que voſtre mary n'a pas fait l'enfant tout entier, & qu'il y a encore quelque oreille à faire; ſus mon honneur, prenez y bien garde. J'ay veu beaucoup de femmes qui s'en ſont mal trouuées, & d'autres qui ont eſté plus ſages, qui ſe ſont fait acheuer leur enfant en l'abſence de leur mary, de peur des inconueniens. Mais incontinent que mon compere ſera venu, faites le luy acheuer. Comment, dit la ieune femme, il eſt allé

---

les anciennes impreſſions ſe trouve pour *Domina*; comme *Dn̄s*, *Dn̄i*, *Dn̄o*, &c. pour *Dominus*, *Domini*, *Domino*.

en Bourgogne, il ne ſçauroit pas eſtre icy d'vn mois, pour le pluſtoſt. M'amie, dit-il ; vous n'eſtes donc pas bien, voſtre enfant n'aura *(5)* qu'vne oreille ; & ſi eſtes en danger que les autres d'aprés n'en auront qu'vne non plus. Car voulentiers quand il adueint quelque faute aux femmes groſſes de leur premier enfant, les derniers en ont autant. La ieune femme à ces nouuelles fut la plus faſchée du monde. Eh mon Dieu, dit-elle, ie ſuis bien pauure femme : ie m'esbahis qu'il ne s'en eſt aduiſé de le faire tout deuant que de partir. Je vous diray (dit le Sire André) il y a remede par

---

5. *N'aura qu'une Oreille*] La Fontaine exprime cela par *enfant monaut*, mot qui n'eſt dans aucun Dictionaire, qui ne ſe dit nulle part, & qui eſt de ſon invention. Il l'a tiré du Grec μόνωτος, *uniauris*. Voyez auſſi le Chap. des Navigations de Panurge.

tout, fors qu'à la mort. Pour l'amour de vous vrayement ie suis content de le vous acheuer, chose que ie ne ferois pas (6) si c'estoit vn autre : car i'ay assez d'affaires enuiron les miens ; mais ie ne * voudrois pas que par faute de secours, il vous fust aduenu vn tel inconuenient que cestuy-là. Elle qui estoit à la bonne foy, pensa que ce qu'il luy disoit estoit vray : Car il parloit brusquement & comme s'il luy eust voulu faire entendre qu'il faisoit beaucoup pour elle, & que ce fust qu'vne * coruée pour luy. Conclusion, elle se fit acheuer cet enfant : dont le Sire André s'acquitta gentiment,

---

6. *Chose que je ne ferois pas si c'estoit,* &c.]

La Fontaine a donné un tour merveilleux à tout ceci.

* *Voudroye.* R.

* *Courvée.* R.

non pas ſeulement pour ceſte fois-la, mais y retourna aſſez ſouuent depuis. Et à vne des fois la ieune femme luy diſoit : Voire mais ſi (7) vous luy faites quatre ou cinq oreilles? Arriere (8), ce ſera vne mauuaiſe beſongne. Non, non ce dit le Sire André, ie n'en feray qu'une ; mais penſez vous qu'elle ſoit ſi toſt faicte ? Voſtre mary à demeuré ſi long-temps à faire ce qu'il y a de fait ! Et puis on peut

---

7. *Voire, mais ſi vous lui faites*, &c.] La Fontaine.

> *Tant fut ouvré qu'Alix dans la penſée*
> *Sur cette affaire un ſcrupule ſe mit ;*
> *Et l'innocente au bon Apôtre dit :*
> *Si cet enfant avoit pluſieurs oreilles*
> *Ce ne ſeroit à vous bien beſoigné.*

8. *Arriere*] Pour *au rebours* : Idiotiſme uſité dans le Lyonois & en Bourgogne. *Arriere* ſe diſoit même autrefois dans tout le Royaume, pour *encore*, *de plus*. Voyez Nicot.

bien

bien faire moins, mais on ne ſçauroit en faire plus : Car quand vne choſe eſt acheuée, il n'y faut plus rien. En ceſt eſtat fut acheuée ceſte oreille. Quand le mary fut venu de dehors, ſa femme luy dit en folatrant : Ma figue (9) vous eſtes vn beau faiſeur d'enfant ! vous m'en auiez fait vn qui n'euſt eu qu'vne oreille, & vous en eſtiez allé ſans l'acheuer. Allez, allez, dit-il, que vous eſtes folle ! Les enfans ſe font-ilz ſans oreilles ? Ouy dea ils ſe font, dit-elle : Demandez-le au Sire André, qui m'a

9. *Ma figue, vous eſtes*, &c.] Comme bien des hommes, pour eviter de jurer *par Dieu*, jurent *par bieu*, *par bleu*, *par di*, *par dienne*, &c. Bien des femmes de même, pour eviter de dire *ma foi* en jurant, diſent, les unes *ma fi*, les autres *ma figue*, & d'autres *ma fiquette* : *figue* ni *fiquette* ne ſont point une alluſion à l'Italien *fica*, comme le diſent en raillant le Molza dans ſon *Capitolo delle Fiche*, & le Caro ſon Commentateur ; mais une ſimple extenſion du mot *fi*, dit au lieu de *foi*.

dit qu'il en a veu plus de vingt qui n'en auoient qu'vne, par faute de les auoir acheuez, & que c'eſt la choſe la plus mal-aiſée à faire que l'oreille d'vn enfant. Et s'il ne la m'euſt acheuée, penſez que i'euſſe fait vn bel enfant. Le mari ne fut pas trop content de ces nouuelles. Quel acheuement eſt-ce ci! dit-il. Qu'eſt-ce qu'il vous a fait pour l'acheuer ? Le demandez-vous? dit elle : Il m'a fait comme vous me faites. Ah ha, dit le mari, eſt-il vrai ! m'en auez-vous fait d'une telle? Et Dieu ſçait de quel ſommeil il dormit là-deſſus. Et luy qui eſtoit homme colere, en penſant à l'acheuement de ceſte oreille, donna par fantaiſie * plus de cent coups de dague à l'acheueur. Et luy dura la nuit plus de mil ans, qu'il n'eſtoit desia apres ſes vengeances. Et de fait, la premiere

* *Fantaſie*. R.

chose qu'il fit quand il fut leué, ce fut d'aller à ce Sire André, auquel il dit mille outrages, le menaçant qu'il le feroit repentir du meschant tour qu'il luy auoit fait. Toutes-fois, de grand menasseur peu de faict. Car quand il eut bien faict du mauuais, il fut contraint de s'appaiser pour vne couuerte de Cataloigne (10) que luy donna le Sire André : à la charge toutesfois, qu'il ne se mesleroit plus de faire les oreilles de ses enfans, & qu'il les feroit bien sans luy.

---

10. *Pour une couverte de Cataloigne*] J'ai fait imprimer *Cataloigne*, conformément à la premiere Edition. D'autres ont *Castaloigne*, qui approche davantage de *Castelogne*, aujourd'hui le mot d'usage. Furetiere dérive ce mot de *Casta lana*; parceque, dit-il, on les fait d'ordinaire de la toison des agneaux. D'autres, avec plus de vrai-semblance, le dérivent de *Catalogne*, parce que ces couvertures sont venues de Catalogne, & qu'elles en retiennent le nom en diverses Provinces de France.

NOUVELLE XII.

*De Fouquet, (1) qui fit accroire au Procureur * son maistre, que le bon homme estoit sourd: & au bon homme que le Procureur l'estoit; & comment le Procureur se vengea de Fouquet.*

VN Procureur en Chastelet tenoit deux ou trois Clercs soubz luy, entre lesquelz y auoit vn apprentis filz d'vn homme assez riche de la ville mesme de Paris, lequel l'auoit baillé à ce Procureur pour

1. Ce *Fouquet* pouvoit bien être Angevin. C'est un diminutif de *Fouques*, nom de plusieurs Comtes d'Anjou. Les *Fouquets*, originaires d'Angers, portent un ecureuil dans leurs Armes, parce qu'un ecureuil en Anjou s'appelle un *Fouquet*.

* *Au Procureur en Chastelet*. B.

apprendre le ſtile. Le jeune filz s'appelloit *Fouquet*, de l'âge de 16. à 17. ans, qui eſtoit bien affetté, & faiſoit tousiours quelque chatonnie (2). Or ſelon la couſtume des maiſons des Procureurs, Fouquet faiſoit toutes les * coruées. Entre leſquels l'vne eſtoit qu'il ouuroit quaſi tousiours la porte (3) quand on tabutoit pour congnoiſ-

2. *Quelque Chatonnie.*] *Chatonnie* ſe prend pour malice, niche, tour de Page, tour d'Eſpiegle. Les chats ſont malins; & de là *Chatonie*, & plus bas *chaterie*, dans le même ſens. A Dijon, *chat*, c'eſt un friand; *chaterie*, c'eſt friandiſe: *chatogner*, aimer les friandiſes, en derober pour les manger en cachette. Mais *chatonie*, en quelque ſignification que ce ſoit, eſt un mot inconnu.

* *Courvées.* R.

3. *Quand on tabutoit*] *Tabuter*, dans les vieux livres, ſignifie toujours *ennuyer, fatiguer*. Ici c'eſt *heurter*, *fraper à la porte*. *Tabouler* ſe trouve dans Monet, & & ſe dit à Dijon en ce ſens. Le monoſyllabe *Ta* marque du bruit, ſur-tout

tre les parties que ſeruoit ſon maiſtre, & pour ſçauoir qu'elles demandoient, pour le luy rapporter. Il y auoit vn homme de Bagneux qui plaidoit en Chaſtelet, & auoit pris le maiſtre de Fouquet pour ſon Procureur, lequel il venoit ſouuent voir : & pour mieux eſtre ſeruy luy apportoit par les fois chappons, beccaſſes, leuraux : & venoit voulentiers vn peu aprês midi, ſus l'heure que les Clercs diſnoient ou acheuoient de diſner. Auquel Fouquet alloit ſouuent ouurir : mais il n'y prenoit point de plaiſir à vne telle heure ; car il y alloit du temps pour luy, parce que le bon homme ſe mettoit en raiſon auec luy, tellement qu'il falloit bien ſouuent que Fouquet

---

quand il eſt redoublé. Olivier Maillart au troiſiéme Sermon *ante Adventum*, a dit: *Trac trac*, pour exprimer le bruit qu'on fait en heurtant.

allaſt parler à ſon maiſtre, & puis en rendre reſponſe, qui faiſoit qu'il diſnoit quelquefois bien legerement. Et ſon maiſtre d'vne autre part n'auoit pas grand reſpect à luy, car il l'enuoyoit à la ville à toutes heures du iour vingt fois, & cent fois (4) ne ſçay combien, dont il eſtoit fort faſché. A l'vne des fois, voici ce bon homme de Bagneux qui frappe à la porte, & à heure accouſtumée : lequel Fouquet entendoit aſſez au frapper. Quand il eut tabuté deux ou trois coups, Fouquet luy va ouurir, & en allant s'auiſa de iouer vn tour de chatterie à ſon homme,

4. *Vingt fois, & cent fois, ne ſçai combien*] Marot dans la Balade de Frere Lubin.

Pour courir en poſte à la Ville
Vingt fois, cent fois, ne ſçai combien,
&c.

qui vient, disoit il, tousiours quand on disne ; & se pensa comment son maistre en auroit sa part. Ayant ouuert l'huis : (5) Et puis, bon homme ; que dites vous ? Ie voulois parler à Monsieur, dit-il, pour mon proces. Et bien, dit Fouquet, dites moi que c est, ie le luy iray

---

5. *Et puis bon homme*, &c.] Anciennement *Et puis* etoit le premier mot qu'on se disoit dans la rencontre : c'etoit comme l'ouverture du discours. Marot dans son Dialogue des deux Amoureux, les fait debuter chacun par un *Et puis* Jacques Peletier, Auteur de la plufpart de ces Contes, dans une Epigramme :

Un Mari frais encore en l'an & jour,
Venant des champs trouva la Damoiselle
Dedans sa chambre à point, & de sejour
Bon soir ! Et puis ? Grand chére ce dit-
elle ; &c.

Ce qui signifie, *Bon soir, ma femme : Comment vous va ? Grand chére*, répond la femme ; c'est-à-dire, *je me porte tres-bien ; je suis tres-gaie.*

dire. Oh, dit le bon homme, il faut que ie parle à luy, vous n'y ferez rien sans moy. Bien donc, dit Fouquet, ie m'en vois luy dire que vous estes ici. Fouquet s'en va à son maistre & lui dit : C'est cest homme de Bagneux qui veut parler à vous. Fay le venir, dit le Procureur. Monsieur, dit Fouquet, il est deuenu tout sourd ; au moins il oyt bien dur : Il faudroit parler haut, si vous vouliez qu'il vous entendit. Et bien, dit le Procureur ; ie parleray prou haut. Fouquet retourne au bon homme, & luy dit : Mon amy, allez parler à Monsieur : mais sçauez vous que c'est ? Il * a eu vn catherre qui luy est tombé sus l'oreille & est quasi deuenu sourd : quand vous parlerez à luy criez bien haut ; autrement, il ne vous entendroit pas. Cela fait,

* *Il y a* &c. . . R.

Fouquet s'en va veoir s'il acheueroit de disner ; & allant il dit en soy même : Nos gens ne parleront pas tantost en conseil. Ce bon homme entre en la chambre où estoit le Procureur, le salue, en luy disant : Bon iour Monsieur, si haut qu'on l'oyoit de toute la maison. Le Procureur luy dit encores plus haut : Dieu vous gard mon amy, que dites-vous ? Lors ilz entrerent en propos de proces : & se mirent à crier tous deux, comme s'ilz eussent esté en un bois. Quand ilz eurent bien crié, le bon homme prend congé de son Procureur, & s'en va. Delà à quelques iours, voicy retourner ce bon homme : mais ce fut à une heure que par fortune Fouquet estoit allé par ville, là où son maistre l'avoit enuoyé. Ce bon homme entre ; & apres auoir salué son Procureur, luy demande comment il se portoit. Il respond

qu'il se portoit bien. Eh , Monsieur, dit le bon homme, Dieu soit loué: vous n'estes plus sourd au moins? Dernierement que vins icy, il falloit parler bien haut : mais maintenant vous entendez bien (Dieu mercy.) Le Procureur fut tout esbahy. mais vous , dit-il , mon ami, estes-vous bien guéri de vos oreilles ? C'estoit vous qui estiez sourd. Le bon homme luy respond qu'il n'en auoit point esté malade : & qu'il auoit tousiours bien ouy, la grace à Dieu. Le Procureur se souuint bien incontinent que c'estoit des fredaines de Fouquet; mais il trouua bien dequoy le luy rendre. Car vn iour qu'il l'auoit enuoyé à la ville, Fouquet ne faillit point à se ietter dedans vn ieu de paume, qui n'estoit pas gueres loing de la maison ; ainsi qu'il faisoit le plus des fois, quand on l'enuoyoit quelque part. De quoy son maistre estoit assez bien aduerti ;

& mesme l'y auoit trouué quelquesois en passant. Sçachant bien qu'il y estoit, il enuoya dire à vn Barbier son compere, qui demeuroit là aupres, qu'il luy feit tenir vn beau balay neuf tout prest; & luy fit dire à quoy il en auoit affaire. Quand il sçeut que Fouquet pouuoit bien estre eschauffé à (6) testonner la * bourre, il vint entrer au ieu de paume, & appelle Fouquet, qui auoit desia bandé sa part de deux douzaines d'esteufs, & iouoit à l'acquit. Quand il le

---

6. *Testonner la bourre*] Anciennement, lorsqu'un Barbier accommodoit promptement la tête à quelcun, qu'il lui frisoit les cheveux, les peignoit, les poudroit, les parfumoit; cela s'appelloit *testonner*. Mais *testonner* s'est dit aussi pour *battre* quelcun en lui donant des coups sur la tête.

Ici *testonner la bourre*, c'est pousser l'eteuf. Les eteufs etoient garnis de toufes de bourre, & c'est de *toufe* qu'on a dit *eteuf*.

* *La Borre*. R.

veid ainſi rouge : Eh mon amy, vous vous gaſtez, dit-il, vous en ſerez malade ; & puis voſtre pere s'en prendra à moy. Et là deſſus au ſortir du ieu de paume, le fait entrer chez le Barbier : auquel il dit : Mon compere, ie vous prie, preſtez moi quelque chemiſe pour ce ieune filz qui eſt tout en eau ; & le faites vn petit frotter. Dieu, dit le Barbier, il en a bon meſtier ; autrement il ſeroit en danger d'vne pleureſie. Ilz font entrer Fouquet en vne arriere boutique, & le font deſpouiller au long du feu qu'ilz feirent allumer pour faire bonne mine. Et cependant, les verges s'appreſtoient pour le pauure Fouquet, qui ſe fuſt bien voluntiers paſſé de chemiſe blanche. Quand il * fut deſpouillé, on apporte ces maudites verges, dont il fut eſtrillé ſouz le ventre & par tout. Et en fouettant, ſon maiſtre luy diſoit : Dea

* *Se fut* R.

Fouquet, i'etois l'autre iour ſourd : & vous, eſtes vous point punais à ceſt heure ? (7) Sentez vous bien le balay ? Et Dieu ſçait comment (8) il pleut ſus ſa mercerie. Ainſi le gentil Fouquet eut loiſir de retenir qu'il ne fait pas bon ſe iouer à ſon maiſtre.

---

7. *Sentez vous bien le balai*] *Sentir* eſt un terme fort equivoque. Les punais n'ont point d'odorat, & ſont privés par conſequent de la faculté de ſentir les odeurs : mais quand on demande à Fouquet en le fouettant s'il n'eſt point punais, s'il ſent le balai ; on equivoque ſur le mot *ſentir*, par rapport aux odeurs & aux coups de fouet, qui ſe font ſentir mais fort diverſement

8. *Il pleut ſus ſa mercerie.*] On diſoit de quelcun qui avoit eté maltraité, qu'il avoit plu ſur ſa mercerie ; parce que la pluie tombant ſur les marchandiſes, les gâte. Ce Proverbe eſt hors d'uſage.

NOUVELLE XIII.

D'vn Docteur en Decret qu'vn Bœuf blessa si fort, qu'il ne sçauoit en quelle iambe c'estoit.

VN Docteur (1) en la Faculté de Decret, passant pour aller lire aux Escolles, rencontra vne troupe de Bœufs; (où la troupe de Bœufs le rencontra) qu'vn varlet de Boucher menoit deuant soy. L'vn desquels * quidam Bœuf, comme Monsieur le Docteur passoit sus sa mulle, vint

1 *Un Docteur en la Fac. de Decret*] C'est un Docteur en Droit Canon, à cause de la I. Partie du Droit-Canon, intitulée *Decretum*, compilée par Gratien. Le lieu où l'on enseigne le Droit-Canon est appelé l'*Ecole de Decret*.

* *Quidem*. R.

frayer vn petit contre ſa robbe; dont il ſe print incontinent à crier: A l'ayde, ô le meſchant Bœuf, il m'a tué: ie ſuis mort. A ce cry s'amaſſerent force gens, car il eſtoit bien cognu, parce qu'il y auoit trente ou quarante ans, qu'il ne bougeoit de Paris; leſquelz à l'ouir crier penſoient qu'il fuſt enormément bleſſé. L'vn le ſouſtenoit d'vn coſté, l'autre d'vn autre, de peur qu'il ne tombaſt de deſſus ſa mulle. Et entre ſes hauts cris il dit à ſon *Famulus*, qui auoit nom Corneille: Vien ça, Eh mon Dieu! va t'en aux Eſcolles, & leur dy que ie ſuis mort, & qu'vn Bœuf m'a tué, & que ie ne ſçaurois aller faire ma lecture, & que ce ſera pour vne autre fois. Les Eſcolles furent toutes troublées de ces nouuelles, & auſſi Meſſieurs de la Faculté. Et incontinent l'allerent veoir quelques vns d'entre eux, qui furent deputez, qui le trouuerent eſtendu

ſus vn lict, & le Barbier enuiron, qui auoit des bandeaux d'huiles, d'onguens, (2 d'aubins d'œufs, & tous les ferremens en tel cas requis. Monſieur le Docteur plaignoit la iambe droite, ſi fort qu'il ne pouuoit endurer qu'on le déchauſſaſt : mais fallut incontinent deſcoudre la chauſſe. (3) Quand le Barbier eut veu la iambe à nud,

2. *D'Aubins d'œufs*] C'eſt-à-dire de blancs d'œufs. De *albus*, on a fait *albinus* & *albineus*. Celui-ci eſt dans *Palladius*, L. 4. Ch. 13, pour un cheval dont le poil tire ſur le blanc. *Albumen* dans le petit Dictionaire du P. Labbe, eſt rendu par *Albin d'œf*. Dans un autre que j'ai vu, imprimé l'an 1516. Goth. 4°. *Aulbuin*. Quelques-uns du tems de Nicot diſoient *aubun*. Ménage, au reſte, dans ſes Origines Italiennes, au mot *Ubino*, lit fort mal *Abineus*, pour *Albineus*, dans l'endroit que j'ai cité de Palladius.

3. *Quand le Barbier eut veu la jambe*] La profeſſion de Barbier n'etant point ſéparée en ce tems-là de celle de Chirurgien,

il ne trouua point de lieu entamé, ni meurdry, ni aucune apparence de blesseure, combien que tousiours Monsieur le Docteur criast, Ie suis mort, mon amy, ie suis mort. Et quand le Barbier y vouloit toucher de la main, il crioit encores plus haut : Oh, vous me tuez, ie suis mort. Et où est ce qu'il vous faict le plus de mal, Monsieur? disoit le Barbier. Et ne le voyez vous pas bien, disoit-il? Vn Bœuf m'a tué, & il me demande où c'est qu'il m'a blessé. Eh! ie suis mort. Le Barbier luy demandoit : Est-ce là, Monsieur? Nenny. Et là! Nenny. Brief il ne s'y trouuoit rien. Eh mon Dieu,

---

Barbier dans les Livres tant soit peu anciens, signifie d'ordinaire Chirurgien. Delà le quolibet : *Vous ne seriez pas bon Barbier, vous pensez mal* : & *celui-ci* : *D'où vient que tu me montres les dents? je ne suis pas Barbier.*

qu'eſt-cecy ! Ces gens cy ne ſçauroient trouuer là où i'ay mal : n'eſt-il point enflé ? dit-il au Barbier. Nenny. (4) Il faut donc, dit Monſieur le Docteur, que ce ſoit en l'autre iambe : car ie ſçay bien que le Bœuf m'a heurté. Il fallut deſchauſſer cette autre iambe. Mais elle ſe trouua bleſſée comme l'autre. (5) Baa, ce Barbier cy n'y entend rien : allez m'en querir vn autre. On y va : il vint, il n'y troue rien. Eh mon Dieu, dit Mon-

---

4 *Il faut donc que ce ſoit en l'autre jambe*] Le Domenichi, Liv. VI. de ſes *Facetie e motti*, page 326. conte à peuprês la même choſe de ce Boulonois capricieux, ſurnommé *L'Humore*, qui ayant la goute montroit un de ſes piés à ſon Valet, lui diſant : *Regardes, n'y vois-tu rien ?* *Non*, lui répondit le Garçon ; *mais je vois dans l'autre un endroit fort rouge. Couvres, couvres le bien*, reprenoit le Maître, *c'eſt aſſurément le ſiege de la douleur.*

5. *Baa,*] Exclamation à bouche ouverte, d'où eſt venu le mot *Baailler.*

ſieur le Docteur, voicy grand choſe; vn Bœuf m'auroit-il ainſi frappé ſans me faire mal! Vien ça, Corneille; quand le Bœuf m'a bleſſé, de quel coſté venoit-il? N'eſtoit ce pas deuers la muraille? Oui, *Domine*, ce diſoit le *Famulus*; c'eſt donc en ceſte iambe icy. Ie le leur ay bien dit des le commencement: mais il leur eſt aduis que c'eſt (6) mocque. Le Barbier voyant bien que le bon homme n'eſtoit malade que d'apprehenſion, pour le contenter y mit vn appareil leger, & luy banda la iambe, en lui diſant que cela ſuffiroit pour le premier appareil: Et puis dit-il, Monſieur noſtre maiſtre; quand vous aurez aduiſé en quelle iambe eſt votre mal, nous y ferons quelque autre choſe.

---

6. *Il leur eſt avis que c'eſt mocque*] Au lieu de *c'eſt mocque*, on trouve dans d'autres Editions *c'eſt ſe mocquer*.

NOUVELLE XIV.

Comparaiſon des Alquemiſtes, à la bonne ſemme (1) *qui portoit vne potée de laict au marché.*

CHacun ſçait que le commun langage des Alquemiſtes c'eſt qu'ils ſe promettent vn monde de richeſſes, & qu'ils ſçauent des ſecrets de nature que tous les hommes enſemble ne ſçauent pas; mais à la fin tout leur cas s'en va en fumée, tellement que leur Alquemie ſe pourroit plus proprement dire *Art*

1. Rabelais, L. 1. Ch. 33. cite une Farce intitulée *Le Pot au lait*, où etoit introduit un Cordonier raiſonant comme fait ici la Laitiere de Deſperiers. Voyez auſſi La Fontaine, Fable 9. de la 3. Partie: *Le Facetie del Domenichi*, L. 5. p. 250. *Item* le Conte de l'Ermite dans Hulsbuchs, p. 28.

qui mine, ou *Art qui n'est mie*. Et ne les sçauroit-on mieux comparer qu'à vne bonne femme qui portoit vne potée de laict au marché, faisant son compte ainsi : qu'elle la vendroit deux liards : de ces deux liards elle en achepteroit une douzaine d'œufs, lesquelz elle mettroit couuer, & en auroit vne douzaine de Poussins : ces Poussins deuiendroient grands, & les feroit chaponner : ces chapons (2) vaudroient cinq solz la piece, ce seroit vn escu & plus, dont elle achepteroit deux cochons, masle & femelle ; qui deuiendroient grands

---

2. *Ces chapons vaudroient cinq sols la piece*] Dans un Reglement de Police fait l'an 1680. à Dijon, un Chapon paillé (c'est-à-dire de paillier) est taxé six sols huit deniers. Il ne coûtoit que deux sols pendant le 13e. & le 14e. siecles. Sur quoi l'on peut voir Bodin dans sa Reponse aux Paradoxes de Malestroit.

& en feroient vne douzaine d'autres, qu'elle vendroit (3) vingt solz la piece : apres les auoir nourris quelque temps, ce seroient douze francs, dont elle achepteroit vne Iument, qui porteroit vn beau poulain, lequel croistroit & deuiendroit tant gentil : il sauteroit & feroit (4) *Hin.* Et en disant *Hin*, la bonne femme, de l'aise qu'elle auoit en son compte, se print à faire la ruade que feroit son poulain : & en ce faisant sa potée de laict va tomber, & se

3. *Deux cochons . . . . . vingt solz la piece*] J'ai oui dire qu'en 1620, & 1630, à Dijon les plus gros Cochons de lait se donnoient encore à vingt sols, les mediocres à dix, & les petits à cinq.

4. *Et feroit Hin*] Le Proverbe Espagnol : *Mula que haze* hin, *y muger que parla Latin, nunca hizieron buen fin.* * C'est-à-dire en Francois, Mule qui fait *hin*, & femme qui parle Latin, ne font jamais bonne fin.

respandit toute. Et voila ses œufs, ses poussins, ses chappons, ses cochons, sa jument,& son poulain, tous par terre. Ainsi les Alquemistes, apres qu'ils ont bien fournayé, charbonné, lutté, soufflé, distillé, calciné, congelé, fixé, liquefié, vitrefié, putrefié; il ne faut que casser un Alembic pour les mettre au compte de la bonne femme.

NOUVELLE XV.

Du Roy Salomon, qui fit la Pierre Philosophale; & la cause pourquoy les Alquemistes ne viennent au dessus de leurs intentions.

LA cause pour laquelle les Alquemistes ne peuuent paruenir au bout de leurs entreprinses; tout le monde ne la sçait pas: mais

Marie (1) la Propheteſſe la met bien à propos, & fort bien au long en vn liure qu'elle a fait de la grande excellence de l'Art, exhortant les Philoſophes, & leur donnant bon courage qu'ils ne ſe deſeſperent point : Et diſant ainſi que la (2) Pierre des Philoſophes eſt ſi digne & ſi précieuſe, que entre ſes admirables vertus & excellences, elle a puiſſance de contraindre les Eſpritz : & que quiconque l'a, il les peut coniurer, anathematiſer, lier, garrotter, baffouer, tormenter, emprisonner, genner, martyrer. Brief,

1. *Marie la Propheteſſe*] Sœur d'Aaron & de Moyſe. Le Livre publié ſous ſon nom eſt ſuppoſé, comme un infinité d'autres que les Chimiſtes ont attribués à divers anciens Philoſophes, Rois, &c. Le *Balneum Mariæ* tire ſon nom de cette Marie.

2. Ceci eſt rapporté plus ſuccinctement par Jacques *De Voragine*, Auteur de la Legende dorée, & par Pierre *De Natalibus* dans la Vie de Sainte Marguerite, le 20. de Juillet.

il en ioue de l'espée à deux mains : & peut bien faire tout ce qu'il veut, s'il sçait bien vser de sa fortune. Or est-ce dit-elle , que Salomon eut la perfection de cette Pierre : Et si cognut par inspiration divine la grande & merveilleuse proprieté d'icelle, qui estoit de contraindre les Gobelins, comme nous auons dit. Parquoi aussi-tost qu'il l'eut faite, il conclut de les faire venir. Mais il fit premierement faire vne Cuue de cuiure de merveilleuse grandeur : car elle n'estoit pas moindre, que tout le circuit du bois de Vincennes ; sauf que s'il s'en falloit quelque demi pied ou enuiron, c'est tout vn , il ne faut point s'arrester à peu de chose. Vray est, qu'elle estoit plus ronde, & la falloit ainsi grande pour faire ce qu'il en vouloit faire : & par mesme moyen feit faire vn Couuercle le plus iuste qu'il estoit possible. Et quant & quant & pareille-

ment, feit faire vne fosse en terre assez large pour enterrer cette Cuue: & la feit cauer le plus bas qu'il peut. Quand il veit son cas bien appareillé, il feit venir en vertu de ceste saincte Pierre tous les Esprits de ce bas monde, grands & petits, commençant aux Empereurs des quatre coins de la terre. (3) Puis feit venir les Roys,

---

3. Ces Contes ayant eté faits la plûpart sous le regne de Henri II, se trouvent remplis de plusieurs termes nouveaux apportés par les Italiens venus alors en France à l'ocasion de Catherine de Medicis. Tels sont *Colonel*, *Caporal*, & *Lancespessade*. On ecrit aujourd'hui *Anspessade*, ou *Anspeçade*. Voyez Ménage touchant l'etymologie de ces mots

Il est dit (p. 51. du Livre intitulé : *Le Cabinet du Roi de France*) que les Magiciens ont fait un inventaire de la Monarchie Diabolique, avec les noms & surnoms des soixante & douze Princes, & de sept millions quatre cens cinq mille neuf cens vingt six Diables.

les Ducz, les Comtes, les Barons, les Colonnels, Capitaines, Caporaux, Lanceſpeſſades, Soldats à pied & à cheval, & tous tant qu'il y en auoit. Et à ce compte il n'en demeura pas vn pour faire la cuiſine. Quand ilz furent venus, Salomon leur commanda en la vertu ſuſdite, qu'ilz euſſent tous à ſe mettre dedans ceſte Cuue, laquelle eſtoit enfoncée dedans ce creux de terre. Les Eſprits ne ſceurent contredire qu'ils n'y entraſſent. Et croyez que c'eſtoit à grand regret: & qu'il y en auoit qui faiſoient vne terrible grimaſſe. Incontinent qu'ils furent là dedans, Salomon fit mettre le couuercle deſſus, & le fit tres bien lutter (4) *cum luto*

4. Luter *cum luto ſapientiæ*] C'eſt ce qu'autrement on appelle *luter hermetiquement*; parce que les Chimiſtes atribuent la compoſition & la maniere de cet enduit à Hermes Triſmegiſte.

Sapientiæ : Et vous laiſſe meſſieurs les Diables là dedans ; leſquelz il fit encore couurir de terre, iuſques à ce que la foſſe fuſt comble. En quoy toute ſon intention eſtoit, que le monde ne fuſt pas infecté de ces meſchans & maudits (5) Vermeniers, & que les hommes de là en auant veſquiſſent en paix & amour ; & que toutes vertus & resiouiſſances regnaſſent ſus terre. Et de faict, ſoudainement apres furent les hommes ioyeux, contents, ſains, gays (6) drus,

---

5. *Ces maudits vermeniers*] Il appelle *Vermeniers* les Diables, parce que c'eſt une mauvaiſe vermine.

6. *Drus*] Fermes, rebondis : car *dru*, par metatheſe, vient de *dur* ; avec cette difference, que ce qui eſt dru n'eſt pas dur d'une dureté de pierre, mais ſeulement ferme, epais, ſerré. Ainſi *Fille drue*, eſt celle qui a la peau ferme : *Herbe drue*, quand elle eſt epaiſſe. Si l'on diſoit *chair drue*, on entendroit une chair ſerrée, ferme ſans être dure, courte, & ſavoureuſe, oppoſée à la mollaſſe.

(7) hubiz, (8) vioges, alaigres, esbaudiz, galans, galois, gaillards, gents, frisques, mignons, poupins, brusques. O qu'ilz se portoient bien! O que tout alloit bien! La terre apportoit toutes sortes de fruits, sans main mettre: les Loups ne mangeoient point le bestial: les Lions, les Ours, les Tigres, les Sangliers, estoient priuez comme Moutons. Brief, toute la Terre

---

7. *Hubiz*] C'est-à-dire bien nourris. Nicot, Monet, & Oudin, ecrivent *Hubir* & *Ubir*; expliquant le premier par *gouverner si bien une chose, qu'on en vienne à bout*; & le second par *bien nourrir*; *en sorte que le nourrisson croisse & profite* Je n'y vois pas grande difference. Aussi Nicot, que les deux autres n'ont fait que copier, tient *hubir* & *ubir* comme synonymes.

8. *Vioges*] C'est un mot que je n'ai lu nulle part qu'ici: je l'explique *vigoureux*, & le derive de *vie*; la terminaison *oge* n'etant qu'une extension du mot: *Vioge*, c'est-à-dire *plein de vie*; *Vitalis*, dans le sens que lui donne Horace, Liv. 2. Sat. 1. & 7.

sembloit estre vn Paradis, cependant que ces (9) truans de Diables estoient en basse fosse. Mais qu'auint-il? Au bout d'vn long espace de temps, ainsi que les Regnes se changent, & que les Villes se destruisent, & qu'il s'en reédifie d'autres: Il y eut un Roy, auquel il print enuie de bastir une ville. La fortune voulut qu'il entreprint de la bastir au propre lieu où estoient ces Diables enterrez. Il faut bien que Salomon faillit à y faire entrer quelque petit Diable qui s'estoit caché souz quelque motte de terre, quand ses compagnons y entrerent. Lequel quidam diablotin mit en l'entendement de ce Roy de faire sa ville en cedict

9. *Ces truans de Diables*] *Truant*, c'est à-dire gueux, coquin, vient de *Tru*, qui veut dire *Tribut*, *subside*; parce que l'imposition des subsides fait beaucoup de gueux.

lieu ; afin que ſes compagnons fuſſent delivrez. Ce Roy mit gens en œuure pour faire ceſte ville, laquelle il vouloit magnifique, forte, & imprenable. Et pour ce, il y falloit de terribles fondemens pour faire les murailles : tellement que les Pionniers caucrent ſi bas, que l'vn d'entre eux vint tout premier à deſcouurir ceſte Cuue où eſtoient ces diables ; lequel l'ayant ainſi heurtée, & ne s'eſtant ſouuenu que ſes compagnons s'en fuſſent apperçus, il penſe bien eſtre incontinent riche, & qu'il y euſt vn threſor ineſtimable là-dedans. Helas! quel threſor c'eſtoit! Eh Dieu que ce fut bien en la mal'heure! O que le Ciel eſtoit bien lors enuieux contre la Terre! O que les Dieux eſtoient bien courroucez contre le pauure genre humain! Où eſt la plume qui ſceuſt eſcrire? où eſt la langue qui ſceuſt dire aſſez de maledictions contre ceſte horrible &

malheureuſe deſcouuerte ? Voilà que faict l'avarice; voilà que faict l'Ambition, qui creuſe la terre iuſques aux Enfers pour trouuer ſon malheur, ne pouuant endurer ſon ayſe. Mais retournons à noſtre Cuue, & à noz Diables. Le Compte dit qu'il ne fut pas en la puiſſance de ces beſcheurs de la pouuoir ouurir ſitoſt. Car avecques la grandeur, elle eſtoit eſpaiſſe à l'aduenant. Pour ce il fut force que le Roy en euſt la cognoiſſance : lequel l'ayant veue, ne penſa pas autre choſe que ce qu'en auoient penſé les Pionniers. Car qui euſt iamais imaginé qu'il y euſt eu des Diables dedans, quand meſme on ne penſoit plus qu'il y en euſt au monde, veu le long-temps qu'il y auoit qu'on n'en auoit ouy parler ? Ce Roy ſe ſouuenoit bien que ſes prédeceſſeurs Roys auoient eſté infiniment riches : & ne pouuoit eſtimer autre choſe, ſinon qu'ilz euſ-

ſent là enfermé une finance incroyable ; & que les Deſtins l'auoient reſerué à eſtre poſſeſſeur d un tel bien , pour eſtre le plus grand Roy de la terre. Concluſion, il employa tant de gens qu'il en auoit enuiron ceſte Cuue. Et cependant qu'ilz chamailloient, ces Diables eſtoient aux eſcoutes : & ne ſçauoient bonnement que croire, ſi on les tiroit point de là pour les mener pendre , & que leur procés euſt eſté fait depuis qu'ils eſtoient là. Or les (10) Gaſtadours donnerent tant de coups à ceſte Cuue, qu'ilz la faucerent , & quand & quand enleuerent vne grand piece du couuercle , & firent ouuerture. Ne demandez pas ſi meſſieurs les Diables ſe battoient à ſortir à la foule : & quels cris ilz faiſoient en ſortant,

10. *Les Gaſtadours.*] Pionniers : de l'Italien *Guaſtatori* , parce qu'ils abbattent tout ce qui fait obſtacle à leurs travaux.

lesquelz espouuanterent si fort le Roy & tous ses gens, qu'ilz tomberent là comme morts. Et mes diables deuant & au pied. Ils s'en reuont par le monde chacun en sa chacuniere : fors que par aduenture il y en eut quelques-vns qui furent tout estonnez de veoir les Regions & les païs changez depuis leur emprisonnement. Au moyen de quoy ils furent vagabonds tout vn temps, ne sçachans de quel païs ilz estoient, ne voyans plus le clocher de leur paroisse. Mais par tout où ils passoient, ilz faisoient tant de maux, que ce seroit une horreur de les racompter. En lieu d'vne meschanceté qu'ilz faisoient le temps iadis pour tourmenter le monde, ilz en inuenterent de toutes nouuelles. Ilz tuoient, ilz ruoient, ilz tempestoient, ilz renversoient tout c'en dessus dessous. Tout alloit par escuelles : mais aussi les diables y estoient. De ce temps là y avoit

force Philoſophes (car les Alque-miſtes s'appellent Philoſophes par excellence) d'autant que Salomon leur auoit laiſſé par eſcript la maniere de faire la Sainɛ̃te Pierre, laquelle il avoit réduite en Art, & s'en tenoit Eſcole comme de Grammaire : tellement que pluſieurs arriuoient à l'intelligence ; attendu meſmes que les Vermeniers ne leur troubloient point le cerueau, eſtans enclos : mais ſi-toſt qu'ilz furent en liberté, ſe reſſentans du mauuais tour que leur auoit ioué Salomon en vertu de ceſte pierre ; la premiere choſe qu'ilz firent, ce fut d'aller aux fourneaux des Philoſophes, & les mettre en pieces. Et meſmes trouuerent façon d'effacer, d'eſgraffigner, de rompre, de falſifier tous les liures qu'ils peurent trouuer de ladicte Science : tellement qu'ilz la rendirent ſi obſcure & ſi difficile, que les hommes ne ſçauent qu'ilz y cherchent : &

l'eussent voulentiers abolie du tout; mais Dieu ne leur en donna pas la puissance. Bien eurent-ilz ceste permission d'aller & de venir pour empescher les plus sçauans de faire leurs besongnes : tellement que quand il y en a quelqu'vn qui prend le bon chemin pour y paruenir, & que telle fois il ne luy faut quasi plus rien qu'il n'y touche, voicy vn diablon qui vient rompre vn Alembic, lequel est plein de ceste matiere precieuse : & fait perdre en vne heure toute la peine que le pauure Philosophe a prinse en dix ou douze ans, de sorte que c'est à refaire. Non pas que les pourceaux y ayent esté, mais les Diables qui valent pis. Voilà la cause pourquoy on veoit auiourd'huy si peu d'Alquemistes qui paruiennent à leurs entreprises : non que la Science ne soit aussi vraye qu'elle fut onc; mais les Diables sont ainsi ennemis de ce don de Dieu. Et par-

ce qu'il n'eſt pas qu'vn iour quelqu'vn n'ayt ceſte grace de la faire auſſi bien que Salomon la fit oncques : de bonne aduenture s'il aduenoit de noſtre tems, ie le prie par ces preſentes, qu'il n'oublie pas à coniurer, adiurer, excommunier, anathematiſer, exorciſer, cabaliſer, ruiner, exterminer, confondre, abiſmer ces méchans Gobelins, Vermeniers, ennemys de nature & de toutes bonnes choſes, qui nuiſent ainſi aux pauures Alquemiſtes; mais encore à tous les hommes & aux femmes auſſi, cela s'entend. Car ilz leur mettent mille rigueurs, mille refus, & mille fantaſies en la teſte. Voire & eux-meſmes ſe mettent en la teſte de ces vieilles (11) ſempiterneuſes, & les rendent Diableſſes parfaictes. De

---

11. *Ces vieilles ſempiterneuſes*] Il y a long-tems qu'on ne dit plus que *vieille ſempiternelle.*

là eſt venu que l'on dit d'vne mauuaiſe femme, qu'elle a la teſte au diable.

NOUVELLE XVI.

De l'Advocat qui parloit Latin à ſa Chambriere : & du Clerc qui eſtoit le Truchement.

IL y a enuiron vingt-cinq ou quarante ans, qu'en la ville du Mans y auoit vn Aduocat qui s'appelloit La Roche Thomas, l'vn des plus renommez de la ville, combien que de ce temps-là y en euſt vn bon nombre de ſçauans. Tellement qu'on venoit bien à conſeil iuſques au Mans de l'Vniuerſité d'Angers. Ceſtuy Sieur de La Roche eſtoit homme ioyeux, & accordoit bien les recreations auec les choſes ſerieuſes. Il faiſoit bonne chere en ſa maiſon. Et quand il eſtoit en ſes

bonnes, qui estoit bien souuent; il Latinisoit le François, & Francisoit le Latin: & s'y plaisoit tant, qu'il parloit demy Latin à son Valet & à sa Chambriere aussi, laquelle il appelloit (1) *Pedissequé.* Et quand elle n'entendoit pas ce qu'il luy disoit, si n'osoit-elle pas luy faire interpreter ses motz: car La Roche Thomas lui disoit: Grosse pecore (2) Arcadique, n'entends

---

1. *Pedisséque*] Regulierement il auroit du dire *Pedi-séque*; la bonne ortographe du mot Latin etant *Pedisequus* & *Pedisequa*, comme il paroît par la mesure des vers de Plaute & de Terence où ces mots se trouvent; laquelle sans cela ne seroit pas juste. La lettre *S* ne doit non plus être redoublée dans *Pedisequus*, que dans *odorisequus* qu'on n'a jamais ecrit *odorissequus.*

Jean Le Maire, dans son *Temple de Vénus*, a usé deux fois du mot *Pedisséque.*

2. *Pecore Arcadique*] Juvenal Sat. VII, a dit *Arcadicus juvenis*, pour *stupide.* L'Arcadie etoit feconde en ânes & en mulets.

tu point mon (3) *Idiome*? De ces mots la pauure Chambriere estoit estonnée (4) des quatre pieds, car elle pensoit que ce fust la plus grande malediction du monde. Et à la verité il usoit quelquefois de si rudes termes, que les (5) poules s'en

---

On fit une fois à deux freres egalement benefts l'aplication de ce vers de la septiéme Eglogue de Virgile :

Ambo florentes ætatibus, Arcades ambo.

3. *Idiome*] Du Grec ἰδίωμα, *langage* particulier.

4. *Estonnée des quatre pieds.*] C'est-à-dire qu'elle etoit etonnée jusqu'à être en danger d'en tomber à la renverse, quand même elle auroit eu quatre piés. Au lieu d'*etonnée*, les termes ordinaires du Proverbe etoient *deferrée des 4. piés.*

5. *Les poules s'en fussent levées du juc.*] *Juc*, le bâton où se perchent les poules pour dormir. *Déjuc*, le tems où elle se reveillent & quittent le juc. Marot, dans sa Ballade du jour de Noël, a dit : *Tant au soir qu'au déjuc.* Furetiere, au mot *Déjuc*,

fussent leuées du Iuc. Mais elle trouua façon d'y remedier : car elle s'accointa de l'vn des Clercs, lequel luy mettoit par aduenture l'intelligence de ces mots en la teste par le bas; & la secouoit, dy-ie la (6) secouroit au besoin. Car quand son maître luy auoit dit quelque mot, elle ne faisoit que s'en aller à son Truchement qui l'en faisoit sçauante. Vn iour de par le monde, il fut donné un pasté de Venaison à La Roche Thomas : duquel ayant mangé deux ou trois lesches à l'es-

---

a cité Sarrasin au lieu de Marot. *Juc* vient de *jugum*, dit d'une perche mise de travers; & *jucher* de *jugare*, comme le prouve fort bien Ménage contre Du Cange, qui ecrit mal *joucher*, & le derive encore plus mal de *jocare*.

6. *La secouoit-la secouroit*] Le jeu de mots seroit plus plaisant au futur de *secouer*; si par exemple une fille disant à un garçon *secourez* moi, celui-ci lui répondoit : *Oui, je vous secoûrai volontiers.*

pargne avec ceux qui disnerent (7) quand luy : il dit à sa chambriere en desseruant, *Pedisseque*, (8) *serue* moi ce (9) *Farcime* de (10) *Ferine*, qu'il ne soit point (11) *Famulé*. La chambriere entendit assez bien qu'il luy parloit d'vn pasté : car

---

7. *Quand luy*] On a depuis dit *quand & lui*, qu'on a même ecrit *quant*; de même que *quant & quant* au lieu de *quand & quand*. Voyez Ménage, I. de ses Observations sur la Langue Françoise, p. 224. où il reprend fort bien Vaugelas.

8. *Serve moi* [*Server*, en Jargon de Pédant, c'est *garder*: du Latin *servare*. Les composés *conserver*, *observer*, *reserver*, sont François.

9. *Ce farcime*] Du Latin *Farcimen*, pâté.

10. *De ferine*] Du Latin *ferina*, où l'on sous-entend *caro* : de la venaison.

11. *Famulé*] C'est-à-dire *valeté* : comme si *famulare* signifioit *valeter*, abandonner aux valets, & que *famulari* en fût le Passif. Voyez une autre explication de *ne famuletur*, dans la premiere Serée de Bouchet.

elle luy avoit autrefois ouy dire le mot de *Farcime*; & puis il le luy monstroit. Mais ce mot de *Famulé*, qu'elle retint en se hastant d'escouter, elle ne sçauoit encore qu'il vouloit dire : elle print ce pasté, & ayant fait semblant d'auoir bien entendu, dit : *Bien Monsieur*. Et vint à ce Clerc quand ilz furent à part, lequel d'aduenture avoit esté present au commandement du maistre, pour luy demander l'exposition de ce mot *Famulé* : mais le mal fut, que pour celle fois il ne luy fut pas fidéle. Car il luy dit : M'amye, il t'a dit que tu donnes de ce pasté aux Clercs, & puis que tu serres le demeurant. La chambriere le creut, car iamais elle ne s'estoit mal trouuée de rapport qu'il luy eust fait. Elle met ce pasté deuant les Clercs, qui ne l'espargnerent pas comme on auoit fait à la premiere table : car ils mirent la main en si bon lieu, qu'il y parut.

Le lendemain La Roche Thomas, cuidant que son pasté fust bien en nature, appelle à disner des plus apparens du Palais du Mans (qui ne s'appelloit pour lors que la Salle) & leur fit grande feste de ce pasté. Ilz viennent, ilz se mettent à table. Quand ce fut à presenter ce pasté, il estoit aysé à veoir qu'il auoit passé par bonnes mains. On ne sçauroit dire si la *Pedißeque* fut plus mal menée de son maistre, d'auoir laissé *Famuler ce farcime*, ou si ledit maistre fut mieux gaudy de ceux qu'il auoit conuiez, pour auoir parlé Latin à sa chambriere, en lui recommandant un friand pasté; ou si la chambriere fut plus marrie contre le Clerc qui l'auoit trompée: Mais pour le moins les deux ne durérent pas tant comme le tiers; car elle (11) fongna au

12. *Elle fongna au Clerc*] *Fognare*, en Italien, c'est faire un egout, dit en Italien

Clerc plus d'vn iour & vn nuict, & le menaça fort & ferme qu'elle ne luy presteroit iamais chose qu'elle eust. Mais quand elle se fut bien rauisée qu'elle ne se pouuoit passer de luy, elle fut contrainte d'appointer le Dimanche matin, que tout le monde estoit à la grand Messe, fors qu'eux d'eux, & mangerent ensemble ce qui estoit demeuré du Ieudy, & raccorderent leurs Vielles comme bons amis. Aduint vn autre iour que La Roche Thomas estoit allé disner à la ville

---

fogna. En langage de l'Argo, *fogner*, c'est chier. Ici, *fogner*, ou *fongner*, c'est gronder, faire la mine. Le mot *foin*, qu'on dit au lieu d'un autre plus gros, est une interjection qui marque du chagrin, de la colere, du dépit. De-là, *foigner* & ensuite *fogner*; comme *coigner*, *cogner*; *roigner*, *rogner*, &c. Ce mot se trouve encore employé ci-aprés à la fin de la Nouv. XVIII. *O de par le Diable, dit-il en fongnant*, &c. Et Nouv. XLI. Not. 4. *De mode qu'il luy fongna bien gros*, &c.

chez vn de ses voisins, comme la coustume à tousiours esté en ces quartiers là de manger les uns avec les autres, & de porter son disner & son soupper : tellement que l'hoste n'est point foulé, sinon qu'il met la nappe. La Roche Thomas, qui pour lors estoit sans femme, auoit fait mettre pour son disner seulement vn poulet rosty, que sa chambriere luy apporta entre deux plats. Il luy dit tout ioyeusement, *Qu'est-ce que tu*(13)*m'afféres là, Pedisseque?* Elle luy respondit : *Monsieur c'est vn Poulet*. Luy qui vouloit estre veu magnifique, ne trouue pas cette responce bonne, & la note

13 *Qu'est-ce que tu m'afféres-là*] Du Latin *afferre*, apporter. *Tu m'afféres*, pour *tu m'apportes*. On sait l'equivoque d'*afferre* du petit Pere André sur le nom du Maréchal de La Ferté, sous pretexte d'appuyer sur le Psaume 28. qui commence par *Afferte Domino Filii Dei*, ou sur le verset 7 du Ps. 95.

iusques à tant qu'il fut retourné en sa maison, qu'il appella sa chambriere tout facheusement, *Pedisseque*; laquelle entendit bien à l'accent de son maistre qu'elle auroit quelque leçon. Elle va incontinent querir son truchement, pour assister à la lecture, & luy rapporter ce que son maistre luy diroit: car il tensoit bien souuent en Latin & tout. Quand elle fut comparue, La Roche Thomas luy va dire, Vien-ça, gros animal brutal, *Idiote*, (14) *Inepte*, (15) *Insulse*, (16) *Nugigerule*, (17) *Imperite*, & tous les mots du (18) Donat. Quand ie

---

14. *Inepte*: c'est-à-dire *impertinente*. Ciceron a pretendu que la Langue Gréque, toute féconde qu'elle etoit, n'avoit point de mot pour exprimer l'*ineptus* des Latins.

15. *Insulse*, c'est proprement *fat*.

16. *Nugigerule*: badin.

17. *Imperite*: ignorant.

18. *Donat*: Livre contenant les elemens de la Langue Latine; ainsi appellé, du nom de son Auteur.

disne

disne à la ville, & que ie te demande que c'est que tu m'afferes, qui t'ha monstré à respondre *vn poulet*? Parle, parle vne autre fois en plurier nombre, grosse (19) Quadrupede; Parle en plurier nombre. Vn poulet! Voila vn beau disner d'vn tel homme que La Roche Thomas! La *Pedisseque* n'auoit iamais esté desieunée de ce mot de *plurier nombre*; parquoy elle se le fit expliquer par son Clerc, qui luy dit: Sçais tu que c'est? Il est marry qu'auiourd'huy en luy portant son disner, quand il t'a demandé que c'estoit que tu luy apportois, que tu luy ayes respondu *vn poulet*; & il veut que tu dies *des poulets* & non pas vn poulet. Voila ce qu'il veut dire par *plurier nombre*, entens-tu? La *Pedisseque* retint bien cela. De là à quelques iours la Roche Tho-

19. *Quadrupede*: bête à quatre piés.

mas eſtant encor' allé diſner chez vn ſien voiſin (ne ſçay ſi c'eſtoit chez le meſme de l'autre iour) ſa chambriere luy porte ſon diſner. La Roche Thomas luy demande ſelon ſa couſtume, que c'eſt qu'elle (20) afféroit. Elle, ſe ſouuenant bien de ſa leçon, reſpondit incontinent, *Monſieur ce ſont des Bœufs & des Moutons.* Par cette reſponſe, elle appreſta à rire à toute la préſence: principalement, quand ils eurent entendu qu'il apprenoit à ſa chambriere à parler en plurier nombre.

---

20. *Qu'elle afféroit*: Qu'elle apportoit. Voyez ci-deſſus la Note 13.



NOUVELLE XVII.

Du Cardinal de Luxembourg, & de la bonne femme qui vouloit faire son filz Prestre, qui n'auoit point de tesmoings : & comment ledict Cardinal se nomma Phelippot.

DU temps du Roy Loys douziesme y auoit vn Cardinal de la Maison de Luxembourg, lequel fut (1) Evesque du Mans : & se tenoit ordinairement sus son Eueschè : homme viuant magnifiquement; aimé & honoré de ses Diocesains, comme Prince qu'il estoit. Avec sa magnificence, il auoit vne

1. *Evesque du Mans*] Il avoit d'abord eté Evêque d'Arras, ensuite de Boulogne sur Mer, & enfin du Mans. Il mourut âgé de 74 ans le 2 de Juin 1519. Voyez La Croix du Maine, p. 324 de sa Biblioth.

certaine priuauté, qui le faisoit encores mieux vouloir de tout le monde, & mesme estoit facetieux en temps & lieu; & s'il aimoit bien à gaudir, il ne prenoit point en mal d'estre gaudy. Vn iour se presenta à luy vne bonne femme des champs, comme il estoit facile à escouter toutes personnes. Cette femme, apres s'estre agenoillée deuant luy, & ayant eu sa (2) bene-

2. *Benediction*] Touchant la valeur de ces Benedictions, voyez la 44 fable du I. *Hecatomythium* d'Abstemius. On voit dans l'Histoire de M. de Thou, Liv 17. pag. 521 de l'edition de Geneve, que le Cardinal Charle Caraffe, Legat en France l'an 1556, donant par les rues la benediction au peuple, disoit en bredouillant au lieu des paroles solennelles: *quandoquidem populus iste vult decipi, decipiatur*, Paroles que 30. ans auparavant Gille de Viterbe, autre Cardinal, mais fort sage & fort docte, avoit coutume de dire à meilleure intention, lorsqu'indigné contre les abus du monde il s'ecrioit, *Mundus decipi vult, decipiatur ergo.* Lucillus Philalthæus. 1. Epist, 19. ecrivant à ce même Cardinal.

diction, comme ils faisoient bien religieusement de ce temps là, luy va dire : Monsieur ne vous despiése, (3) sa voute gresse ; contre vous ne set pas dit : i'ay vn fils qui a des-ia vingt ans passez, (4) ô reverence :

---

3. *Sa voute gresse*] C'est-à-dire *sauf votre grace* ; par contraction de *sauf*. Ainsi dans le *Sermon joyeux d'un dépuceleur de Nourrices*, on lit : *Ha ha, dis-je, sa' vostre honneur*. Nicot, parce que *grace* est feminin, ecrit *sauve sa bonne grace*, quoiqu'au mot *Reverence* il ecrive *sauf la reverence du Roy*. Dans un autre endroit notre Auteur a dit : *Sauve votre grace*. C'est à la fin de la Nouv. 49. Mais *sauf*, quand il est préposé, est toujours indeclinable. Verville, ch. 74. de son M. D. P. fait dire à une paysanne, *c'est votre graisse*.

4. *O Reverence*] C'est à-dire *avec reverence*. Il se peut faire qu'on aura d'abord ecrit *au*, par abbreviation pour *avec* ; & qu'ensuite ayant dicté cet *au*, le Copiste trompé par la ressemblance de la prononciation aura ecrit *O*, qu'on se sera aisément acoûtumé à prendre dans la signification d'*avec*, à cause de la commodité. Voyez Nicot & Borel, en leurs Dictionaires.

& qui eſt aſſez grand. (5) Quer il a desia tenu un an les eſcolles de noſtre Parroiſſe : i'en voudras ben faire vn Prétre, ſi c'eſtoit le piéſir de Dieu. Par (6) foy, dit le Cardinal, ce ſeroit bien fait m'amye, il le faut faire. Vére, més Monſieur, dit la bonne femme, il y a quelque chouſe qui l'engarde : més en m'a dit que vous l'en pourriez ben recompenſer. (La bonne femme vouloit dire diſpenſer.) Le Cardinal prenant plaiſir en la ſim-

---

5. *Quer il a desja*] *Quer*, c'eſt à.dire *Car* : & dans la page ſuivante, *Quer c'eſt le plus grand de*, &c. Du Latin *quare*, qu'on prononçoit *care*, comme *Cancam* pour *quamquam*, &c.

Les Manſeaux diſent *Quer*, pour *Car* ; qu'anciennement on ecrivoit *quar greſſe*, pour *grace*: & changent réciproquement l'*e* ouvert, ou le ſon de l'*e* ouvert en *a*. Ainſi, *je voudras*, pour *je voudrois*, qui ſe prononce comme s'il etoit ecrit, *je voudrés*.

6. *Par foi*] Remarquez *Par foi*, au lieu de *par ma foi*. Les Italiens diſent ainſi *a fè*, & *affè*.

plicité de la bonne femme, luy dit : Et qu'eſt-ce m'amye ; Monſieur voez vous ben , il n'a point.... Qu'eſt-ce qu'il n'a point ? dit-il. Eh Monſieur, dit-elle, il n'a point (7). Ie n'ouſeras dire, dont vous m'entendez ben, ce que les hommes portent. Le Cardinal qui l'entendoit bien, luy dit : Et qu'eſt-ce que les hommes portent ? N'a-t-il point de chauſſes longues ? Bo, bo, ce n'eſt pas ce que ie vieux dire, Monſieur, il n'a point de chouſes..... Le Cardinal fut long

---

7. *Il n'a point .... je n'ouſeras dire*] Le mot François que cette bonne femme n'oſoit dire, n'etoit pourtant pas alors un mot ſale. On le trouve dans la plûpart des Livres de Phyſique, imprimés de ce tems là. Le Caro dans le *Predella*, p. 97, ſe mocque d'une ſcrupuleuſe, qui n'oſant dire *Coglione*, en parlant du fameux Capitaine de Bergame ainſi nommé, l'appelloit *Bartolomeo di quella coſa che pende dal cazzo.*

temps à marchander auec elle, pour veoir s'il luy pourroit faire parler bon François : mais il ne fut possible ; car elle luy disoit : Eh Monsieur vous l'entendez ben, à qué faire me faites vous ainsin muser ? Toutefois à la fin elle luy va dire, (8) Agardez mon, Monsieur, quand il estoit petit, il estoit petit : il cheut du haut d'une eschelle, & (9) se rompit ; tant qu'il a falli le

---

8. *Agardez mon*] Le menu peuple dit *agardez* pour *regardez*, comme les Italiens *agguardare* & *riguardare*. De l'Imperatif *agardez* est venu *aga*, par le retranchement de quelques lettres. *Agardez mon*, se trouve encore ci-aprés dans le Conte du Tailleur qui se voloit lui-même, Nouv. 48.

Le mot *mon*, dans *agardez mon*, vient du Latin *modò* : Les Latins auroient dit *vide modò* ; & les Lombards diroient aujourd'hui *vedi mò*.

9. *Et se rompit*] C'est-à-dire, se fit une descente de boyaux. *Rumpantur ut ilia*, dit Virgile Eglogue 7.

Senner. (10) *Senner* en ce païs là, eſt chaſtrer.) Et ſans cela ie l'euſſion marié ; Quer c'eſt le plus grand de tous mes enfans. Le Cardinal luy dit : (11) Par ſoy m'amye, il ne laiſſera pas d'eſtre Preſtre pour cela, auec diſpenſe cela s'entend. Que (12) pleuſt à Dieu que

---

10. *Senner* ou *Sener*, proprement s'eſt dit des cochons qu'on châtre. Du Latin *sanare*, employé par les Italiens dans le même ſens ; parce que cette operation eſt un remede contre la lépre, à laquelle ces animaux ſont ſujets. Ménage, qui a curieuſement ramaſſé dans ſes Origines Italiennes tout ce qui ſert à etablir celle-ci, l'abandone mal à propos pour une autre extremement forcée, bien moins vrai-ſemblable que celle-ci.

11. *Par foy*] Voyez ci-deſſus la Note 6.

12. *Plût à Dieu que tous les Prêtres de mon Diocêſe*] Ils auroient eté comme les Prêtres de la Deeſſe Cybéle, par rapport auſquels Muret a fait cette jolie Epigramme :

tous les Prestres de mon Diocese n'en eussent non plus que luy. Ee, Monsieur, dit elle, ie vous remercie; il sera ben tenu de prier Dieu

---

Membra Sacerdotes si nunc sua cadere moris
Esset, ut in prisca Relligione fuit:
Crebra minus ferret spuriorum examina Tellus:
Fraudaret sociam femina rara fidem.
Vera quidem sunt hæc: sed si lex illa feratur,
Quære alium quàm me qui tibi sacra canat.

En voici la traduction :

Si parmi nous une Loi solennelle,
Usant du fer, vouloit rendre en ce jour
Les gens d'Eglise aussi froids en amour
Qu'etoient jadis les Prêtres de Cybele:
Graces sans doute à cette Loi cruelle,
On verroit moins desormais de Cocus,
Et moins d'enfans du côté gauche issus.
Mais si pour frein de la chair pechereсse,
On s'avisoit d'introduire cet us,
Autre que moi pourroit vous dire Messe.

pour vous & pour vos amis tresſpaſſez. Més Monſieur, il y a encor' un autre cas que ie voudras ben dire, més qui ne vous deſpiéſiſt. Et qu'eſt ce, m'amye? O regardez mon, Monſieur, ie vous voudras ben prier, en m'a dit que les Eveſques pouuont ben changer le nom aux gens: J'ai un autre (13) Hardeau (ainſi appellent-ilz aux champs

13. *J'ai un autre Hardeau*] *Hard* & ſon diminutif *hardeau* ſont de petites branches vertes qu'on tortille pour en faire des liens de fagot. Et comme il eſt aſſés ordinaire de comparer les enfans à de jeunes plantes: de-là eſt venu que *Hardeau*, dans la ſignification de branche naiſſante, de ſion tendre & flexible, s'eſt pris pour un jeune garçon non encore bien noué; & *Hardelle* pour une jeune fille. Cette etymologie, tirée de Nicot, ſuivie par Monet, me paroît fort naturelle. Rabelais, L. 3. décrivant Tenot Dandin qui etoit déja formé, ne l'appelle pas ſimplement *Hardeau*, mais *un grand Hardeau*. Ceci ſert encore à faire voir que c'eſt *hard* qu'il faut

un Garçon ; & une Garce, une Hardelle) ils ne font que se mocquer de ly. Il a nom Phelipes (sa voute gresse) il m'est auis quand il aira vn autre nom, que i'en feray pus à mon ése ; quer ilz crient aprés ly Phelipot, (14) Phelipot.

---

ecrire, & non pas *hart.* Le diminutif *hardeau*, le Latin barbare *hardès*, pour *virga*; & le François *hardes* dans la signication de *Linge*, *habits*, &c. parcequ'on lie ensemble les hardes ; ne permettent pas d'en douter.

Cette Note, qu'on avoit envoyée en ces termes pour expliquer le mot *Hardeau* dans Rabelais, a eté entierement alterée dans le Commentaire publié l'an 1711 sur cet Auteur.

14. *Phelippot*, *Phelippot*] On ecrivoit anciennement *Phelypeaux*, comme l'ecrit encore l'illustre famille de ce nom. Nos Comiques ne le font que de deux syllabes, & ecrivent *Flipot.* Le Cavalier Sabba Castiglione, dont nous avons les *Ricordi* imprimés plus d'une fois, en a fait un de la corruption des noms propres Italiens, qui n'est pas moindre que celle des noms propres François.

Vous sçauez ben, Monsieur, qu'il fasche ben aux gens quand les autres se mocquent d'eux. Ie voudras ben, si c'estoit voute piésir, qu'il eust vn autre nom. Or est il que le Reuerendissime s'appelloit en son nom *Phelippes*. Par foy, m'amye, dit il, c'est mal fait à eux d'appeller ainsi votre filz Phelipot, il y faut remedier. Mais sçauez-vous bien, m'amye? Ie ne luy osteray point le nom de Phelippes; car ie veux qu'il le garde pour l'amour de moy : ie m'appelle Phelippes, m'amye, entendez-vous? Mais ie luy donneray mon nom, & ie prendray le sien; il aura nom Phelippes, & i'auray nom Phelippot; & qui l'appellera autrement que Phelippes, venez le moy dire, & je vous donneray congé d'en faire tirer vne (15) Querimoine, est-ce

---

15. *Querimoine*] De *querimonia*, comme *exoine* de *exonia* : avec cette difference,

pas bien dit, m'amye? Vous ne ſerez pas faſchée que votre filz porte mon nom. En bonne foy, Monſieur, dit-elle, (16) vous nous faites pus d'honneur qu'à nous n'appartient; ie prie à Dieu par ſa greſſe qu'il vous (17) doint bonne vie & longue, & Paradis à la fin. La bonne femme s'en alla bien contente d'auoir eu ainſi bonne reſponſe de ſon Eueſque, & fit entendre à tous ceux de ſon village ce que l'Eueſque luy auoit dit. Et depuis ledit Seigneur, qui recitoit voulentiers telles manieres de comptes, ſe nommoit Phelippot par manie-

---

que *querimonia* eſt Latin, au lieu que *exonia* eſt barbare. On ne dit plus aujourd'hui que *Querimonie*, qui en termes de Juſtice Eccleſiaſtique ſignifie une plainte pour obtenir Monitoire.

16. *Vous nous faites pus d'honneur*] *Pus* pour *plus*: on le dit en Bourgogne.

17. *Dieu vous doint bonne vie & longue.*] Voyez ci-devant la Nouv. V. N. 7.

re de passe-temps, & disoit qu'il n'auoit plus nom Phelippes. Et y fut depuis souuent appellé: dont il ne se faisoit que rire, à la mode d'Auguste César, lequel gaudissoit volontiers, & prenoit les gaudisseries en ieu. Tesmoing l'apophtegme tout commun de luy (18) & d'vn ieune filz qui vint à Rome, lequel sembloit si bien à Auguste, qu'on n'y trouuoit quasi rien à dire quand aux trés du visage; & le regardoit-on par toute la ville en grande singularité pour la grande ressemblance d'entre l'Empereur & luy : dequoy Auguste estant auerty, luy dit vne fois : Dites-moy, mon amy, vostre mere a elle esté autrefois en ceste ville? Le ieune fils, qui entendit ce qu'Auguste vouloit dire : Sire, dit-il, non pas ma mere, elle n'y

18. *D'un jeune filz qui vint à Rome.*] Macrob. 2. Saturn. 4.

fut iamais que ie ſçache, mais mon pere aſſez de fois. Et par là rendit à Auguſte, ce qu'Auguſte auoit voulu mettre ſus luy. Car il n'eſtoit pas impoſſible que le pere du ieune fils n'euſt connu la mere d'Auguſte : non plus qu'Auguſte celle du ieune fils. Le meſme Empereur print encore ſans deſplaiſir que Virgile (19) l'appellaſt fils d'vn Boulanger : parce qu'au commencement qu'il le cogneut, il ne luy faiſoit donner que des pains pour tous preſens ; mais depuis il luy fit aſſez d'autres grands biens.

---

19. *Que Virgile l'appellaſt . . .*] Dans la Vie de Virgile par Tib. Claud. Donatus.

NOUVELLE XVIII.

De l'Enfant de Paris nouuellement marié, & de Beaufort qui trouua moyen de iouir de sa femme, nonobstant la songneuse garde de Dame Pernette.

VN (1) ieune homme natif de Paris, apres auoir hanté les Uniuersitez de ça & de là les monts, se retira en sa ville : où il fut vn temps sans se marier, se trouuant

1. Ce Conte est emprunté de la 37 des Cent Nouvelles nouvelles C'est celui que La Fontaine, qui l'a mis en vers, a intitulé *On ne s'avise jamais de tout.* C'est aussi la 35 des *Plaisantes Nouvelles*, imprimées à Lyon *in-16* l'an 1555, & dans la 1. Part. des Nouvelles Italiennes de Malespini ; mais il n'est nulle part si joliment conté qu'ici. C'est encore le premier du 5. Livre des Contes de *Domenichi*, p. 217.

bien à ſon gré ainſi qu'il eſtoit : n'ayant point faute de telle ſorte de plaiſirs qu'il ſouhaitoit, & meſme de femmes, encores (2) qu'il ne s'en treuue point à Paris de malheur! deſquelles ayant cognu les ruſes & fineſſes en tant de païs, & les ayant luy-meſmes employées à ſon profit & uſage, il ne ſe ſoucioit pas trop d'eſpouſer femme, craignant ce maudit & commun mal de Cocuage : & n'euſt eſté l'enuie qu'il auoit de ſe veoir pere & d'auoir vn heritier deſcendant de luy; il fuſt voulentiers demeuré garſon perpetuel. Mais luy qui eſtoit homme de diſcours, penſa bien qu'il fal-

2. *Il ne s'en treuve point à Paris*] L'ironie eſt viſible. Le Comte Baltazar Caſtiglione fait dire à quelcun, dans le liv. 2 de ſon Courtiſan, *Quot Cœlum ſtellas, tot habet tua Roma puellas.* On pourroit avec plus de juſtice s'écrier, *Littora quot conchas, tot habet Lutetia mœchas.*

loir paſſer (3) par là (ie dy par mariage) & qu'autant valoit y entrer de bonne heure, comme attendre plus tard : ſe propoſant qu'il ne faut pas ſe garder tant

---

3. *Il falloit paſſer par là*] Cette equivoque faite à plaiſir me remet en mémoire quatre Vers ecrits au deſſus de la porte d'un pavillon que j'avois en Province au bout d'un jardin. Ils s'adreſſoient aux Dames en ces termes :

Ne faites point tant les rebelles,
Ne dites ceci ni cela :
Mon Dieu ! nous ſavons bien, les Belles,
Que vous avez paſſé par là.

Sur quoi il y avoit plaiſir d'en voir quelques-unes me demander avec emotion par où donc j'entendois qu'elles avoient paſſé. *Moi, Meſdames*, leur repondois-je, *je n'y entens pas de fineſſe. A quoi bon diſſimuler ! convenez que vous avez toutes paſſé par là.* Comment par là, expliquez vous. Oui, par là, vous voilà bien en peine ! par cette porte.

qu'on ſoit vſé pour prendre femme ; car il n'eſt rien qui ouure la porte plus grande à cocuage, que l'impuiſſance du mary. Et puis il auoit reduict en mémoire & par eſcript, les ruſes plus ſingulieres que les femmes inuentent pour auoir leur plaiſir. Il ſçauoit les allées & les venues que font les (4) vielles par les maiſons, ſous ombre de porter du fil, de la toile, des ouurages, des petits chiens Il ſçauoit comme les femmes font les malades ; comme elles vont en vendanges, comme elles parlent à leurs amys qui viennent en maſque, comme elles s'entrefont faueur ſouz ombre de parentage. Et auec cela, il auoit (5) leu Bocace & Celeſtine.

---

4. *Les vielles*] En Bourgogne & dans le Lyonois on prononce *vielle* & *vielleſſe*, au lieu de *vieille* & de *vieilleſſe*.

5. *Il avoit leu Bocace & Celeſtine.*] Le Decameron de Bocace, où l'on voit les

Et de tout cela, déliberoit de se faire sage; faisant les desseins en soy-même: Je feray le meilleur devoir que ie pourray, pour ne porter point les cornes. Au demeurant, ce qui doit aduenir viendra.

---

bons tours joués par les femmes à leurs maris; livre qu'Agrippa, dans son *de vanit. scient.* au chap. *de Lenonia*, dit être un excellent Maquereau.

Celestine est une fameuse Tragicomedie Espagnole: ainsi nommée du nom d'une Maquerelle qui en fait un des principaux personages. C'est une piece en prose. Les Actes, ou plutôt les longues Scenes dont elle est composée, y sont au nombre de vingt-une. Les tromperies des Domestiques, les ruses & les pratiques des Maquerelles, y sont amplement deduites. L'ouvrage commencé, dit on, par Jean de Mena, le plus ancien Poëte Espagnol, au quinziéme siecle; ou selon d'autres par Rodrigue Cota au commencement du seiziéme, a eté achevé peu de tems aprês par le Bachelier Fernan de Roja, comme on le reconnoît par les vers acrostiches qu'il a mis au devant du Livre.

Et de cefte (6) empeincte fe feigna de la main droite, en fe recommandant à Dieu. Adonc entre les filles de Paris, dont il eftoit à mefme, il en choifit vne à fon gré, la mieux conditionnée, du meilleur efprit, & la plus accomplie. Et n'y faillit de gueres : car il la print ieune, belle, riche, & bien apparentée ; il l'efpoufe, & la meine en fa maifon paternelle. Or il tenoit vne femme auec foy affez aagée, qui auoit efté fa nourrice, & qui de tout temps demeuroit en la maifon, appellée Dame (7) Pernette,

---

6. *De cefte empeincte.*] Le mot *empeincte*, dans Nicot, eft rendu en latin par *impreffio, impetus.* Il vient d'*impacta*, dit pour *impactio* ; & *empeindre*, de *impingere*, pouffer violemment. Ainfi *empeincte*, *empeinte*, ou *empainte*, car on le trouve ecrit de ces trois manieres, eft un mouvement impetueux, une impulfion violente.

7. *Dame Pernette.*] *Pernette, Perrette, Pierrette, Perrine, Pernelle, Peronne, Peronelle*, font autant de fynonymes de *Petronille*, qu'on dit avoir eté fille de S. Pierre.

aduiſée & accorte femme. Il la preſente à ſa ieune eſpouſe d'entrée de meſnage, lui diſant : M'amye, ie ſuis bien tenu à ceſte femme-cy : C'eſt ma mere nourrice. Elle a fait de grands ſeruices à mes pere & mere, & à moy apres eux : Ie la vous baille pour vous faire compagnie, elle ſçait du bien & de l'honneur : vous vous en trouuerez bien. Puis en particulier il enchargea à Dame Pernette de ſe tenir pres de ſa femme & de ne l'abandonner, ſus les peines qu'il luy dit, & en quelque lieu qu'elle allaſt. La vielle luy promit ſeurement qu'elle le feroit. Et cy diray en paſſant, qu'il y a vn meſchant Prouerbe, ie ne ſçay qui l'ha inuenté ; mais il eſt bien commun, * *Caſta quam nemo rogavit.* (8) Ie

---

* *Celle là eſt chaſte que perſonne n'a tentée.*

8. *Caſta*, *&c.*] On ne ſçait point

ne dy pas qu'il ſoit vray; ie m'en rapporte à ce qu'il en eſt. Mais ie dy bien qu'il n'eſt point de belle femme qui n'ait eſté priée, ou qui ne le ſoit toſt ou tard. Ah ! ie ne ſuis donc pas belle, dira ceſte-cy; ny moy donc auſſi, dira ceſte-là. Et bien i'en ſuis content, ie ne veux point de noiſe. Tant y a que vne femme bien appriſe ſe garde bien de dire qu'elle ayt eſté priée, principalement à ſon mary : car s'il eſt fin, il penſera de ſa femme, que ſi elle n'euſt donné occaſion & audience, elle n'euſt pas eſté requiſe. Pour venir à mon compte, il aduint qu'entre ceux qui hantoient

---

l'Auteur de cet hemiſtiche, que bien des gens citent comme d'Ovide. Il n'en eſt pas; & l'on y a fait cette gloſe:

Errat qui dixit caſta eſt quam nemo rogavit:
Scilicet, hanc nemo ſi roget, ipſa rogat.

en

en la maiſon de monſieur le marié (n'attendez pas que ie le vous nomme) y auoit vn ieune Aduocat, appellé le ſieur de Beaufort : lequel eſtoit du païs de Berry, hantant le * barreau pour vſiter & pratiquer ce qu'il auoit veu aux eſtudes : auquel Monſieur faiſoit grande familiarité & bonne chere, parce qu'ils s'entre eſtoient veuz aux Uniuerſitez ; & meſme auoient eſté compaignons d'armes en pluſieurs factions. Ce Beaufort n'eſtoit pas mal (9) ſurnommé, car il eſtoit beau, adroit, & de bonne grace. Et pour ce la Dame luy faiſoit bon œil, & luy à elle : tant qu'en moins de rien, par feruens meſſages des yeux, ilz s'entre-donnerent ſigne de leurs mutuelles volontez. Or le mary, ſçachant que c'eſtoit de viure, ne ſe monſtroit

* La Barre R.

9. Le mot *mal* n'eſt pas dans R. Il y avoit ſimplement *n'eſtoit pas ſurnommé*.

point auoir de froid (10) aux pieds : mesmement à la nouueauté, ne se défiant pas grandement d'une si grande ieunesse qui estoit en sa femme, ne de l'honnesteté de son amy, & se contentant de la garde que faisoit dame Pernette. Beaufort, qui de son costé (11) entendoit le tour du baston, voyant la grande priuauté que luy faisoit le mary, & le gracieux accueil que luy faisoit la ieune femme, auec vne affection (ce luy sembloit) bien plus ouuerte qu'à nul autre, comme il estoit vray ; trouue l'occasion, en deuisant auec elle, de la

---

10. *Avoir froid aux piés.*] C'est-à-dire, *ne se montroit point jaloux.* La jalousie refroidit, & le froid commence par saisir les piés, comme la partie la plus eloignée du cœur.

11. *Entendoit le tour du baston.*] C'est-à-dire, qui etoit adroit : Proverbe tiré du petit bâton avec lequel les Joueurs de Gobelets font des tours de passe-passe.

conduire au propos d'aimer : d'autant qu'elle auoit esté nourrie en maison d'apport (12) & qu'elle sçauoit suiure & entretenir toutes sortes de bons propos. A laquelle Beaufort de fil en aguille se print à dire telles paroles : Ma-Dame, il est assez aisé aux Dames d'esprit & de vertu, à cognoistre le bon vouloir d'vn seruiteur : car elles ont tousiours le cœur des hommes encores qu'elles ne vueillent. Pour ce n'est besoing de vous faire entendre plus expressément l'affection & l'honneur que ie porte à l'infinité de vos graces ; lesquelles sont accompagnées d'vne telle gentillesse d'esprit, qu'homme n'y sçauroit aspirer qui ne soit bien

---

12. *Maison d'apport*] Maison où les honnêtes gens fréquentoient. *Maison d apport* ne se dit plus. Par un *lieu d'apport*, on entend un lieu où il y a grand concours de peuple & de Marchands

né, & qui n'ait le cœur en bon lieu. Car les choses precieuses ne se desirent que des gentils courages, qui m'est grande occasion de louer la fortune, laquelle m'a esté si favorable de me presenter vn si digne & si vertueux subiect, pour auoir le moien de mettre en euidence l'inclination que i'ay aux choses de pris & de valeur. Et combien que ie sois l'vn des moindres de ceux desquels vous meritez le seruice, ie me tiens pourtant asseuré que voz grandes perfections lesquelles i'admire, feront cause d'augmenter en moy les choses qui sont requises à bien seruir. Car quant au cœur, ie l'ay si bon & si affectionné enuers vous, qu'il est impossible de plus: lequel i'espere vous faire cognoistre si euidemment, que vous ne serez iamais mal contente de m'auoir donné l'occasion de vous demeurer perpetuellement seruiteur. La ieu-

ne Dame, qui eſtoit honneſte & bien appriſe, oyant ce propos d'affection, euſt bien voulu ſon intention auſſi facile à executer, comme à penſer. Laquelle d'vne parole feminine, aſſez aſſeurée pourtant, ſelon l'aage d'elle (auquel communément les femmes ont vne crainte accompagnée d'vne honte honneſte) luy va reſpondre ainſi: Monſieur, quand bien i'aurois voulenté d'aimer, ſi n'aurois-ie encor'eu le loiſir de ſonger à faire vn autre amy que celuy que i'ay eſpouſé: lequel m'aime tant, & me traicte ſi bien, qu'il me garde de penſer en autre qu'en luy. Dauantage, quand la fortune deuroit venir ſur moy, pour mettre mon cœur en deux partz, i'eſtime tant de votre bon cœur que vous ne voudriez eſtre la premiere cauſe de me faire faire choſe qui fuſt à mon deſauantage. Quant aux graces que vous m'attribuez, ie laiſſe

cela à part, ne les connoissant point en moy ; & les rends au lieu dont elles viennent, qui est à vous. Mais pour mes autres défenses, voudriez-vous bien faire ce tort à celuy qui se fie tant en vous, qui vous fait si bonne chere ? Il me semble qu'vn cœur si noble que le vostre ne sçauroit donner lieu à vne telle intention que celle-là. Et puis, vous voiez les incommoditez assez grandes, pour vous diuertir d'vne telle entreprinse, quand vous l'auriez. Ie suis tousiours accompagnée d'une garde, laquelle quand ie voudrois faire mal, tient l'œil sus moy si continuel, que ie ne luy sçaurois rien desrober. Beaufort se tint bien ayse quand il ouit ceste response : Et principalement, quand il sentit que la Dame se fondoit en raisons, dont les premieres estoient vn peu fortes : mais par les dernieres, la ieune Dame les rabbatoit elle-mesme.

Aufquelles Beaufort refpondit sommairement : Les trois poincts que vous m'alleguez, Madame, ie les auois bien préueuz & pourpensez : mais vous fçauez que les deux defpendent de voftre bonne voulenté : & le tiers, gift en diligence & bon aduis. Car quant au premier, puifque l'amour eft vne vertu laquelle cherche les efprits de gentille nature : il vous faut penfer que quelque iour vous aimerez toft ou tard : Laquelle chofe deuant eftre, mieux vaut que de bonne heure vous receuiez le feruice de celuy qui vous aime comme fa propre vie, que d'attendre plus longuement à obeir au Seigneur, qui a puiffance de vous faire païer l'ufure du paffé, & vous rendre entre les mains de quelque homme diffimulé, qui ne prenne pas voftre honneur en fi bonne garde comme il merite. Quant au fecond, c'eft vn poinct qui a efté vuidé

long temps a, en l'endroit de ceux qui ſçauent que c'eſt que d'aimer. Car pour l'affection que ie vous porte, tant s'en faut que ie face tort à celuy qui vous a eſpouſé; que pluſtoſt ie luy fais honneur, quand i'aime de ſi bon cœur ce qu'il aime. Il n'y a point de plus grand ſigne que deux cœurs ſoient bien d'accord, ſinon quand ils aiment vne meſme choſe. Vous entendez bien, ſi nous eſtions ennemis luy & moy, ou ſi n'auions point de familiarité l'vn à l'autre, ie n'aurois pas l'opportunité de vous veoir, ny de vous parler ſi ſouuent. Ainſi le bon vouloir que i'ay vers luy, eſtant cauſe de la grand amour que ie vous porte, ne doit pas eſtre cauſe que vous me laiſſiez mourir en vous aimant. Quant au tiers, vous ſçauez, MaDame, que à cœur vaillant rien n'eſt impoſſible. Aduiſez donc que c'eſt qui pourroit eſchapper à deux

cœurs ſoubzmis à l'Amour, lequel eſt vn Seigneur qui faict ſi bien valoir ſes ſuiectz. Pour abreger, Beaufort luy compta ſi honneſtement ſon cas, qu'honneſtement elle ne l'euſt ſçeu refuſer. Et demeurerent les affaires en tel poinct, que la ieune Dame fut vaincue d'vne force volontaire (13) ; ſi qu'il ne reſtoit plus qu'à trouuer quelque bonne opportunité de mettre leur entrepriſe à execution. Ilz aduiſerent des moiens vns & autres : mais quand ce venoit à les faire bons, dame Pernette gaſtoit tout : car elle auoit deux yeux ; qui valoient bien tous ceux du gardien (14) de la fille d'Inache.

---

13. *La jeune Dame fut vaincue d'une force volontaire*]

Victa eſt non ægre, proditione ſuâ. Ovid. 1. Am. 5.

14. *Du Gardien de la fille d'Inache.*]

Et puis d'vser de finesses que Beaufort auoit autresfois faites, il n'y auoit ordre : car le mary les sçauoit toutes par cueur. Toutesfois il s'ingenia (15) tant, qu'il en ad-

---

Argus, Gardien d'Io fille d'Inachus, métamorphosée en vache. La Fable dit qu'il avoit cent ieux ; ce qui a donné lieu à la famille du nom de Santeuil à Paris, de prendre pour armes une tête d'Argus, par allusion à *Cent* & à *euils*, qu'on disoit autrefois pour *ieux*.

15. *Il s'ingenia tant*] Pour dire *il fit tant d'efforts d'esprit*. C'est un Italianisme : Les Italiens disent *ingegnarsi*. On a dit autrefois *engigner*, mais dans la signification de *tromper*. La Fontaine, Liv. 4. Fable XI. dit agreablement à son ordinaire :

Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui,
Qui souvent s'engeigne soi même.

J'ai regret que ce mot soit trop vieux aujourd'hui : il m'a toujours semblé d'une energie extrême.

Les anciens Ecrivains Italiens ont employé dans le même sens leur *ingegnare*.

uisa vne qui luy sembla assez bonne. Ce fut, que sçachant bien qu'en toutes bonnes entreprises d'amours il y faut vn tiers; il se descouure à vn sien amy, ieune homme marchand de draps de soye, & encores non marié, demeurant en vne maison que son pere luy auoit n'a gueres laissée au bout du pont Nostre Dame. Et mesme estoit bien cognue du mary. Vn iour de Tous-Saincts, comme il auoit esté aduisé entre les parties, la ieune femme que le Dieu d'Amour conduisoit, partit de sa maison sus l'heure du Sermon, pour aller ouir vn Docteur qui preschoit à Sainct Jean en Greve, & qui auoit grand presse; & le mary demeura en sa maison pour quelque sien affaire. Ainsi que la Dame passoit par deuant la maison du sire Henry, (ainsi s'appelloit le marchand) voicy qu'il luy fut ietté (selon que le mystere auoit esté dressé) vn plein seau

d'eau, qui luy couuroit toute la personne. Et fut ietté si à poinct, que tous ceux qui le virent, cuiderent bien que ce fut par inconuenient.(16) O lasse, dit-elle, dame Pernette! ie suis diffamée: & que ferai ie? Le plus viste fut qu'elle se ietta dedans la maison du sire Henry, & dit à dame Pernette: M'amye, courez vistement me querir ma robbe fourrée (17) d'aigneaux crespez, ie vous attendray icy chez le sire Henry. La vieille y va: & la Dame monte en haut, où elle trouua vn fort beau feu, que son amy luy auoit fait apprester; lequel ne luy donna pas le loisir de se deuestir, qu'il la iette sus vn lict qui estoit là aupres du feu: là où pensez qu'ils ne perdirent point temps, & si eurent assez

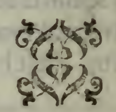
16. *O lasse!*] A l'Italienne, *Ohime lassa!*
17. *Fourrée d'Aigneaux crespez*] C'est-à-dire de peaux d'agneau à poil frisé.

bon loisir de bien faire, auant que la vieille fust allée & venue, & prins robbe, & (18) tous autres accoustremens. Le mary estant à la maison, entendit que dame Pernette estoit en la chambre de deuant : laquelle faisoit son affaire sans luy en dire rien, de peur qu'il se faschast d'auenture. Il vient, & trouue la bonne Pernette, & commence à luy dire, que faites-vous icy? où est ma femme? Dame Pernette luy compte ce qui luy estoit auenu : & qu'elle estoit venue querir des habillemens pour elle. O de par le Diable, dit-il, en fongnant; voilà vn tour de finesse, qui n'estoit point encor'en mon papier : ie les sçauois tous fors celuy-là : ie suis bien accoustré! il ne faut qu'vne meschante heure

---

18. *Tous autres accoustremens*] L'édition de R. porte *tous les autres chefs d'accoustremens*.

pour faire vn homme cocu. Allez-vous en à elle, & ie luy enuoyeray la reste par le garson. Dame Pernette y va: mais il n'estoit plus temps; car Beaufort auoit fait vne partie de ses affaires, & se sauua par vn huis de derriere, selon l'aduertissement qu'il eut par celuy qui faisoit le guet pour veoir venir dame Pernette: laquelle quand elle fut venue n'y cogneut rien. Car combien que la ieune Dame fust vn petit en couleur, elle pensa que ce fust de la chaleur du feu: aussi estoit-ce, mais c'estoit du feu qui ne s'esteint pas pour l'eau de la riviere.



NOUVELLE XIX.

De l'Aduocat en Parlement, qui fit abbattre ſa barbe pour la pareille : & du diſner qu'il donna à ſes amys.

VN (1) Aduocat en Parlement, qui eſtoit bien au compte de la (2) douzaine, plaidoit vne cauſe deuant Monſieur le Preſident Lizet, (3) n'agueres

1. Bien des gens diſent encore *Avocat en Parlement*, mais mal.

2. *De la douzaine*] C'eſt-à-dire du commun. Les Italiens diſent de même *da dozzina*, & *dozzinale*, par mépris.

3. *N'aguéres décedé*] Le 7. de Juin 1554. plus de 10. ans aprês Des Periers, mort ſelon le témoignage d'Antoine Du Moulin, avant l'an 1544. Ce qui ne ſert pas peu à confirmer ce qu'a dit La Croix du Maine, que Des Periers n'etoit pas l'auteur de ces Contes.

decedé, (4) Abbé de S. Victor *Prope muros.* Et parce que c'estoit vne cause d'importance; il plaidoit d'affection; esquelles causes est tousiours aduis aux Aduocats, qu'ilz ne sçauroient trop expressément parler pour le profit des Parties, & pour leur honneur. Et pour ce, il redisoit d'aduenture quelque point desia allegué, craignant (possible) qu'il n'eust pas esté pris de la Court (ce qu'il ne faut pas craindre à Paris) de sorte que le President se leuoit pour aller au Conseil. L'Aduocat ayant la matiere à cœur, disoit: *Monsieur le President, encor'un mot.* Le President n'oyoit point: mais estoit aux opinions de Messieurs. L'Aduocat estant affectionné, va dire, *Mon-*

---

4. *Abbé de S. Victor.*] Allusion au titre de l'Epitre Macaronique de Beze, sous le nom de Passavant: *Responsio ad commissionem sibi datam à venerabili Domino Petro*

ſieur le Preſident, vn mot: Eh (5) *vn mot pour la pareille*: Quand le Preſident entendit parler de *pareille* (pour laquelle honneſtement ne ſe doit rien refuſer) il demeure à eſcouter l'Aduocat tout à ſon gré, pour luy faire entendre qu'il vouloit bien faire quelque choſe pour luy à la pareille. Dequoy il fut bien ris. Et Dieu ſçait s'il euſt voulu retenir ſa *pareille*. Toutesfois il dit ce qu'il vouloit dire. Et s'il gaigna ou perdit pour la *pa-*

Lizeto, nuper Curiæ Pariſienſis Præſidente, nunc Abbate Sancti Victoris prope muros.

5. *Un mot pour la pareille*] Beze, dans ſon Paſſavant, ſemble avoir affecté, en parlant du Livre du Préſident Lizet, *contra Pſeudo-Evangelicos*, de dire *pour la pareille : O Domine*, dit-il, *pro pari dicatis mihi ſi vidiſtis librum Domini nuper Præſidentis.* Et Guillaume Bouchet, Serée 14. fait le Conte d'un criminel qui, etant ſur l'echelle, pria les aſſiſtans de dire pour lui un *Pater noſter* à la pareille.

reille, le compte n'en dit rien : mais bien dit, que l'Aduocat dont est question portoit longue barbe ; chose encor qu'elle ne fust plus nouuelle, car assez d'autres en portoient, & de l'estat mesme d'Aduocat, toutesfois ne plaisoit pas à Monsieur Lizet : parce que de son regne auoit esté fait (6) l'Edit des Barbes ; lequel pourtant n'auoit

---

6. *L'Edit des Barbes*] L'an 1521. François I etant le jour des Rois à Remorantin, petite ville entre Blois & Bourges, comme il se divertissoit à combattre à boules de nége contre le Comte de S. Pol, qui se défendoit de même avec sa bande, il arriva qu'un tison jetté par quelcun à l'etourdie blessa le Roi à la tête ; ce qui fut cause qu'il fallut lui couper les cheveux. L'histoire ajoûte que, comme il avoit le front fort beau, & que les Suisses & les Italiens portoient alors les cheveux courts & la barbe longue; il suivit cette mode qui devint bien-tôt celle de toute la France. Elle n'y fut pas tout à fait si universelle sous Henri II. qui porta neanmoins toujours la barbe grande.

pas tenu longuement : car on ſuiuoit la mode de Court, là où chacun portoit barbe indifferemment. Suyuant propos, il aduint que de là à quelques iours, l'Aduocat meſme plaidoit vne autre cauſe (ledit *Seigneur* Préſident eſtant lors (7) en ſes bonnes). Lequel, quand ce vint à prononcer l'Arreſt, y adiouſta vne queue, en diſant : *Et quand & quand*, & *pareillement*, (8) *Jacquelot, vous ferez*

---

7. *Etant lors en ſes bonnes*] Il faut ſous-entendre *humeurs.*

8. *Jacquelot, vous ferez cette barbe*] Antoine Loiſel, pag. 551. de ſon Dialogue des Avocats au Parlement de Paris, y fait parler Etienne Pâquier de ce Jaquelot, en ces termes: *Je ne vous ai pas mis au nombre de nos Avocats pluſieurs de ma connoiſſance, qui s'etant fait Conſeillers, y ont acquis du renom & de l'honneur, comme Meſſieurs Jaquelot, Anroux, & autres, qui ſont aujourd'hui des premiers Conſeillers du Parlement. Car encore que Maître Jean Jaquelot eût acquis quelque nom pour*

ceste Barbe : Et auec vne petite pausette dit : *Pour la pareille* , dequoy il fut encores mieux ris, qu'il ne auoit esté la premiere fois. Car ceste pareille estoit encores de fresche mémoire. Il fut contrainct d'abbattre sa barbe : autrement il n'eust iamais eu patience à Monsieur le

---

avoir plaidé en la cause de Cabrieres & de Merindol , de laquelle je vous ai ci-devant parlé ; si n'etoit-il que du commun , non-plus qu'Anroux & les autres : de sorte qu'on a quasi toujours connu être véritable , ce que l'on dit communément , que d'un médiocre Avocat , on en fait un bon Conseiller.

Ces paroles, au reste, *comme Messieurs Jaquelot , Anroux , & autres qui sont aujourd'hui des premiers Conseillers du Parlement,* ne signifient pas que Jaquelot vecût encore dans le tems qu'on suppose que ce Dialogue s'est tenu , c'est-à-dire en 1602. Ces mots, *qui sont aujourd'hui* , ne se rapportent ni à Jaquelot, ni à Anroux , morts il y avoit déja du tems , mais seulement à *autres*. Jaquelot fut reçu Conseiller le 15. Janvier 1553.

Préſident, auquel il devoit ceſte *Pareille*. Enuiron ce meſme temps, Jaquelot ſe trouua en compagnie de gens de bonne chere, faiſant le ſixiéme en la maiſon de l'Abbé de *Chatelus*, là où ilz desieunerent, mais aſſez ſommairement : parce que poſſible ne ſe trouuerent pas viandes preſtes ſus l'heure, & qu'ilz eſtoient tous familiers : Deſquels *Chatelus* ſe diſpenſa privément. *Jaquelot* au departir les conuia à diſner, & appella encore quelques-uns de ſes amis, qui diſnerent tous enſemble familierement. Et y eſtoit entre autres vn (9) perſonnage, dont le nom eſt bien cognu en la France, tant pour ſon tiltre d'honneur, que de ſon ſçauoir : lequel auoit eſté au desieuner de *Chatelus*. Et de ſa part, ie croy bien qu'il ſe conten-

9. *Un perſonage...*] Mellin de Saint Gelais, Abbé du Reclus,

toit bien de chacun des traitemens : car les hommes de respect prennent garde à la bonne chere des personnes plus qu'à l'exquisition des viandes. Toutefois par maniere de passetems, il en fit une Epigrame.

(10) *Chatelus donne à desieuner*
A six pour moins d'un Karolus,
Et Jaquelot donne à disner
A plus pour moins que Chatelus.
Apres ce repas dissolus,
Chacun s'en va gay & fallot :
Qui me perdra chez Chatelus,
Ne me cherche chez Jaquelot.

---

10. Ant. Du Verdier, pag. 866. de sa Bibliotheque, Guillaume du Bouchet dans sa 31. Serée, & le P. Garasse dans la Recherche des Recherches de Pâquier, ont rapporté cette Epigramme autrement qu'elle n'est ici, & tous trois differemment.

NOUVELLE XX.

De Gillet le Menuſier, comment il ſe vengea du Leurier qui lui venoit manger ſon diſner.

VN (1) Menuſier de Poictiers, nommé Gillet, qui trauailloit pour gagner ſa vie le mieulx qu'il pouuoit, ayant perdu ſa femme, qui lui auoit laiſſé vne fille de l'aage de neuf à dix ans, ſe paſſoit du ſeruice d'elle, & n'auoit autre valet ni chambriere. Il faiſoit ſa prouiſion le Samedi, de ce qu'il lui falloit pour la ſepmaine; & mettoit de bon matin la petite potée au feu, que ſa fille faiſoit cui-

1. *Un Menuſier*] J'ai retenu *Menuſier*, conformément à la premiere edition, & à celle de 1572. leſquelles s'accordent rarement. On dit *Menuſier* dans le Maine,

re. Et se trouuoit aussi bien de son ordinaire, comme vn plus riche du sien. Or il se dit en commun langage, qu'il ne fait pas bon auoir voisin trop pauure ni trop riche. Car s'il est pauure, il sera touiours à vous demander, sans vous pouuoir secourir de rien : S'il est trop riche, il vous tiendra en subiection, & vous faudra endurer de luy, & ne l'oserez emprunter de rien. Ce Menusier auoit pour voisin vn gentilhomme de ville ; lequel estoit vn petit trop grand Seigneur pour luy, & tenoit grand train (2) d'al-

---

2. *Allans & venans*] Jeu de mots sur *Alan*, sorte de gros dogue qu'on tire aujourd'hui d'Angleterre, & qu'on tiroit autrefois d'Epire, pays depuis nommé *Albanie* & *Alanie* : en sorte que *Alan* a eté dit pour *Alban*, synonyme moderne d'*Epirote*. Mais nonobstant cette origine, on entend toujours par *Alan* cette espéce de chien Anglois ; & c'est comme l'a entendu Volaterran, quand il a dit, Liv. 25.

lans

lans & venans & de valets. Et d'autant qu'il aimoit la chasse, il tenoit des chiens en sa maison, pour ce qu'il ne luy falloit pas sortir loin de la ville pour auoir son passetemps du Lieure. Entre ces chiens, y auoit vn Leurier fort messailant, qui entroit par tout ; & ne trouuoit rien trop chaud ne trop pesant ; pain, chair, (3) fourmage, tout luy estoit (4) fourrage. Et le

---

Nostra vero tempestate Alani & Corsi non cedunt Molossis quibusvis feris congredientes. Par où l'on voit que, loin de confondre les chiens Alans avec les Epirotes ou Albanois, il les leur oppose. Furetiere a copié dans son Dictionaire ce que Nicot au mot *Alan.* a rapporté dans le sien.

3. *Fourmage* & *formage* avoient autrefois bien plus de cours que *fromage*, qui s'eloigne plus de *forma*, la forme, l'eclisse, le clayon, qui sert de moule au fromage.

4. *Fourrage*] Nourriture. Voyez Ménage au mot *Fourrage*, où il epuise la matiere.

pauure Menuſier, en eſtoit le plus ſoulé, car il n'y auoit que la muraille entre le Gentilhomme & luy. Au moyen de quoy, ce Leurier ſe fourroit à toute heure chez luy, & emportoit tout ce qu'il trouuoit. Et meſme ce Leurier auoit ceſte aſtuce, que de la patte il renuerſoit le pot qui bouilloit au feu, & en prenoit la chair, & s'en alloit à tout (5). Dont bien ſouuent le pauvre Gillet eſtoit mal diſné : choſe qui lui faſchoit fort, qu'après auoir trauaillé toute la matinée, il fuſt deſſervi auant (6) ſe mettre à table. Et le pis eſtoit, qu'il ne s'en oſoit plaindre : Mais il pro-

---

5. *A tout*] A pour *avec.*

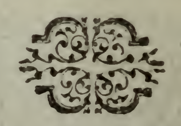
6. *Avant ſe mettre à table*] Pour *avant que de ſe mettre.* Il faut néceſſairement *que* & *de* entre *avant* & *mettre*, comme entre *à moins* & *faire*; quoique beaucoup de gens qui croyent bien parler ſupriment *que*, & diſent *à moins de faire*, pour *à moins que de faire*, en quoi ils ont tort.

poſa de s'en venger, quoy qu'il en deuſt aduenir. Vn iour qu'il veit entrer ce Leurier qui alloit à ſa priſe, il s'en va apres, ſans faire grand bruit, auec vne groſſe (7) Limande carrée en ſa main : & le trouue qu'il eſtoit enuiron ſon pot à tirer la chair qui eſtoit dedans. Il ferme la porte bien à poinct, & vous attrape ce Leurier : auquel en moins de rien donna cinq ou ſix coups de cette Limande ſur les reins, & ne s'y faignit point. Et tout incontinent il laiſſe ſa Limande & print une houſſine en la main, qui n'eſtoit pas plus groſſe que le doigt, longue d'vne

---

7. *Limande*] C'eſt une piéce de bois de ſiage, quarrée en long & plate : ainſi dite, parce que l'outil appellé *lime*, eſt de la ſorte, quarré & plat. Le poiſſon *Limande*, dont Ménage dit ne pouvoir trouver l'etymologie, a eté ainſi nommé par la même raiſon.

aulne ou enuiron : & ouure l'huis au Leurier, qui crioit à gueulle ouuerte, comme errené qu'il eſtoit. Ce Menuſier couroit aprês auec ſa houſſine, dont il le frappoit tousiours, & le pourſuiuit iuſques en la rue en diſant : Vous n'yrez pas Monſieur le Leurier? Si vous y retournez! Vous venez manger ici mon diſner! faiſant ſemblant qu'il ne l'auoit frappé que de la verge Mais ç'auoit eſté d'vne verge ſouple comme vn pied de ſelle, dont il auoit accouſtré le Leurier; ſi que le Gentilhomme ne mangea depuis Lieure de ſa priſe.



NOUVELLE XXI.

Du Sauetier Blondeau ; qui ne fut oncques en ſa vie Melancolic, que deux fois : & comment il y pourveut, & de ſon Epitaphe.

A (1) Paris ſus Seine trois Batteaux y a, mais il y auoit auſſi vn Sauetier que l'on

1. *A Paris ſus Seine*, &c.] Ces mots ont tout l'air du commencement d'une vieille Chanſon. On tient par une eſpéce de tradition qu'il ſe tenoit un Marché de bêtes à la Croix du Tiroir, nommée originairement *la Croix du Trioir*, parce qu'on y trioit les bêtes. Du Cheſne & Du Breuil, dans leurs Antiquités de Paris, raportent cette etymologie, que n'aprouvent ni Du Cange ni Ménage, ſans en donner de meilleure. Ce qu'il y a de ſur, eſt que *tirer* & *trier* ne ſont pas moins voiſins de ſignification que de nom. Quand on trie en effet quelque choſe que ce ſoit,

appelloit Blondeau, lequel auoit ſa loge pres la Croix du Tiroir; là où il refaiſoit les ſouliers, gaignant ſa vie ioyeuſement, & aimant le bon vin ſur tout: & l'enſeignoit voulentiers à ceux qui y alloient. Car s'il y en auoit en tout le quartier, il falloit qu'il en taſt: & eſtoit content d'en auoir d'auantage & qu'il fuſt bon. (2) Tout le long du iour il chantoit & resiouiſſoit tout (3) le voiſiné: Il

---

on la tire, on la ſépare du gros: d'où vient qu'on dit *tirer du pair*. A Dijon, *trier un enfant*, c'eſt le ſevrer, parce qu'on le ſépare, on le tire de la mammelle.

2. *Tout le long du jour il chantoit*, &c.] Barlette, dans ſon Sermon du vendredi de la troiſiéme ſemaine de Carême, cite le livre *De VII. Donis*, où ſe trouve un exemple à-peu-prês ſemblable *de quodam paupere....*

3. *Le voiſiné*] De *vicinatus*; comme de *Decanatus*, Doyenné. Les Normans diſent encore *véſiné* & *vaiſiné*. Les bas Latins ont dit *vicinetum*, & *viſnetum*.

ne fut oncq veu en sa vie marry que deux fois, l'vne, quand il eut trouué en vne vieille muraille vn pot de fer, auquel y auoit grande quantité de pieces antiques de monnoye, les vnes d'argent, les autres (4) d'aloy, desquelles il ne sçauoit la valeur. Lors il commença de deuenir pensif. Il ne

---

4. *Les autres d'aloy*] *Aloi* ne peut signifier ici que *alliage* plus ou moins fort: l'aloi bon ou mauvais ne marquant autre chose, qu'un bon ou un mauvais alliage; & les deux verbes *aloïer* & *allier*, venant egalement d'*alligare*. Du Haillan, qui a cru qu'*aloi* etoit une corruption du mot *loi*, ne méritoit pas d'être cité par Ménage, qui se trompe comme lui, lorsqu'il dérive *aloi* de *ad* & de *lex*. Il vient d'*ad* & de *liga*, Latin barbare dans le sens de *union*. Les Italiens ont dit *lega* & *bassa lega*, dans le même sens. Il est vrai que les Souverains ayant fait des Lois touchant le degré d'alliage suivant les monnoies, on a quelquefois confondu *lex* & *lega*; quoique *lega* soit toujours l'*alliage*, & *lex* le Reglement du degré de cet alliage.

chantoit plus. Il ne ſongeoit plus qu'en ce pot de (5) quinquaille. Il fantaſioit en ſoi-même : *La monnoye n'eſt pas de miſe. Je n'en ſçaurois auoir ny pain ni vin : Si ie la monſtre aux Orfeures, ilz me decelleront, ou ilz en voudront auoir leur part, & ne m'en bailleront pas la moitié de ce qu'elle vaut.* Tantoſt il craignoit de n'auoir pas bien caché ce pot & qu'on le lui deſrobaſt. A toutes heures il partoit de ſa (6) tente pour l'aller remuer.

---

5. *Quinquaille*; ou comme on dit plutôt aujourd'hui *Clinquaille*; eſt une menue marchandiſe de fer, de cuivre; de leton, &c Les mots *Quinquaille* & *Clinquaille* ont eté formés du bruit que font les pieces de cette ſorte de marchandiſe en les remuant. L'etymologie de *quiſquiliæ* propoſée par Ménage apres Nicot, eſt moins une etymologie, qu'une alluſion. *Quinquaille* dans le ſtile Comique c'eſt de l'argent. *Pot de Quinquaille* eſt le pot où etoit l'argent trouvé par le Savetier.

6. *Il partoit de ſa tente*] De ſon ou-

Il eſtoit en la plus grand' peine du monde : mais à la fin il ſe vint à recognoiſtre, diſant en ſoi-même : *Comment ! ie ne fais que penſer en mon pot ! Les gens cognoiſſent bien à ma façon, qu'il y a quelque choſe de nouueau en mon cas.* (7] *Baa, le diable y ait part au pot, il me porte malheur.* En effect il le va prendre gentiment, & le iette en la riuiere : & noya toute ſa melancolie auec ce pot. Vne autrefois il ſe trouua faſché d'vn Monſieur, qui demouroit tout vis à vis de ſa logette ; au moins il auoit ſa logette tout vis à vis de Monſieur : lequel quidam Monſieur auoit vn Singe qui faiſoit mille maux au pauure Blondeau, car il l'eſpioit d'vne feneſtre haute, quand il tailloit ſon cuir,

---

vroir, couvert d'une toile ſoutenue à bâtons : *Tendilla* en Eſpagnol.

7. *Baa*] Exclamation à bouche ouverte, d'où eſt venu *Baailler*.

& regardoit comme il faisoit. Et aussi-tost que Blondeau estoit allé disner, ou en quelque part à son affaire : ce Singe descendoit & venoit en la loge de Blondeau, & prenoit son (8) trenchet, & decoupoit le cuir de Blondeau comme il l'auoit veu faire. Et de cela faisoit coustume à tous les coups que Blondeau s'escartoit. De sorte que le pauure homme fut tout vn temps qu'il n'osoit aller boire ny manger hors de sa boutique, sans enfermer son cuir. Et si quelques fois il oublioit à le serrer, le Singe n'oublioit pas à le luy tailler en lopins. Chose qui luy faschoit fort,

8. *Prenoit son trenchet.*] *Trenchet* est l'unique mot d'usage. Ceux qui l'appellent *un trenchoir* parlent mal : & Furetiere est plaisant, quand il dit que *trenchoir* pris pour *trenchet* est un mot purement bas Breton ; comme si *trenchoir* & *trenchet* n'avoient pas la meme origine, l'un & l'autre venant de *truncare.*

& si n'osoit pas faire mal à ce Singe, par crainte de son maistre. Quand il en fut bien ennuyé, il delibera de s'en venger : s'estant bien apperceu de la maniere qu'auoit ce Singe, qui estoit de faire en la propre sorte qu'il voyoit faire. Car si Blondeau auoit aguisé son trenchet, ce Singe l'aguisoit apres luy. S'il auoit poissé du ligneul, aussi faisoit ce Singe : & s'il auoit cousu quelque carrelure, ce Singe s'en venoit iouer des coudes, comme il luy auoit veu faire. A l'vne des fois Blondeau aguisa vn trenchet, & le fit couper comme vn rasoir. Et puis à l'heure qu'il veid ce Singe en aguet, il commença à se mettre ce trenchet contre la gorge, & le mener & ramener, comme s'il se fust voulu egosiller. Et quand il eut fait cela assez longuement pour le faire aduiser à ce Singe, il s'en part de sa boutique, & s'en va disner.

Ce Singe ne faillit pas incontinent à defcendre. Car il vouloit s'esbatre à ce nouueau paſſe-temps qu'il n'auoit point encor' veu faire. Il vint prendre ce trenchet, & tout incontinent ſe le met contre la gorge, en le menant & ramenant comme il auoit veu faire à Blondeau. Mais il l'approcha trop pres; & ne ſe print garde qu'en le frayant contre ſa gorge, il ſe couppe le goſier de ce trenchet, qui eſtoit ſi bien affilé : dont il mourut auant qu'il fuſt vne heure delà. Ainſi Blondeau fut vengé de ſon Singe ſans danger, & ſe remit à ſa couſtume premiere de chanter & faire bonne chere, laquelle luy dura iuſqu'à la mort : Et en la ſouuenance de la ioyeuſe vie qu'il auoit menée, fut fait vn Epitaphe de luy, tel que s'enſuit.

Cy-deſſous giſt en ce tombeau
Un Savetier nommé Blondeau,

Qui en son temps rien n'amassa,
Et puis apres il trespassa ;
(9) Marriz en furent les voisins,
Car il enseignoit les bons vins.

9. François Ogier, depuis Docteur de Sorbone & grand Predicateur, p. 45 de sa Censure de la *Doctrine curieuse du Pere Garasse*, sur ce que ce Jesuite parle souvent de la Pomme de Pin & du Cormier, deux fameux Cabarets de Paris de ce tems-là, lui applique les deux derniers vers de cet Epitaphe, & dit que ce bon Pere venant à mourir,

Marris en seront les voisins,
Car il enseignoit les bons vins.

L'Epitaphe du Savetier Blondeau dans Des Periers est gracieux, dit Tabourot, dans ses Bigarrures, au Chap. *des Epitaphes.*

NOUVELLE XXII.

De trois Freres, qui cuiderent estre pendus pour leur Latin.

TRois freres de maison auoient longuement demeuré à Paris, mais ils auoient perdu tout leur

temps à courir, à iouer, & à folaſtrer. Aduint que leur pere les manda tous trois, pour s'en venir : dont ils furent fort ſurpris; car ils ne ſçauoient vn ſeul mot de Latin. Mais ils prindrent complot d'en apprendre chacun vn mot pour leur prouiſion. Sçavoir eſt, le plus grand apprint à dire, * *Nos tres Clerici.* Le ſecond print ſon Theme ſur l'argent, & apprint : * * *Pro burſa & pecunia.* Le tiers, en paſſant par l'Egliſe, retint le mot de la grand Meſſe, * * * *Dignum & iuſtum eſt.* Et la-deſſus partirent de Paris, ainſi bien pourueuz, pour aller veoir leur pere; & conclurent enſemble, que par tout où ilz ſe trouueroient, & à toutes ſortes de gens, ils ne parleroient autre

---

* *Nous trois Clercs.*
* * *Pour la bourſe & pour l'argent.*
* * * *Il eſt digne & juſte.*

choſe que leur Latin; ſe voulant faire eſtimer par-là, les plus grands Clercs de tout le païs. Or comme ils paſſoient par vn bois, il ſe trouua que les Brigans auoient coupé la gorge à vn homme, & l'avoient laiſſé là apres l'auoir deſtrouſſé. Le Preuoſt des Mareſchaux eſtoit apres avec ſes gens, qui trouua ces trois compagnons pres de là où le (1) meurdre s'eſtoit fait, & où giſoit le corps mort. Venez ça, dit-il: Qui a tué cet homme? incontinent le plus grand, à qui l'honneur appartenoit de parler le premier, va dire, *Nostres Clerici.* O ho! dit le Preuoſt: Et pourquoy l'auez vous fait? *Pro burſa & pecunia*, dit le ſecond. Et

1. *Le Meurdre...*] *Murdrum* eſt frequent dans les Auteurs Latins-barbares. *Mord*, en Alleman, c'eſt meurtre: *Morden*, aſſaſſiner; *Morder*, meurtrier.

bien, dit le Preuost, vous en serez pendus. *Dignum & iustum est*, dit le tiers. Ainsi les pauures gens eussent esté pendus à credit, n'eust esté que quand ils veirent que c'estoit à bon escient, ilz commencerent à parler le Latin de leur mere, & à dire qui ils estoient. Le Preuost qui les veid ieunes & peu fins, cogneut bien que ce n'auoit pas esté eux, & les laissa aller, & fit la poursuite des voleurs qui auoient fait le meurdre. Mais les trouua-il ? Et qu'en sçay-ie, mon ami, ie n'y estois pas.



NOUVELLE XXIII.

Du ieune Fils qui fit valoir le beau Latin que son Curé luy auoit monstré.

VN (1) Laboureur riche, aprês auoir tenu son filz quelques années à Paris, le manda querir par le conseil de son Curé. Quand il fut venu, le pere qui estoit ià vieux fut ioyeux de le

1. Voyez un Conte tout semblable dans Straparole, Fable 4. de la IX. Nuit: Conte neanmoins tres-different de celui que dans les premieres editions Italiennes l'Auteur raportoit d'un *Frate Tiberio Palavicino*, qui ayant eté surpris nud dans la maison d'un Sculpteur, fut conseillé par la femme, d'intelligence avec le mari, de monter en hâte sur un buffet, pour y representer, les bras etendus, un Crucifix de commande.

veoir. Et ne faillit à enuoyer incontinent querir Monsieur le Curé à disner, pour lui faire feste de son filz. Le Curé vint qui veid le ieune enfant, & lui dit: Vous soyez le bien venu, mon amy. Je suis bien aise de vous veoir: Or ça disnons, & puis nous parlerons à vous. Ilz disnerent tres-bien. Apres disner, le pere dit au Curé: Monsieur le Curé, vous voyez ce garson, ie l'ay fait venir de Paris, comme vous m'auiez conseillé; il y aura trois ans à ceste Chandeleur qu'il y alla; Je voudrois bien sçauoir s'il a proufité; mais i'ai grand peur qu'il ne veuille rien valoir, i'en voulois faire vn Prestre; ie vous prie, Monsieur le Curé, de l'interroguer vn petit pour sçauoir comment il a employé son temps. Ouy dea, mon Compere, dit le Curé, ie le feray pour l'amour de vous. Et sus le champ & en la presence du bon homme,

fit approcher le ieune filz : Or ça dit-il, voz Regens de Paris sont grands Latins. Que ie voye comme ils vous ont appris, puisque vostre pere vous veut faire Prestre, i'en suis bien aise : mais dites moy vn peu en Latin vn Prestre ; vous le deuez bien sçauoir. Le ieune filz luy respondit *Sacerdos*. Et bien, dit le Curé, ce n'est trop mal dit, car il est escript : *Ecce Sacerdos magnus* ; Mais 1) *Prestolus* est bien plus elegant & plus propre, car vous sçauez bien qu'vn Prestre porte l'estolle. Or ça dites moy en Latin vn Chat (le Curé voyoit le Chat au long du feu) l'enfant

1. Le Curé que Straparole introduit, donne une autre plaisante raison de ce nom. C'est, dit-il, que lorsqu'on a besoin d'un Prêtre la nuit, on court en hâte à sa porte pour le faire lever, en lui criant : O *presto, presto, Messere ; levate vi sù, e venite presto a dar i Sacramenti ad uno che se ne more.*

respond *Catus*, *Felis*, (3) *Murilegus*. Le Curé, pour donner à entendre au pere qu'il ſçauoit bien plus qu'ils ne ſçauoient pas à Paris, dit au ieune filz : Mon amy, ie penſe bien que voz Regens vous ont ainſi monſtré : Mais il y a bien vn meilleur mot ; c'eſt (4) *Mitis*. Car

3. *Murilegus* n'eſt pas un mot Latin reçu, non plus que *muriceps*. *Muſio* & *muſipula* le ſont encore moins. *Catus* eſt dans Palladius, Ecrivain du II. ſiecle ; L. 4. Ch. 9. plus ancien par conſequent, & que la Vulgate, où αἴλουροι dans Baruch ch. VI. v. 21. eſt rendu par *catta* ; & que les Gloſes anciennes recueillies au VI. ſiecle, dans leſquelles on trouve *catus*, γαλῆ. *cattus* & *catta*, αἴλουρος

4. *Mitis*] de là *Chatemite*, Catamitis. L'etymologie de *Catamitus* propoſée par Ménage aprés Bochart, eſt ridicule. On dit en burleſque *Maître-mitis*. & *mitouard* : témoin ce vers bigarré de Latin & de François,

> *Mus cavet ire* au lard, *quando videt* mitouard.

vous ſçauez bien qu'il n'eſt rien tant priué qu'vn Chat : & même la queue qui eſt ſoueue quand on la manie, s'appelle *Suauis*. Or ça, comment eſt-ce en Latin du Feu? L'enfant reſpond *Ignis*. Non, non, dit le Curé, c'eſt *Gaudium* : car le feu resiouit. Ne voyez vous pas comme nous ſommes ici à noſtre aiſe aupres du feu? Or ça, de l'Eau, comme s'appelle-elle en Latin? l'enfant lui dit *Aqua*. C'eſt mieux dit *Abundantia*, dit le Curé. Car vous ſçauez qu'il n'y a choſe plus

---

Ce vers ſe lit au bas de la figure d'un Chat, d'un morceau de lard, & d'un rat, au feuillet 41 tourné d'un Recueil de Vers pour & contre Marot, à Paris 1539. *in*-16. chez Charle Langelier. *Miton* & *mitaut*, qu'on trouve pag. 220 du Celt-Helleniſme de Trippault, dits pour *chat*, viennent de la même origine. J'en dis autant de *Mitaines*; ainſi nommées, parce qu'elles etoient ordinairement de peaux de chat. A Dijon le menu peuple, par la même raiſon, appelle *miton* un manchon.

abondante que l'eau. Or ça vn Lict ? l'enfant dit *Lectus. Lectus* ! dit le Curé : Vous ne parlez que le Latin tout vulgaire : Il n'y a enfant qui n'en dit bien autant. N'en ſçauez vous point d'autre ? l'enfant reſpond (5) *Thorus.* Encores n'y eſtes vous pas, dit le Curé. N'en ſçauez-vous point d'autre ? l'enfant dit *Cubile.* Encores n'y eſtes vous pas. A la fin

5. *Thorus*] Il faloit ecrire *Torus. Errant*, dit Nicolo Roſſi (Nicolaus Erythræus) dans ſon *Index* ſur Virgile, *qui huic voci aſpirant, cum Latina ſit. Eſt enim* à torquendo *dicta, nam Torus erat ex tortis herbis.*

Un Ecolier fit bien pis qu'ecrire *thorus* par un *th.* Son Régent lui demandant l'explication de ce vers du 2 de l'Eneïde,

Inde toro pater Æneas ſic orſus ab alto,

il repondit, que cela ſignifioit qu'*Enée d'une voix haute comme celle d'un taureau, commença enſuite à parler ainſi.*

quand il n'eut plus rien à luy dire pour le Latin d'vn Lict (6) Ian, ie vous le (7) vois dire, dit le Curé; c'est *Req. ies*, mon amy; pour ce qu'on y dort, & qu'on y prend son repos. Cependant que le Curé l'interroguoit ainsi auec ses *orça*; le bon homme de Pere ne faisoit pas (8) gueres bonne chere: & eust volentiers batu son filz; & pensoit qu'il auoit perdu son argent Mais le Curé le voiant fasché lui dit; Non, non, Compere, il n'a pas mal profité: Je sçay bien qu'on luy a ainsi monstré

---

6. *Jan...*] C'est-à-dire, *Par Saint Jean.*

7. *Je vous le* vois *dire*] *Je vois*, à l'antique, pour *je vais.* On trouve dans les vieux livres *qu'il s'en voise*, pour *qu'il s'en aille*

8. *Ne faisoit pas guére bonne chére*] Pour *pas trop bon visage.* Olivier Maillard & Michel Menot auroient dit en leur Latin, N*on faciebat nimis bonum vultum.*

comme il dit. Il ne respond pas trop mal. Mais il y a Latin & Latin dea : Ie sçay des mots de Latin, dont ils n'ouyrent iamais parler à Paris. Enuoyez le moy souuent, ie luy apprendray choses qu'il ne sçait pas encores : Et vous verrez que deuant qu'il soit trois mois, ie l'auray rendu bien autre qu'il n'est. Le ieune enfant cependant n'osoit pas repliquer, parce qu'il estoit craintif & honteux : Mais il n'en pensoit pas moins pourtant. De là à quelques iours, le Curé fit tuer vn pourceau gras, & enuoya querir à disner le bon homme de pere, pour luy donner des (9) charbonnées & des boudins : & luy manda qu'il ne faillist pas à mener son filz. Ils vindrent & disnerent. Le

9. *Des Charbonnées*] Ce mot etoit alors plus en usage que *Carbonades*, qui depuis a prévalu.

ieune filz qui auoit bien retenu le Latin que luy auoit enſeigné le Curé, & qui auoit des-ia ſongé la maniere de le mettre en execution pratique, s'eſtant leué de table de bonne heure, va gentiment prendre le Chat; & lui ayant attaché vn bouchon de paille à la queue, met le feu dedans la paille auec vne allumette, & vous laiſſe aller ce chat, qui ſe print à fuir comme s'il euſt eu le feu au cul. Le premier lieu où il ſe fourre, ce fut ſouz le lict du Curé, là où le feu fut tantoſt eſpris. Quand le ieune fils cognut, qu'il eſtoit temps (10) d'adoperer ſon Latin; il s'en vint viſtement au Curé, & lui dit: *Preſtole, Mitis habet Gaudium in Sua-*

---

10. *D'adoperer ſon Latin*] Quelques editions ont *adapter* : mais il faut lire *adoperer*, ſuivant la premiere edition & pluſieurs autres. C'eſt un mot tout Italien qui ſignifie *mettre en œuvre*, *employer*

ui : quòd ſi Abundantia non eſt, tu amittis tuum Requies. Ce fut au Curé à courir, voyant le feu desia grand : & par ce moyen, le ieune filz approufita le Latin que luy auoit appris Monſieur le Curé, pour luy apprendre à ne le faire plus infame deuant ſon pere.

NOUVELLE XXIV.

D'vn Preſtre qui ne diſoit autre mot que JESUS *en ſon Euangile.*

EN vne Paroiſſe du Dioceſe du Mans, laquelle (1) ſe demande Saint George, y auoit vn Preſtre, qui autrefois auoit eſté marié ; & depuis que ſa femme

---

1. *Se demande*] Autre Italianiſme : (*Si domanda*) au lieu duquel on a mis dans quelques editions *ſe nomme*, en d'autres *on appelle.*

fut morte, pour mieux faire son deuoir de prier Dieu pour elle, & aussi pour gaigner vne Messe qu'elle auoit ordonné par son testament estre dite en l'Eglise (2) parrochialle, se voulut faire d'Eglise.

---

2. *Parrochialle*] L'Auteur devoit ecrire *Parochiale*, puisqu'on ecrit *Parochus* & non pas *Parrochus* : du Grec Πάροχος, qui vient de παρέχω, *prabeo*. Le *Parochus* etoit un de ces Commissaires etablis dans la Province pour la fourniture des vivres, & autres choses necessaires aux persones envoyées par la Republique. Par raport à ces *parochi*, un particulier qui invite à manger, & qui fait la dépense du festin, est qualifié *parochus* dans Horace. A l'egard de *Parochus*, pour Curé, on auroit peine à le trouver avant le 16 siecle, quoique des le 12 *Parochianus* se trouve en ce sens, & *parochia* en celui de *Paroisse* long-tems auparavant. Il est vrai que, à l'exemple des Grecs qui ont toujours ecrit Παροικία, il auroit eté plus correct d'ecrire *Parœcia*. C'est ce que Budé, Alciat, Vives, Duaren, & plusieurs autres, ont reconnu; en sorte qu'aujourd'hui & *parochial* & *parrochial*, etant

Et combien qu'il ne ſceuſt du Latin que pour ſa proviſion, encore pas : toutesfois il failoit comme les autres, & venoit à bout de ſes Meſſes au moins mal qu'il luy eſtoit poſſible. Vn iour de bonne feſte, vint à S. George vn Gentilhomme, pour quelque affaire qu'il y auoit, & arriua entre les deux Meſſes. Et parce qu'il n'auoit bonnement loiſir d'attendre la grand Meſſe, voulut en faire dire une baſſe, & commanda à ſon homme de luy trouuer vn Preſtre pour la luy dire. Lequel s'adreſſa à ceſtui-cy duquel nous parlons, qui eſtoit (3) preſt comme vn chandelier. Et combien qu'il ne ſceuſt que ſes Meſſes de *Requiem*,

abſolument bannis, on n'ecrit plus que *paroiſſial*, & que c'eſt même une groſſe faute d'ecrire *parroiſſial*.

3 *Preſt comme un Chandelier*] Parce qu'un Chandelier ſe porte aiſément où l'on veut. Ce Proverbe n'a plus de cours.

de Nostre-Dame, & *du Saint-Esprit* : toutesfois il n'en faisoit iamais semblant de rien, de peur de perdre (4) ses six blancs. Il se vest,

---

4. *Ses six blancs*] Remarquez cet endroit, que Ménage l'a peut être eu en vûe lorsqu'il a dit dans son Epitre au Docteur Paris :

Pour les Messes que vous devez
Aux Prieurés que vous avez,
Il ne faut plus s'en mettre en peine :
J'apprens que dans tout le haut Maine,
Et dans le bas, on en aura
A six blancs tant qu'on en voudra ;
& s'oblige ledit Messire
A ce prix de les faire dire.

C'etoit il y a 150. ou 200 ans le prix des Messes. Beze, dans une Epitaphe en vers Leonins que Tabourot lui attribue,

Missalis Missas cantabat sæpe remissas,
Altas in Festis semper, Deus est mihi testis ;
Et pro sex albis sic se ponebat in albis.

il commence ſa Meſſe, il ſe depeſche de l'Introïte, combien qu'il luy couſta aſſez : l'Epiſtre encores plus. Mais le Gentilhomme n'y prenoit bonnement garde, eſtant empeſché à dire ſes Heures ; iuſques à ce que ce vint à l'Euangile, lequel n'eſtoit pas bien à l'vſage du Preſtre : car il ne l'auoit iamais dit que trois ou quatre fois. Au moyen de quoy il eſtoit fort empeſché, ſçachant bien qu'on l'eſcoutoit ; qui eſtoit cauſe que la crainte luy faiſoit encores plus fourcher la langue. Il diſoit ceſt Euangile ſi peſamment, & vous y trouuoit tant de motz nouueaux,

---

Le Jacobin Guillaume Pepin, *Tr.* 2. *ſuper Confiteor*, Part. 3. C. 4. imprimé l'an 1524, ſemble donner à entendre que de ſon tems c'etoit le prix le plus haut, quand il il dit : *Sacerdos pro Miſſa quam dicit licitè poteſt recipere ſex albos monetæ currentis in Franciæ.*

& longs à (5) epeller, qu'il estoit contraint d'en laisser la moitié. Et vous disoit à tous coups *Jesus*, encores qu'il n'y fust point. A la fin il s'en tira à bien grand peine, & acheua sa Messe comme il peut. Le Gentilhomme ayant noté la suffisance de ce bon Capelan, le fit payer de sa Messe, & dit à son homme qu'il le fit venir chez le Curé pour disner avec luy quand

5. *Longs à epeller*] Le P. Garasse, L. 3. Ch. 20. de ses Recherches des Recherches de Pâquier, dit qu'on fit les vers suivans sur un Maître d'Ecole, nomé *Le Poëte* par excellence, parce qu'il donoit à epeler à ses Ecoliers le mot *Poëta* :

Est quidam in triviis, quem dicunt esse Poëtam,
Non quòd Odysseas aut magna Poëmata condat,
Sed quoniam pueros genitricis ab ubere raptos
Ille docet po *po*, e *poë*, ta *ta poëta.*

la grand Meſſe ſeroit dicte. Ce qu'il fit voulentiers : Car qui baille ſix blancs à vn homme, & luy donne bien à diſner, il luy donne la valeur de cinq bons ſolz à profit de meſnage. En diſnant, le Gentilhomme vint en propos de la Meſſe, & du ſeruice du iour. Et ſe print à dire : Meſſire Iean, l'Euangile du iourd'huy eſtoit fort deuotieux : Il y auoit beaucoup de Jeſus. Lors Meſſire Iean, qui eſtoit un peu regaillardy, tant pour la familiarité du Gentilhomme, que pour la bonne chere qu'il auoit faicte, luy dit : I'entens des ia bien là où vous voulez venir, Monſieur ; mais ie vous diray, Monſieur, il n'y a encores que trois ans que ie ſuis Preſtre, Monſieur ; ie ne ſuis pas encores ſi bien ſtilé, Monſieur, comme ceux qui l'ont eſté vingt ou trente ans, Monſieur : l'Euangile du iourd'huy, Monſieur, pour dire verité, ie ne

l'auois point encores veu, Monſieur, que trois ou quatre fois : comme il y en a beaucoup d'autres au Meſſel, Monſieur, qui ſont un peu mal aiſez, Monſieur : mais quand ie dis la Meſſe, Monſieur, deuant les gens, Monſieur, de bien, & qu'en l'Euangile il y a de ces motz difficiles à lire, Monſieur, ie les ſaute, Monſieur, de peur de faire la Meſſe trop longue, Monſieur ; mais ie dis *Jeſus* au lieu, qui vaut mieux, Monſieur. Vraiement, dit le Gentilhomme ; Meſſire Iean, vous auez bien cauſe d'auoir raiſon. Quand ie viendray icy, ie veux touſiours ouir votre Meſſe : i'en vois boire à vous. Grand mercy, dit Meſſire Iean : *Et ego* (6, *cum vos*. Prou vous face,

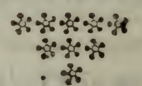
---

6. *Et ego cum vos*] Les Italiens diſent en vers elegamment *noſco* & *voſco* ; de *nos* & *vos* joint avec *cum*, diſent les Académiciens de La Cruſca : en quoi neanmoins ils

Monſieur ; quand vous aurez affaire de moy, Monſieur, ie vous ſeruiray auſſi bien que Preſtre, Monſieur, de ceſte Paroiſſe. Et ainſi print congé, (7) gay comme Pérot.

ſe trompent, comme l'a fort bien remarqué Ménage, ayant du dériver *noſco* & *voſco* de *nobiſcum* & de *vobiſcum*.

7. *Gay comme Pérot.*] C'eſt ainſi qu'on lit dans la premiere edition : mais la plûpart des autres, & Ant. Oudin dans ſes Curioſités Françoiſes, ont *gai comme Perrot*. Ce dernier mot, ecrit de la ſorte, fait une alluſion plus juſte à *Pet*, *rot*, les deux choſes du monde les plus gaies ; un *pet* & un *rot* chantant l'un & l'autre du moment de leur naiſſance juſqu'à celui de leur mort.



NOUVELLE XXV.

De (1) *Maistre Pierre Fai-feu, qui eut des Bottes qui ne luy cousterent rien. Et des Copieux de la Flesche en Anjou.*

N'A pas encores long temps que regnoit en la ville d'An-

1. *Maistre Pierre Fai-feu*] La Croix du Maine dit que Charle de Bourdigné, Prêtre Angevin, a ecrit la Legende dorée, ou Vie plaisante de Maître Pierre Fai-feu, imprimée à Angers l'an 1532. Il etoit sans doute parent de l'Annaliste d'Anjou Jean de Bourdigné son contemporain, & Prêtre Angevin comme lui. Je n'ai pu jusqu'ici, quelque recherche que j'en aye faite, trouver cette Vie de Maître Pierre Fai-feu.

* L'Auteur par une Note posterieure, dit:

J'en ai à la fin trouvé un exemplaire transferé de la Bibliotheque Mazarine à la Royale. C'est un *in*-4º. imprimé en lettre

Gothique à Angers 1532 & composé en rime beaucoup plus Gothique par l'Auteur que j'ai nommé. Ce Livre, qui consiste en 48 Chapitres & 55 feuillets, n'est pas intituié, comme dit La Croix du Maine, *Legende dorée*, mais simplement *Legende joyeuse Maistre Pierre Fai-feu*. Le Conte ici rapporté se trouve au 21. Chapitre de cette Legende en soixante-deux vers, dont les moins mauvais sont ces deux derniers,

Car d'eux il eut, sans faire grand bataile,
Houseaux de cuir pour ses bottes de paille.

Le nom de *Faifeu* ne viendroit-il point de ce que dans les anciens Rudimens de Grammaire *Petre fac ignem* etoit un exemple fort usité, comme F. Pierre Doré Cordelier, dans l'Epitre dedicatoire de ses *Allumettes du feu Divin*, à une Religieuse de Poissi, le temoigne en ces termes: *Ne sçay comment m'est venu au deuant un reuerdissement & rafreschissement de mémoire de ce qu'autrefois aueye ouy ez principes & premiers rudimens de Grammaire* Petre fac ignem, Pierre faicts du feu. *Et tout incontinent, comme de voulenté de là-hault inspirée, ay mis mon estude à cercher nouuelles bottes d'allumettes*, &c.

giers vn bon (2) Affieux de * chiendent, nommé maistre Pierre Faifeu, homme plein de bons mots & de bonnes inuentions, & qui ne faisoit pas grand mal, fors que quelquesfois il vsoit des (3) tours

---

2. *Affieux de chiendent.*] *Affier*, est semer, planter, provigner : de *affigere*, parce que ce qui est semé, planté, provigné, s'attache à la terre. Le Chiendent est, comme on sait, une herbe des plus communes, qui jette tant de racines, qu'on a peine à l'arracher des vignes & des champs où il en croît. Aussi dit-on, *C'est le chiendent*, pour marquer la difficulté d'une affaire ; & *Affieux* ou *Affieur de chiendent*, pour un Matois qui donne de l'exercice à ceux qui se frotent à lui.
* Chien dans. R.

3. *Tours Villoniques.*] Cassades, tours de Matois, friponeries plaisantes telles qu'en faisoit le Poëte François Corbeuil, surnommé *Villon*, parce que de son tems *ville* signifioit tromperie. *Ville* en ce sens, venoit de *Guille*, qui en vieux François signifioit la même chose, & qui le signifie encore en Anglois. *Guille*, *ville*, comme *Guillaume*, *Willaume*. Antoine Du

Villoniques. Car (4) *pour mettre*

Verdier, page 422 de sa Bibliotheque, s'etonne que Clement Marot ait fait l'honneur aux Poësies de Villon de les corriger, & de les illustrer de ses Notes. Marot avoit meilleur goût que Du Verdier. De notre tems Despreaux, Chant I. de son Art Poëtique, a dit,

Villon sut le premier, dans ces siecles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux Romanciers.

Patru, p. 424. & 425. de ses Notes imprimées à Amsterdam sur les Remarques de Vaugelas, n'a pas fait difficulté de dire que pour la Langue Villon a eu le goût aussi fin qu'on pouvoit l'avoir en ce siecle-là Et dans une de ses Lettres, aprês avoir dit: *A peine connoissons-nous aujourd'hui Villon*, il ajoûte: *c'est pourtant un des plus nobles Esprits dont Paris, dont la France, puisse se vanter*. Il mourut au commencement du regne de Louis XI. Voyez Ménage aux Mots *Guille* & *Villon*.

4 *Pour mettre comme un homme habile,*] C'est une Parodie de quatre vers de Marot dans sa Ballade de Frere Lubin.

comme vn homme habile le bien d'autruy auec le sien, & vous laißer sans croix ne pile, Maistre Pierre le faisoit bien Et trouuoit fort bon le Prouerbe qui dit, que *tous biens sont communs, & qu'il n'y a que maniere de les auoir.* Il est vrai qu'il le faisoit si dextrement, & d'vne si gentille façon, qu'on ne luy en pouuoit sçauoir mauuais gré : & ne s'en faisoit-on que rire ; en s'en donnant garde pourtant qui pouuoit. Il seroit long à racompter les bons tours qu'il a faits en sa vie. Mais i'en diray vn qui n'est pas des pires ; afin que vous puissiez iuger que les autres deuoient valoir quelque chose. Il se trouua vne fois entre toutes, si pressé de partir de la ville d'Angiers, qu'il n'eut pas loysir de prendre des bottes : Comment des bottes ! Il n'eut pas le loysir de faire seller son cheual ; car on le suyuoit vn peu de pres. Mais il estoit si

accort & ſi inuentif, qu'incontinent qu'il fut à deux ietz d'Arc de la ville, trouua façon d'auoir vne iument d'vn pauure homme, qui s'en retournoit deſſus en ſon village, luy diſant qu'il s'en alloit par-là, & qu'il la laiſſeroit à ſa femme en paſſant. Et parce qu il faiſoit vn peu mauuais temps, il entra en vne grange, & en grande diligence fit de belles bottes de foin, toutes neuues, & monte ſus ſa Iument, & pique; au moins talonne tant, qu'il arriva à la Fleſche tout mouillé & tout mal en point: qui n'eſtoit pas ce qu'il aymoit; dont il ſe trouuoit tout peneux. Encores pour amender ſon marché, en paſſant tout le long de la ville, où il eſtoit cognu comme vn (5) Loup gris & ail-

5. *Un loup gris.*] On compare les gens decriés par leurs mauvaiſes mœurs à de vieux loups ruſés, devenus gris de vieil-

leurs auec : Les (6) Copieux (ainsi ont-ilz esté nommez pour leurs gaudisseries) commencerent à le vous railler de bonne sorte. Maistre Pierre, disoient-ils, il seroit bon à ceste heure parler à vous;

---

lesse, connus des Chasseurs qui les ont souvent poursuivis sans pouvoir les prendre. Oudin n'a point raporté ce Proverbe. Furetiere, qui le raporte en d'autres termes, s'est contenté de dire : *On a couru un homme comme un loup gris*, pour dire qu'on l'a vivement poursuivi.

6 *Les Copieux.*] Ainsi nommés du verbe *copier*, dans le sens d'*imiter malignement les manieres de quelcun* pour le rendre ridicule. Ménage, dans ses Origines de la Langue Françoise, ecrit : *Les Copieurs de la Fléche* : mais il vaut mieux, conformément à la prononciation ancienne qui s'est maintenue, ecrire *Copieux*. Furetiere l'ecrit ainsi, & cite même, à propos des *Copieux* de la Fléche, les Contes de Bonaventure Des Periers. *Copieux* est une des injures que Rabelais, Chap. 25. du Liv. 1. fait dire aux Bergers de Gargantua par les Fouaciers de Lerné.

vous eſtes bien 7) attrempé. L'autre luy diſoit : Maiſtre Pierre, (8) ton eſpée vous chet. L'autre : Vous eſtes monté comme vn ſainct George, (9) à cheual ſus vne iument. Mais par-deſſus tous,

---

7. *Bien attrempé*] Quolibet, qui conſiſte dans une allusion du mot *attrempé*, qui ſignifie *poſé*, *raſſis*, *moderé*, au mot *trempé*, qui ſignifie *mouillé*. Furetiere raporte mal à propos le François *attrempé*, & l'Italien *attempato* a une ſeule & même origine, ſavoir au Latin *attemperatus*. Il avoit raiſon quant au François, mais non pas quant à l'Italien qui ne ſignifie que *vieillard*, *homme âgé*. *Attempato*, de la Prepoſition *ad*, & du nom ſubſtantif *tempus*.

8. *Ton eſpée vous chet*] Conſtruction irreguliere affectée pour faire rire. Il y a pourtant des exemples, ou ſans deſſein de plaiſanter, de bons Auteurs ont mis un ſingulier avec un plurier. Sur quoi l'on peut voir Ménage dans ſes Obſervations ſur Malherbe, pag. 447. & dans ſes Obſervations ſur la Langue Françoiſe, pag. 591.

9. *A cheval ſus une iument*, eſt plus ri-

(10) les Cordouaniers ſe mocquoient de ſes bottes. Ah vraiement, diſoient-ils, il fera bon temps pour nous, les cheuaux mangeront les bottes de leurs Maiſtres. Mon M. Pierre eſtoit mené, qu'il (11) ne touchoit de

---

diculement dit que *à cheval ſur un bœuf, ſur un âne, ſur un bâton*, &c. parce que cette expreſſion fait ſouvenir de cet Alleman qui, monté ſur un cheval entier, crioit de tout loin à un François qu'il voyoit galoper droit à lui : *Monſieur, Monſieur, ſi votre cheval eſt une jument, approchez-vous bien loin de moi.* Saint Cyran, & aprês lui Paſcal, ont repris le P. Garaſſe d'avoir dit p. 649. de ſa Somme Theologique, que *la perſonalité humaine a eté comme entée ou miſe à cheval ſur la perſonalité du Verbe.*

10. *Les Cordouanniers.*] De la Ville de Cordoue dans l'Andalouſie, d'où venoit d'excellent cuir de bouc ou de chévre pour les ſouliers : ce cuir s'apelloit par cette raiſon *Cordouan*, & de-là les Cordonniers furent anciennement nommés *Cordouanniers*. Voyez Du Cange & Ménage.

11. *Il ne touchoit de pied en terre* : parce

pied en terre. Et d'autant plus voulentiers ſe prenoient à luy, qu'il eſtoit celuy qui gaudiſſoit les autres. Il print patience, & ſe ſauue en l'hoſtellerie pour ſe faire traicter. Quand il fut vn petit reuenu aupres du feu, il commence à ſonger, comment il auroit ſa reuanche de ſes Copieux, qui luy auoient ainſi faict la bien venue. Si luy ſouuint d'vn bon moyen que le temps & la néceſſité luy preſentoient, pour ſe venger des Cordouaniers, en attendant que Dieu luy donnaſt ſon recours contre les autres. Ce fut qu'ayant faute de bottes de cuir, il imagina vne inuention de ſe faire botter par les Cordouaniers à leurs deſpens. Il demanda à l'hoſte (comme s'il n'euſt gueres bien cognu la ville)

---

qu'on le balotoit. Plaute au Prologue des Captifs: *Dii nos quaſi pilas homines habent.*

s'il n'y auoit Cordouaniers là auprès, faisant semblant d'estre parti d'Angiers en diligence, pour quelque affaire qu'il luy dit, & qu'il n'auoit eu le loisir de se (12) houser, ny esperonner. L'hoste luy respondit, qu'il y auoit des Cordouaniers à choisir. Pour Dieu, ce dit maistre Pierre, enuoyez m'en querir vn, mon hoste : ce qu'il fit. Il en vient vn : lequel de bonne auenture estoit l'vn de ceux qui l'auoient ainsi bien (13) lardé à sa venue. *Mon amy*,

---

12. *Se houser*] Vieux mot qui signifie *se botter*. *Houseaux* & *heuses* ; Bottes. Marot a dit métaphoriquement *deshouser*, pour *dépuceler*, dans cette jolie Epigramme: *L'Epousé la premiere nuit*, &c. La traduction en vers Latins n'en déplaira pas. *Duxerat uxorem*, &c. Touchant *heuses*, *houses*, &c. Voyez Du Cange dans son Glossaire Latin-barbare au mot *Osa*, &c & Ménage dans ses Origines Françoises au mot *Houseaux*.

13. *Lardé*, &c.] C'est-à-dire raillé d'u-

dit Maistre Pierre, ne me feras-tu pas bien vne paire de bonnes bottes pour demain le matin ? Ouy dea, Monsieur, dit le Cordouanier. Mais ie les voudrois auoir vne heure deuant iour. Monsieur vous les aurez à telle heure & si bon matin que vous voudrez. Eh, mon amy, ie t'en prie, despesche

---

ne maniere piquante : la langue d'un railleur etant une espéce de lardoire qui pique, & qui laisse le lardon dans la plaie qu'elle fait. Aussi *Lardon* signifie-t-il *mot piquant* : & ce nom donné originairement a certaine Gazette de Hollande imprimée sur un morceau de papier long & etroit, comme un lardon, lui a eté sans doute confirmé à cause de la liberté, & souvent maligne, avec laquelle les Nouvelles y sont ecrites.

Herodien, Liv. 4. parlant des Alexandrins, dit qu'ils etoient naturellement railleurs. Πεφύκασι δέ πως ἦναι φιλοσκώμμονες, ϗ λέγειν εὐστόχως ἀπογεάφας ἢ παιδιάς. Ce qui signifie qu'ils aimoient à copier les gens.

les moi, (14 ie te paierai à tes motz. Le Cordouanier luy prend ſa meſure & s'en va. Incontinent qu'il fut departi, maiſtre Pierre enuoye par vn autre valet querir vn autre Cordouanier, faiſant ſemblant qu'il n'auoit pas peu accorder auec celuy qui eſtoit venu. Le Cordouanier vint, auquel il dit tout ainſi qu'à l'autre, qu'il luy fit venir vne paire de bottes pour le lendemain vne heure deuant iour, & qu'il ne luy challoit qu'elles couſtaſſent, pourueu qu'il ne luy failliſt point, & qu'elles fuſſent de *bonne* (15) *Vache de cuir.* Et luy dit la même façon dont il

---

14. *Je te paierai à tes motz*] On diroit au jourd'hui *à ton mot*; & je doute même que *à tes mots* ſe trouve ailleurs.

15. *De bonne vache de cuir* : pour *de bon cuir de vache.* Façon de parler empruntée de quelque Allemand qui commence à begayer le François.

les vouloit, qu'il auoit dit à l'autre. Apres luy auoir prins la mesure, le Cordouanier s'en va. Et mes deux Cordouaniers trauaillerent toute la nuict enuiron ces bottes, ne sçachant rien l'vn de l'autre. Le lendemain matin à l'heure dite, il enuoya querir le premier Cordouanier, qui apporta ses bottes. Maistre Pierre se fait chausser celle de la iambe droite, qui luy estoit faite (16) comme vn gant ou comme de cire, ou comme vous voudrez; car les bottes ne seroient pas bonnes de cire. Contentez-vous qu'elle luy estoit (17) moult bien faicte. Mais quand

---

16 *Comme un gant, ou comme de cire*] Souple, s'etendant aussi aisément que de la cire molle. Les Latins usent de leur *cereus* dans le même sens

17 *Moult bien faicte.*] *Moult* commençoit a vieillir lorsque ce Livre a eté fait. L'Auteur semble ne l'avoir employé qu'en badinant & pour faire rire.

ce vint à chausser celle de la iambe gauche, il fait semblant d'auoir mal en la iambe. Oh mon amy tu me blesses : i'ai ceste iambe un petit enflée d'vne humeur qui m'est descendue dessus ; i'auois oublié à te le dire, la botte est trop estroicte ; mais il y a bon remede. Mon amy, va la remettre à (18) l'embouchoir, ie l'attendray plustost vne heure. Quand le Cordouanier fut sorty, maistre Pierre se deschausse vistement la botte droite, (19) & mande querir l'autre Cordouanier. Et cependant fit tenir sa monture toute preste, & compta & paya. Voicy venir le second Cordouanier auec ses bottes. Mais-

---

18. *L'Embouchoir* est ainsi nommé, parce qu'on le fait entrer par la bouche, c'est à-dire par l'ouverture de la botte.

19. *Et mande querir l'autre Cordouannier.* * Il y a en marge vis-a-vis de cet endroit, *Bouchet pag. 121. de sa 1e Serée.*

tre Pierre se fait chausser celle de la iambe gauche, laquelle se trouua merueilleusement bien faite. Mais à celle de la iambe droicte, il fit telle fourbe, comme il auoit fait à l'autre : & renuoye ceste botte droicte pour estre eslargie. Incontinent que le Cordouanier s'en fut allé, maistre Pierre reprend sa botte de la iambe droicte, & monte à cheual sus sa iument : & (20) va vie auec ses bottes, & des esperons lesquelz il auoit acheptez; car il n'auoit pas loisir de tromper tant de gens à vn coup. (21) Et de picquer : Il estoit desia à vne lieue, quand mes deux Cordoua-

---

20. *Va vie.* Italianisme : *va via.* Le même mot se trouve encore plus bas. * C'est au Conte *de l'enfant de Paris qui fit le fou pour jouir d'une jeune Veuve.*

21. *Et de piquer.*] Les Latins usent ainsi de leurs infinitifs, en sousentendant *cœpit.*

niers ſe trouuerent à l'hoſtellerie auec chacun vne botte en la main, qui s'entredemanderent pour qui eſtoit la botte : C'eſt, ce dit l'vn, pour maiſtre Pierre Fai-feu, qui me l'a fait eſlargir pource qu'elle le bleſſoit. Comment, dit l'autre ! ie luy ay eſlargi ceſte cy. Tu te trompes ; ce n'eſt pas pour luy que tu as (22) beſoigné. Si eſt, ſi eſt, dit il : N'ay ie pas parlé à luy ? Ne le connois-ie pas bien ! Tandis qu'ilz eſtoient à ce debat, l'hoſte vint, qui leur demande que c'eſtoit qu'ils attendoient. C'eſt vne botte pour maiſtre Pierre Faifeu, que ie luy rapporte, dit l'vn. Et l'autre en diſoit autant. Vous

---

22. *Beſogner* ne ſe dit plus que *in obſcœnis*. Balzac au ſujet de quelques Critiqueurs qui le reprenoient d'avoir employé *beſogne* au lieu d'*ouvrage*, dit à Chapelain, Lettre 23. du L. 4 *N'ayez pas peur que ce mot* beſogne, *qui leur deplaiſt tant, ſe convertiſſe jamais en verbe en mes ecrits*

attendrez donc qu il repaſſe par icy, dit l'hoſte ; car il eſt bien loin s'il va tousiours. Dieu ſçait ſi les deux Cordouaniers ſe trouuerent (23) camus. Et que ferons-nous de nos bottes ! diſoient-ils l'vn à l'autre. Ilz s'aduiſerent de les iouer (24 à belle condemnade , parce

---

23. *Camus*] Il pouvoit dire dans le même tems qu'*ils eurent un pié de nés.* H. Etienne , pag. 481. de l'edition *in*-16. de ſon Nouveau Langage François Italianiſé , & Verville Chap. 9. de ſon Moyen de parvenir , ont recherché , le premier ſérieuſement , & le ſecond en boufonant, pourquoi deux phraſes auſſi opoſées ſignifioient la même choſe. Le plus court etoit de dire, que c'eſt parce qu'on eſt auſſi honteux d'avoir trop de nés que d'en avoir trop peu. Chacun ſait le mot du Medecin Gui Patin au Medecin Theophraſte Renaudot. On peut auſſi voir au Liv. 2. de la Narquoiſe Juſtine la Lettre qu'elle ecrit au Bachelier Saladin.

24. *A belle condemnade.*] Le Duchat, page 136. col. 2. du Tom. I. de ſon

qu'elles eſtoient toutes deux d'vne meſme façon. Et maiſtre Pierre eſchappe (25) de hait, qui eſtoit vn petit mieux en equipage que le iour de deuant.

Rabelais, explique ce que c'eſt que ce jeu.

25. *De hait*] Les etymologies de Ménage, aux mots *Hait*, *Haiter* font pitié. *Hait* vient de *habitus* dans le ſens de *diſpoſition*. *Faire quelque choſe de bon hait* chez nos anciens, c'eſt la faire volontiers. Depuis on a dit ſimplement *de hait*, comme *de cœur* ſignifie *de bon cœur*; comme *affectioné*, bien affectioné, &c.



NOUVELLE XXIV.

De Maistre Arnaud, qui emmena la Hacquenée d'vn Italien en Lorraine: & la rendit au bout de neuf mois.

IL y auoit (1) en Auignon vn tel Auerlan : ie ne sçay s'ilz auoient esté ensemble à mesme escole Maistre Pierre Fai-feu & luy ; mais tant y a, qu'ils faisoient d'aussi bons tours l'vn comme l'autre ; & si n'estoient pas loin d'vn mesme temps. Cestuy-cy s'appelloit maistre Arnaud, lequel mesme vsa en Auignon de la propre pratique d'auoir des bottes, que nous auons dit ; & si n'estoit point

1. *En Avignon*. Cela ne se dit plus : on dit aujourd'hui à *Avignon*, *à Arles*, *à Angers*, *à Agen*, *à Arras*, &c.

ſi preſſé de partir comme maiſtre Pierre : mais un iour, voulant faire vn voyage en Lorraine, le diſoit à tout le monde. Et parce qu'il ne ſe tenoit iamais garny de rien, s'aſſeurant en ſes inuentions, on penſoit qu'il ſe mocquaſt. Quand il auoit vn manteau, on luy demandoit où il prendroit des bottes. S'il auoit des bottes, on luy demandoit où il prendroit vn chapeau. Et puis de l'argent, qui eſtoit la clef du meſtier. Mais cependant il trouuoit de tout : tellement que pour ſon voyage de Lorraine, il ſe trouua preſt petit à petit de tout ce qu'il luy falloit, fors qu'il n'auoit point de cheual. Mais ſe fiant bien que Dieu ne l'oubliroit au beſoing, il ſe tenoit tousiours botté comme vn Meſſager, ſe pourmenant par cy, par là, faiſant ſemblant de dire adieu à ſes amys. Mais il eſpioit ſa proye, qui eſtoit à auoir vn cheual par

quelque bonne fortune. Ceux qui le connoissoient, luy disoient en riant : Or ça maistre Arnaud, vous irez en Lorraine quand vous aurez vn cheual ; (2) vous estes botté pour coucher en ceste ville. Et bien, bien, disoit-il, laissez faire : ie partiray quand il sera temps. Mon homme pensoit tout au contraire des gens : Car ce qu'on cuidoit qui luy fust le plus mal aisé à recouurer, il l'estimoit le plus facile. Ce qu'il monstra bien : car quand il veid son appoinct, il s'en vint enuiron les neuf heures du matin deuant le Palais ; là où quelques (3) Missé-

---

2. *Vous estes botté pour coucher en ceste ville.*] Despreaux par une figure semblable, a dit :

Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris !

3. *Missere*, est un mot Lombard. Les Toscans disent *Messere* quand aucun nom

res eſtoient entrez le matin pour les affaires de la (4) Legation: leſquels ſont quaſi tous Italiens, qui ſur vne hacquenée, & qui ſur vne mule. Principalement les vieilles perſonnes, car les ieunes s'en peuuent bien paſſer. Or il y en a tousiours quelqu'vne de mal gardée: car les lacquais les attachent à quelque boucle contre la muraille, & s'en vont iouer ou yurongner, en attendant qu'il ſoit heure de venir querir leurs Maiſtres. A l'heure ſuſdicte, Maiſtre Arnaud veid là quelques montures, parmi leſquelles y auoit vne hacquenée bien iolie, qui luy pleut ſur

ne ſuit, & *Meſſer* quand on ajoûte le nom: *Meſſer Antonio*, *Meſſer Pietro*. Aujourd'hui *Meſſer* ne ſe dit en Italie qu'aux gens de la lie du peuple.

4. *Legation*. On dit *Legation* quand c'eſt un Cardinal qui gouverne: hors delà c'eſt *Vice-Legation*.

toutes les autres ; laquelle eſtoit à vn Italien qu'il cognoiſſoit eſtre bonne perſonne. Et voyant que le valet n'y eſtoit pas, il s'approche de cette hacquenée : & en la detachant, luy demanda ſi elle vouloit venir en Lorraine. Cette hacquenée ne dit mot, & ſe laiſſe détacher. Et mon homme, qui eſtoit Legiſte, prit à ſon proufit le Brocard de Droit : (5) *Qui tacet, conſentire videtur.* Et commença à mener cette hacquenée par la bride hors de la place du Palais, en tirant ſur le Pont (6) *où i'ouy*

---

5. *Qui tacet, conſentire videtur.*] Dans une comparaiſon où l'on jouoit aux Proverbes par ſignes, un jeune homme ſe mit à genoux devant une Dame, dans le giron de laquelle il tenoit la tête baiſſée. Le Proverbe qu'il repreſentoit par cette ſituation, etoit : *Qui ſe tait*, ou ; *Qui ne dit mot*, *conſent.*

6. *Sur le Pont où* j'ouy chanter la Belle.] Il entend le Pont d'Avignon, qu'il deſigne

chanter la Belle. Quand il se veid hors des yeux de ceux qui la luy auoient veu prendre, il monte habilement dessus, & (7) deuant à Villeneufue, qui est hors de la Iurisdiction du Pape. Et de là picque le plus droit qu'il peut le chemin de Lorraine, là où il arriua par ses iournées à ioye & santé : & y demeura huict ou neuf mois, sans enuoyer de ses nouuelles à *Misser Iuliano*, qui fut bien esbahy à l'yssue du Palais, quand il ne trouua point sa hacquenée, & encore plus, quand il n'en oyoit point de nou-

---

par une vieille Chanson, dont le commencement est,

Sur le Pont d'Avignon j'ouis chanter la Belle,
Qui en son chant disoit une chanson nouvelle.

7. *Et devant*] Pour *Et va devant* : façon de parler expeditive, comme cidessus (p. 162. N 21.) *Et de piquer.* Il en use encore plus bas

uelles, vn iour, deux iours, vn mois, deux mois, trois mois. Tellement qu'à la fin il fut contraint d'achepter vne mule, car il eſtoit vieux & mal-aiſé de ſa perſonne. Et cependant, maiſtre Arnaud luy entretenoit ſa Hacquenée, & luy faiſoit gagner ſon auoine. Au bout du terme des femmes groſſes, maiſtre Arnaud ayant depeſché ſes affaires en Lorraine, s'en retourna en Auignon ſus ladicte hacquenée. Et pour faire ſon entrée en la Ville, il eſpia iuſtement l'heure qu'il eſtoit quand il la print, en ſeiournant quelque peu à Villeneufue pour boire vn doigt. Sus le poinct de neuf heures, il ſe trouua deuant le Palais, & vint attacher gentiment ſa hacquenée à la propre boucle, là où il l'auoit priſe, & s'en va par ville. Et de fortune, (8) *il Magnifico Miſſer* eſtoit

8. *Il Magnifico Miſſer.*] Ce titre qui

ceste matinée au Palais, qui descendit tantost apres. Et quand ce fut à monter dessus sa mulle, il ietta l'œil sus cette hacquenée, qui estoit assez bonne à recognoistre. Si se pensa en luy-mesme qu'elle ressembloit fort à celle qu'il auoit perdue l'année passée, de poil, de taille, & encores au harnois : lequel * quidam harnois maistre Arnaud n'auoit point changé. Vray est, qu'il n'estoit pas si neuf comme il l'auoit pris : Car il l'auoit fait seruir ses trois quartiers. Mais l'Italien ne s'en osoit asseurer du premier coup, veu le long-temps qu'il l'auoit (9) adiré. Il appelle

---

a eté autrefois donné en Italie aux Seigneurs les plus qualifiés, y dégénéra dans la suite, & y est aujourd'hui entierement aboli.

* *Quidem* R.

9. *Adiré.* C'est-à-dire *perdu de vue.* C'est un terme de Palais. Jean Bouchet, qui estoit Procureur à Poitiers, a dit, dans

ſon garſon, qui auoit nom *Torneto*: *ven qua*; *vedi che queſto mi par eſſer il Cavallo, ch'io perdi l'an paſſato.* Le varlet regarde cette hacquenée, qui la trouuoit toute telle, excepté qu'elle n'eſtoit pas en ſi bon poinct. Mais il ne ſçauoit bonnement que reſpondre. Car ils ſongerent tous deux, qu'elle deuſt appartenir à quelque autre Monſieur. Toutesfois, tant plus ilz la regardoient, & plus ilz trouuoient certain que c'eſtoit elle. Et demeurerent là tous deux, iuſques à vnze heures & plus: là où en raiſonnant tousiours enſemble ſus cette hac-

---

la 65. de ſes Epitres en vers, *eſdiré* pour *adiré*; ce qui pourroit faire croire qu'on auroit dit *eſdiré* par tranſpoſition de *deſiré*, du Latin *deſideratus*; & que de *eſdiré* on auroit fait enſuite *adiré* par ſurcroît de corruption. Je ſuis neanmoins de l'opinion de Monet, ſuivie par Nublé, ſavoir que *adirer* une choſe, c'eſt faire qu'elle ſoit à dire.

quenée, & (10) voyant que perſonne ne la prenoit, ilz s'aſſeurerent pour vray que c'eſtoit-elle. *Miſſer Iuliano* commanda à *Tornето* de la prendre & de la mener chez luy en l'eſtable; là où elle ſe rengea auſſi proprement comme ſi elle n'en euſt iamais (11) bougé Il la feit ramener le lendemain en la meſme place, pour veoir ſi quelqu'vn ſe la reuendiqueroit: mais il ne venoit perſonne, dont il fuſt fort esbahy, & penſoit que ce fuſt

10. *Voyant que perſonne ne la prenoit*] Le 90. Conte de Poge eſt d'un Vénitien, qui etant dans une hôtellerie à Sienne avec pluſieurs etrangers, ne pouvoit reconnoître ſon cheval à l'ecurie, dans le tems qu'il falut partir; enſorte qu'il attendit paiſiblement que chacun fût monté à cheval, concluant que de tous les chevaux qui etoient là, celui qui demeureroit ſeroit le ſien.

11. *Bouger*, que Ménage dérive de l'Aleman *Bewgen*, vient plus naturellement de l'Italien *volgere*, tiré du Latin *volvere*.

quelque eſprit qui l'euſt ramenée. De là à quelque temps, maiſtre Arnaud s'adreſſe à *Miſſer Iuli..no*, lequel il trouua monté ſus ſa hacquenée, & luy dit: Monſieur, ie ſuis fort aiſe de ſçauoir que cette hacquenée ſoit à vous ; car aſſeurez vous qu'elle eſt bonne, ie l'ai eſſayée : il y a enuiron vn an, que ie la trouuai pres du pont du Roſne, qu'elle s'en alloit toute ſeule, & qu'vn garſon la vouloit prendre. Mais cognoiſſant à ſa façon qu'elle n'eſtoit pas ſienne, ie la luy oſtay, & la garday vn iour ou deux, ſans pouuoir ſçauoir à qui elle eſtoit. Le troiſiéme iour, ie la menay iuſques à Villeneufue, où i'ouy dire qu'vn Gentilhomme François la cherchoit, & qu'il luy auoit eſté dit que on l'auoit veue emmener par vn garſon ſur le chemin de Paris. Le Gentilhome alloit apres ; & moi ſçachant cela, ie picque apres lui, pour la luy ren-

dre : mais ie ne le peu iamais atteindre, car il alloit grand train pour atteindre son larron. Et allay tant en cherchant, que ie me trouuay en Lorraine. Là où voyant que ie n'oyois point de nouuelles de ce Gentilhomme ie la garday longtemps. Et à la fin m'en suis reuenu en cette ville, où ie l'auois prise, & y ai trouué par quelque vn de mes amis, qu'il se souuenoit l'auoir veue en ceste ville, mais ne sçauoit à qui, sinon que ce fust à quelqu'vn de Messieurs de la Legation. Sçachant cela, ie l'ay faict mener en place du Palais, afin que celuy à qui elle estoit, la peust apperceuoir. Et cependant, ie m'en estois allé d'icy à Nysmes d'où ie suis retourné depuis deux iours. Mais Dieu soit loué qu'elle a (12)

---

12. *Elle a retourné son Maistre.*] On lit *retrouvé* dans les autres editions ; mais *retourné*, qui se lit dans celle de 1558. est

retourné son maistre : Car i'en estois en grand peine. L'Italien escouta toute la belle Harangue de maistre Arnaud : & enfin le remercia, en luy disant : *O Valerte buono, io vi ringratio : io faceua conto de l'auer persa, ma Iddio hà voluto che sia casca in buona man. Se voi hauete bisogno di cosa che sia ne la possanza mia, Io son tutto vostro.* Messire Arnaud le remercie de son costé, & depuis alla souuent veoir l'Italien. Et pensez que ce ne fut pas sans luy iouer tousiours quelque tour de son mestier, lesquels ie vous raconterois volontiers si ie les sçauois, pour vous faire plaisir ; mais ie vous en dirai d'autres en récompense.

---

la veritable leçon. Les Italianismes etoient alors à la mode : & *hà ritornato il padrone*, c'est-a-dire, *elle a ret ourné son Maitre*, est la même chose que si au lieu de *retourne* il y avoit *re* .....

NOUVELLE XXVII.

Du Conſeiller & de ſon Palefrenier, qui luirendit ſa Mule vieille, en guiſe d'vne ieune.

VN Conſeiller du Palais, auoit gardé vne mule vingt cinq ans ou enuiron : & auoit eu entre autres vn Palefrenier, nommé Didier, qui auoit penſé ceſte Mule dix ou douze ans ; & l'ayant aſſez longuement ſeruy, luy demanda congé : & auec ſa bonne grace, ſe fit maquignon de cheuaux, hantant neanmoins ordinairement en la maiſon de ſon maiſtre, en ſe preſentant à luy faire ſeruice, tout ainſi que s'il euſt tousiours eſté ſon domeſtique. Au bout de quelque temps, le Conſeiller voyant que ſa mule deuenoit vieille, dit à Didier : Viença, tu cognois bien

ma mule, elle m'a merueilleusement bien porté : il me fasche bien qu'elle devienne si vieille, car à grand peine en trouueray-ie vne telle ; mais regarde ie te prie à m'en trouuer quelqu'vne. Il ne te faut rien dire, tu sçais bien quelle il la me faut. Didier luy dit : Monsieur, i'en ay vne en l'estable, qui me semble bien bonne, ie la vous bailleray pour quelque temps : si vous la trouuez à vostre gré, nous accorderons bien vous & moy : Sinon ie la reprendray. C'est bien parlé à toy, dit le Conseiller, & suyuant cette offre il se fait amener ceste mule, & cependant il baille la sienne vieille à Didier pour en trouuer la deffaite, lequel luy lime incontinent les dents, (1) il la

1. *Il la vous bouchonne*] Arnolphe dans Moliere, Sc. 6. du dernier Acte de l'Ecole des femmes, promettant à Agnés de lui faire toutes les caresses imaginables,

vous bouchonne, il la vous estrille, il la traicte si bien qu'il sembloit qu'elle fust encores bonne beste. Tandis son maistre se seruoit de celle qu'il luy auoit baillée : mais il ne la trouua pas à son plaisir, & dit à Didier : La mule que tu m'as baillée, ne m'est pas bonne, elle est par trop (2) fantastique, ne veux tu point m'en trouuer d'autre?

---

lui dit qu'il la *bouchonera* : Metaphore qui exprime bien le fol empressement d'un vieillard autour d'une jeune persone dont il est idolâtre.

2. *Fantastique*] On dit *Fantasque comme une mule*. Allusion au Proverbe, *A vieille mule frein doré*, qui a donné lieu à cette ancienne Epigramme :

Pourtant s'ainsi bien reparée
En hardes chacun te regarde
Comme une Heléne ou Cytherée
D'affiquets peints à la Lombarde ;
Le fin feu S. Antoine m'arde,
Si ton corps ainsi decoré
Ne me semble, avec telle barde,
La vieille mule au frein doré.

Monſieur, dict le Maquignon, il vient bien à poinct : Car depuis deux ou trois iours en ça, i'en ay trouué vne que ie cognois de longue main : Ce ſera bien voſtre cas. Et quand vous aurez monté deſſus, s'elle ne vous eſt bonne reprochez le moy. Le Maquignon lui ameine ceſte belle mule au frain doré, qu'il faiſoit bon voir. Ce Conſeiller la prend, il monte deſſus, il la trouue traictable au poſſible, il s'en louoit grandement, s'esbahiſſant comme elle eſtoit ſi bien faicte à ſa main, elle venoit au montoir le mieux du monde. Somme, il y trouuoit toutes les complexions de la ſienne premiere : & attendu meſme qu'elle eſtoit de la taille, il appelle ce Maquignon ; Viença Didier, où as tu prins ceſte mule ? Elle ſemble toute faicte à celle que ie t'ai baillée, & en ha toute la propre façon. Ie vous prometz, dit-il, Monſieur, quand ie la vey

du poil de la voſtre, & de la taille, il me ſembla qu'elle en auoit les conditions, ou que bien aiſément on les luy pourroit apprendre. Et pour ceſte cauſe ie l'ay acheptée, eſperant que vous vous en trouueriez bien. Vrayement, dit le Conſeiller, ie t'en ſçay bon gré: mais combien me la vendras tu? Monſieur, dit il, vous ſçauez que ie ſuis voſtre, & tout ce que i'ai. Si c'eſtoit vn autre il ne l'auroit pas pour quarante eſcuz. Ie la vous laiſſeray pour trente. Le Conſeiller s'y accorde, & donne trente eſcuz, de ce qui eſtoit ſien, & qui n'en valoit pas dix.

NOUVELLE XXVIII.

Des Cojieux de la Fleche en Aniou : comme ilz furent trompez par Piquet, au moyen d'vne Lamproye.

NOus auons cy-dessus parlé des Copieux de la Fleche : lesquelz on dit auoir esté si grands gaudisseurs, que iamais homme n'y passoit qui n'eust son lardon. Ie ne sçay pas si cela leur dure encores : Mais ie dis bien qu'vne fois vn grand Seigneur entreprint d'y passer sans estre copié ; & pensa d'y arriuer si tard, & en partir de si bon matin, qu'il n'y auroit personne qui se peust gaudir de luy. Et à la verité, pour son entrée il mesura tellement son chemin, qu'il estoit toute nuict quand il y arriua. Parquoy estant le monde retiré, il ne trouua homme ne

femme

femme (1) qui luy dit pis que ſon nom. Et quand il fut deſcendu à l'hoſtellerie, il fit ſemblant d'eſtre vn peu mal diſpoſé, & ſe retira en ſa chambre, où il ſe fit ſeruir par ſes gens, ſi bien que la nuict ſe paſſe ſans inconuenient. Mais il commanda au ſoir au Maiſtre d'hoſtel, que tout le monde fuſt preſt à partir le lendemain deux heures deuant Soleil leuant. Ce qui fut faict. Et luy-meſme le premier leué : car il n'auoit aucune enuie de dormir, de grand deſir qu'il

(1) *Qui lui dit pis que ſon nom.*] Beze dans ſon Paſſavant : *Et poſtquam veni, & me debotavi audacter, quia nemo unquam mihi dixit pejus quam meum nomen.* Furetiere donne à ce Proverbe deux explications opoſées : l'une au mot *Nom*, où il dit que *on ne ſauroit dire pis que ſon nom à un homme, quand il eſt connu pour un ſcélerat* ; l'autre au mot *Pis*, où il dit tout au contraire que ce mot s'entend d'un homme à qui on ne peut rien reprocher.

auoit de paſſer ſans eſtre copié. Il monte à cheual ſus l'heure que l'Aube commençoit à paroiſtre, & qu'il n'y auoit encore perſonne debout par la ville. Il marche iuſques aux dernieres maiſons de la Fleſche, & penſoit bien auoir euité tous les dangers, dont il eſtoit des-ia bien fier : mais voicy qu'il y auoit vne vieille accropie au coing d'vne muraille, qui lui vint donner ſa copie, en lui diſant en ſon * vieillois (2) *Matin, matin de peur des mouſches.* Iamais homme ne fut plus marry, d'eſtre ainſi copié au deſpourueu, & encores d'vne vieille. Et ſi c'euſt eſté vn Roy, comme on dit que c'eſtoit : ie croy

2. *Matin, matin*, &c.] Le mot etoit fort à propos, ce Seigneur etant parti de grand matin de peur d'être piqué. Le bruit qu'ont les Orleanois d'être piquans, les a fait ſurnommer *Guêpins.*

* *Vieillois.* Voyez-ci-devant Nouv. II, Not. 5, p. 28.

qu'il euſt fait mauuais party a la vieille damnée. Mais la plus ſaine partie croit qu'il n'eſtoit pas Roy, encor' que ceux de la Fleche ſe vantent que ſi. Or quel qu'il fuſt, il eut ſon lardon comme les autres. Mais comme on dit en commun Prouerbe, que *les mocqueurs ſont ſouuent mocquez* : Ceux de la Fleche en receuoient quelquefois de bonnes, comme celle que nous auons dite de maiſtre Pierre Faifeu : & encores leur en fut donnée vne autre bonne, par vn qui s'appelloit Picquet. Ce fut qu'il achepta vne Lamproye à Durtal, & la mit en vn biſſac de toille, qu'il portoit derriere ſoy à l'arçon de ſa ſelle : laquelle Lamproye il attacha fort bien par l'vn des trous d'aupres de la teſte, auec vne fiſſelle, tellement qu'elle ne pouuoit eſchapper de dedans le biſſac : mais il luy fit ſeulement paroiſtre la queue par dehors. Quand il fut

aupres de la Fleche, ceste Lamproye qui estoit bien viue, demenoit tousiours la queue, tant qu'en passant par la ville, les Copieux aduiserent, qu'en se demenant, elle paroissoit tousiours vn petit dauantage hors du bissac, & mes gens de se tenir pres, attendans qu'elle deust cheoir. Et Picquet passoit tout à son aise par la ville, comme s'il n'eust pas eu grand haste, pour tousiours amasser des Copieux dauantage; lesquels sortoient des maisons & le suiuoient, pour auoir ceste Lamproye quand elle tomberoit. D'entre ceux qui sortirent, y en eut quatre ou cinq des plus frians, qui s'y attendoient comme à leurs (3)

3. *Oeufs de Pasques.*] Furetiere au mot *Oeufs*, a fort bien expliqué ce Proverbe. *Oeufs de Pâque*, dit-il, *se dit des presens qu'on fait aux anfans, ou aux valets, à la Fete de Pâque; parce qu'autrefois on les faisoit d'œufs en espéce, comme on fait encore aux Curés en plusieurs lieux de la cam-*

œufs de Pasques, disant l'vn à l'autre, *I'en disneron, i'en disneron.* Et Picquet ne faisoit pas semblant de les aduiser, fors quelquefois comme si son cheval ne fust pas bien senglé, il regardoit de costé ses laquais qui le suyuoient. Quand il fut hors de la ville, il commença à picquer vn peu plus fort. Et mes Copieux apres, cuidant qu'elle ne d'eust plus demeurer à tomber : car elle paroissoit toute dehors. Il les vous meine vn petit quart de lieue tousiours apres ceste Lamproye. Mais il y en eut deux qui se lasserent de trotter, parce qu'ils estoient vn petit chargez de cuisine. Les deux autres tindrent bon, & furent bien ayses que les deux s'en allassent : & dirent l'vn à

---

pagne. (C'est ainsi qu'il faut lire, & non pas *Champagne*) *Les Pédans font en ce temps-là quelques compositions de vers, qu'ils appellent* Oeux de Pâque, *pour s'attirer de pareils presens.*

l'autre ; *Teztay, i'en airon meilleure part.* Quand Picquet eut cogneu qu'il n'auoit plus que deux Laquais, lesquelz estoient assez dispoz de leurs personnes, il commence à picquer vn peu plus fort ; & encores vn peu plus fort. Et mes deux Copieux apres : tellement qu'ilz le suyvirent plus d'vne grand demye lieue, tousiours courans apres, qui pensoient bien se venger sus la Lamproye. Et Picquet tousiours picquoit: mais ceste Lamproye ne tomboit point : dont ils commencerent à se fascher, ioinct que Picquet qui en auoit son passe temps, se prenoit à rire par les fois, si fort qu'ils s'en apperceurent, & virent bien qu'ils en auoient d'vne. Toutefois, l'vn d'eux pour faire bonne mine, dit de loing à Picquet : Hau Monsieur, votre Lamproye vous cherra. Picquet se retourne vers eux, en leur disant : A a, il la vous faut

la Lamproye : Venez, venez, vous l'aurez, elle cherra tantost. Ces gens furent tout camus, & dirent : (4) A tous les Diesbes la Lamproye. Puis quand ils furent de retour, Dieu sçait comment ils furent copiez de ceux de la ville, qui entendirent la fourbe; en leur demandant : A quelle saulse ils la vouloient. Ainsi les gaudisseries retournent quelquefois sus les Gaudisseurs.

---

4. *A tous les Diesbes la Lamproye.*] La Fable raportée par Æneas Sylvius, Ep. CXI. & aprês lui par Nevizan, l. 2. *Sylvæ nupt.* N. 102. du Renard qui suivit longtems un âne, croyant que les criquebilles qu'il lui voyoit pendre alloient tomber, revient à ce Conte. Voici les paroles d'Æneas Sylvius, qui depuis fut Pape sous le nom de Pie II. *Vidit pendentes aselli testiculos vulpecula, & propè casuros credidit : secuta est prædam, sperans. At postquam diu frustrata est, quia non cadebant testes :* O quam nigri sunt ! *inquit*, nunquam illos esse potuissem.

NOUVELLE XXIX.

De l'Asne vmbrageux, qui auoit peur quand on ostoit le bonnet : & de Sainct Chelant, & Croisé, qui chausserent les chausses l'vn de l'autre.

PLusieurs ont ouy le nom de messire René du Bellay, dernierement (1) decedé Euesque du Mans : lequel se tenoit sus son Eueſché, ſtudieux des choses de la Nature, & singulierement de l'Agriculture, des Herbes, & du Iardinage. Il auoit en sa maison de Tonnoye vn haraz de Iuments, & prenoit plaisir à auoir des pou-

1. *Décedé*] l'an 1556. plus de 12. ans aprês la mort de Des Periers ; qui par consequent n'a pas ecrit ce Conte.

lains de belle race. Il auoit vn maiſtre d'hoſtel, qui mettoit peine de luy entretenir ce qu'il aymoit : Et à celuy meſme fut donné par quelqu'vn de ſes amys vn Aſne par grande ſingularité, qui eſtoit ſi beau & ſi grand, qu'on l'euſt pris à tous coups pour vn Mulet : Et meſmes en auoit le poil. Auec cela il alloit l'amble auſſi bien qu'vn mulet. Pource le maiſtre d'hoſtel voyant la bonté de ceſt aſne, bien ſouuent le bailloit à l'vn des Officiers, ſus lequel il ſuiuoit auſſi bien le train, encore que ledit Seigneur picquaſt auſſi bien, comme pas vn des autres. Et à la fin ledict aſne demeura pour l'vn des Aumoſniers, lequel on appelloit (2)

2. *Sainct Chelaut*] Par corruption pour *Sainte Seſaut*, Vierge du Maine, au VII. ſiécle : en Latin *Sancta Sicildis*, dont la Fête eſt marquée à trois Leçons dans l'ancien Bréviaire de S. Calès. Il y a dans les

Saint Chelaut ; ne ſçay ſi c'eſtoit ſon nom, ou ſi on luy auoit donné ce (3 ſoubriquet, ou ſi c'eſtoit quelque Benefice qu'il euſt eu de ſon maiſtre. Orpource qu'il n'y a choſe ſi excellente qui n'ait quelque imperfection, ceſt aſne eſtoit vn petit vmbrageux. Que dis-ie vn petit. I'entens vn petit beaucoup. Car au moindre remuement qu'il eut ſenty faire, il gambadoit, il ſaultoit. Et qui failloit à ſe tenir bien, il vous terraſſoit ſon hom-

---

Vocabulaires Hagiologiques pluſieurs S S. dont on a fait des Saintes. On ne dit aujourd'hui ni *Sainte Seſaud*, ni *S. Chelaut*, mais *Sainte Serote*, ſous le nom de laquelle il y a une Cure au Dioceſe du Mans.

3. *Soubriquet.*] Aujourd'hui *ſobriquet.* C'eſt proprement un ſurnom donné à quelcun par raillerie. De l'Eſpagnol *ſobre*, dont nous avons fait en François le diminutif *ſobriquet*; parce que ces ſortes de noms burleſques ſont des additions aux vrais noms. *Sobre* en Eſpagnol c'eſt *ſur*, *outre*, *pardeſſus*.

me. Au moyen de quoy S. Chelaut, qui n'estoit pas des plus habiles Escuyers du monde, à tous les coups estoit (4) passé Cheualier dessus cest asne. Quand à quelque destour il voyoit vne souche couchée le long du chemin, ou quand quelque homme se presentoit à la rencontre & au depourueu, ou quand il tomboit à Saint Chelaut le Breuiaire de sa manche: le bruit seul faisoit tressaillir cet'asne, qui ne cessoit de tempester, qu'il n'eust porté mon Aumosnier par terre. Mais sur tout, cest asne se faschoit quand il voyoit qu'on ostoit vn bonnet; car quand on saluoit Monsieur du Mans par les chemins, comme telles personnes sont saluées de tout chacun, cest asne au ma-

---

4. *Passé Chevalier.* On dit qu'un homme est passé *Chevalier*, quand il se laisse tomber de cheval, parce que le cheval le laisse à terre & passe outre.

niment des bonnets faisoit rage. Il couroit à trauers païs, comme si le (5) Diantre l'eust emporté: & ne failloit point à vous planter, le pauure Saint Chelaut en vn fossé, ou en quelque (6) Tarte Bour-

---

5. *Le Dieu Amour.*] Dans la premiere edition, & dans quelques autres qui l'ont suivie, on lisoit, *comme si le Diammour l'eût porté.* En quelques unes, *comme si le Dieu Amour* .... J'ai cru qu'il falloit lire, *comme si le Diantre l'eût emporté*; & l'ai fait imprimer ainsi

6. *Tartre Bourbonnoise.*] C'est un bourbier, tel qu'il s'en trouve en divers endroits des chemins du Bourbonois. Le dehors qui en paroît beau, sec, & uni, ressemblant à une grande tarte, invite à passer par dessus ceux qui ne connoissent pas le terrain. Oudin dans ses Dictionaires explique Tarte Bourbonoise par *Strenzo* en Italien, & par *cagajon* en Espagnol. C'est aussi la signification que lui donne Rabelais, Ch. 16. du L. 2. excepté que, pour augmenter la puanteur de la *Tarte*, il y ajoûte divers ingrediens. *Tartre* etoit autrefois plus en usage que *Tarte*, qui pourtant se trouve dans des Auteurs fort anciens.

bonnoise. De sorte qu'il estoit contraint de demeurer derriere, & n'aller point en troupe, pour eviter les inconueniens des salutations. Et d'auenture, s'il rencontroit quelqu'vn de cognoissance par les chemins venant au deuant de luy, il luy crioit tout de loing: Monsieur, ie vous prie, ne me saluez point, ne me saluez point. Mais bien souuent pour auoir passetemps, on luy attiltroit des salueurs, qui luy faisoient de grandes reverences & (7) barretades, pour veoir vn peu cest Asne en son (8) auertin faire ses

---

7. *Barretades.*] Coups de chapeau. De l'Italien *Berrettate.*

8. *Avertin.*] Fantaisie. Mot formé par allusion à *Vertigo.* Marot a ecrit *advertin*.

> *Si Dieu ne l'avoit deffendu,*
> *Et je fusse en mon advertin;*
> *Je donrois quinze à l'Aretin,*
> *Et si gagnerois la partie:*

dit-il, dans son second Coc-à-l'Asne.

gambades. Quelquesfois ſainct Chelaut partoit deuant, dont il auoit bien meilleur marché : Premierement, pour euiter le danger ſuſdict : Secondement, pour aller prendre vn auantage de buuettes ; ſpecialement les apreſdiſnées, qu il ne luy falloit point attendre Monſieur pour dire la Meſſe deuant luy. Vne fois donc de par Dieu, qu'il eſtoit en plein eſté, faiſant grand chaleur ſus l'apreſdinée & que Monſieur (9) attendoit le chaut à paſſer : Sainct Chelaut partit deuant, auec vn qui eſtoit ſolliciteur dudict Seigneur, nommé Croiſé. Et parce que la traicte n'eſtoit pas trop longue,

Les bonnes gens, par la rencontre du nom, vouent les vertigineux à S. Avertin, Conf. & Diacre, dont la Fête arrive le 5. de Mai, & du nom duquel il y a un village à deux lieues de Tours.

9. Remarquez cette façon de parler, *Monſieur attendoit le chaut à paſſer*, pour *attendoit que le chaud fût paſſé.*

ils arriuerent de bonne heure au logis, là où ils (10) ſe rafreſchirent en beuuant, & beurent en ſe rafreſchiſſant : & en attendant le train à venir, donnerent ordre au ſoupper. Mais quand ils veirent que Monſieur ne venoit point ſi toſt, ils ſe mirent gentiment à ſoupper de ce que bon leur ſembla. Et meſmes, voyans que rien ne venoit, ils recommanderent tout à l'hoſte, & au cuiſinier, qui eſtoit venu (11) quand & eux, &

---

10. *Ils ſe rafreſchirent en beuvant*, &c.] L'Auteur en uſant de cette repetition par maniere de plaiſanterie, a voulu ſe mocquer de ceux qui en employent de pareilles ſérieuſement. Il faut voir là-deſſus Sorel dans ſes Remarques ſur le L. 9. de ſon Berger extravagant.

11. *Quand & eux.*] On a depuis ecrit *Quant & eux quant & moi*, *quant & quant*; mais ces façons de parler ont vieilli; & l'on avoit eu tort, comme l'a fort bien remarqué Vaugelas, d'y changer l'ortographe de *quand* en celle de *quant.*

eux (12 aussi quand & le cuisinier:
Et se firent bailler vne (13 petite

---

12. *Et eux aussi quand & le C...*] Autre répetition boufone semblable à la précedente.

13. *Petite chambre Jacopine*] Il entend une petite chambre nattée. On prononçoit autrefois *Jacopin*, à la maniere des Toscans, qui disent encore *Jacopo*, ou *Giacopo*. On ne dit plus que *Jacobin*. Les Jacobins, au reste, ont donné lieu à diverses menues expressions, telles que *Soupe à la Jacobine*, qui originairement n'etoit qu'une soupe au fromage; mais que les Docteurs en cuisine ont depuis bien commentée. On faisoit sous le regne de Louis XII. de friandes tartes appellées *Tartes Jacobines*: temoin ces deux vers de la Nef de Santé,

> *Je veuil aussi qu'on leur propine*
> *La belle Tarte Jacopine.*

Dans le petit Testament de Villon, le Jacopin dont Maître Jean Raguier est emmaillotté devant un bon feu, est une robe de chambre faite comme un habit de Jacobin. Marot qui a cru que *emmaillotté d'un Jacopin* signifioit *empêché d'un flegme, ne pouvant cracher*, n'y songeoit pas. Voici le Huitain entier:

chambre Jacopine, où ils couche-rent tres bien & tres-beau, & commencerent (14) à iouer à la ron-

---

Item à Maistre Jean Raguier, &c.

Il est visible que *Jacobin* est pris là pour un vêtement semblable à celui qu'on appelle à Dijon *un Moine*, & où de plus il y avoit un capuchon : Rien n'etoit plus propre pour se garantir du froid. Aussi le Président Ranconnet qui, de meme qu'Erasme dans ses Πτωχωπλούσιοι, avoit reconnu la commodité de cet habit, s'en etoit fait faire un pour etudier chaudement.

A l'egard des crachats nommés *Jacobins*, ce sont ces gros flegmes mêlés de blanc & de noir qu'on crache dans le rhume, & c'est en ce sens qu'on dit *les Jacobins m'etranglent.*

14. *Jouer à la Ronfle.*] La Ronfle, en Italie & en France, etoit une sorte de jeu aux Cartes. Rabelais l'a raporté parmi les Jeux de Gargantua. Comme le principal avantage etoit d'y avoir le point, de-là est venu qu'on a dit *avoir la ronfle* quand on avoit le point : & peut être avoit on donné le nom de *Ronfle* à ce jeu, parce que le Joueur qui avoit le plus haut point

ſte. Tantoſt voicy Monſieur venir. Et quand ſes gens ſçeurent que mes deux compagnons eſtoient couchez, ils les laiſſerent iusques apres ſoupper, que deux ou trois d'entre eux trouuerent façon (15) d'entrer en la chambre où ils dormoient, ſans faire bruit : & les trouuerent en leur premier ſomme. Or il faut noter, que S. Chelaut eſtoit ſi maigre, que les os luy perçoient la peau : Mais Croiſé faiſoit bien autant d'honneur à celuy qui le nourriſſoit, comme S. Chelaut luy faiſoit de deshonneur.

---

l'entonoit avec une eſpece de ronflement pompeux. Auſſi dit-on burleſquement qu'un homme fait ronfler ſes qualités, quand il les annonce avec pompe.

Ici *jouer à la ronfle* n'eſt autre choſe, par alluſion à cet ancien jeu, que dormir en ronflant.

15.] Il falloit, pour eviter l'equivoque, dire *d'entrer ſans faire bruit dans la chambre où ils dormoient.*

Car il eſtoit ſi gras & ſi (16) faſelu qu'on l'euſt fendu d'vne areſte. Que firent mes gens : Ils prindrent les chauſſes des deux dormans, les deſcouſirent par moitié, & les meſpartirent l'vne d'auec l'autre, rattachant la droite de l'vn auec la gauche de l'autre, & la gauche auec la droite, le plus proprement qu'ils peurent, & les remirent en leur place, & vous laiſſerent dormir mes deux (17) pelerins iuſques au lendemain qu'il fut iour, & que Monſieur fut preſt de monter à cheual : car il vouloit aller à la freſcheur. Et ſur ce poinct, l'vn des pages qui ſçauoit toute (18)

16. *Faſelu.*] Quaſi *flaſelu* ; comme ſi on l'avoit ſouflé pour le faire paroître plus dodu.

17. *Pelerins*] Parce que les Pelerins ſont expoſés à beaucoup d'accidens.

18. *La traffique.*] Voyez ci-devant ce qui a eté remarqué ſur ce mot, Nouv. XI. n. 2. p. 115.

la traffique, car (19) telles gens ne ſe trouuent iamais loing de toutes bonnes entrepriſes, vint frapper en grand haſte à la porte de la chambre où ils eſtoient couchez, diſant : Monſieur Croiſé, Monſieur de S. Chelaut, voilà Monſieur à cheval, voulez vous pas vous leuer ? Mes deux gens s'eueillent en ſurſaut. Et de prendre leurs veſtemens bien à la haſte. S. Chelaut en eut bien meilleur compte que non pas Monſieur Croiſé. Car luy qui eſtoit maigre entra dedans les chauſſes de Croiſé, comme les mariez de l'année paſſée. Il ſe chauſſe, il s'habille, & fut auſſi toſt preſt qu'vn chien auroit ſauté vn (20) eſchalier. Il monte

---

19. *Telles gens.*] De là, *Tours de Pages* pour *malices*, *eſpiegleries*.

20. *Un eſchalier.*] La clôture d'un champ, dite *echalier*, parce qu'elle eſt faite d'echalas.

à cheual ſus ſon aſne, (21) & deuant : Mais Croiſé, qui d'auenture auoit chauſſé la bonne chauſſe la premiere, quand ce vint à celle de S Chelaut, le diable y fut : Car elle eſtoit ſi eſtroicte, qu'à grand peine y euſt-il mis le bras. Il tiroit, il tiroit : mais il y fuſt encor'. Et ſi ne ſongeoit point que la chauſſe ne feut à luy. Car il n'euſt iamais penſé en tels affaires : Et puis, il n'eſtoit pas encor' bien eſueillé, comme ſont gens repletz, & qui ont repeu au ſoir. A la fin, de force de tirer il eſclatta tout : qui fut cauſe de le reſueiller, & de le faire entrer en colere. Que Diable eſt ce-cy ! diſoit-il. Il regarde à ſon cas de plus pres, & cogneut que ce n'eſtoit pas ſa chauſſe : & n'y peut iamais en-

21. *Et devant*] Voyez ci-devant Nouv. XXVI n. 7. p. 275.

trer, ſinon qu'il paſſa toute la iambe & la cuiſſe par la fendaſſe qu'il auoit faite : afin au moins que le feſſier luy demeuraſt couvert, en attendant qu'il euſt moyen de remedier à ſon cas, & chauſſe ſa botte de ce coſté-là tout à nud ſus la iambe, & monte à cheual, galopant apres Monſieur, qui eſtoit des-ia à vne lieue de-là. Et Dieu ſçait comment il fut ri de leurs ieux. Car quand ils furent à la diſnée, là où de fortune il n'y auoit point de Rauaudeurs, ni de Couſturiers ; car c'eſtoit en vne maiſon de Gentilhomme vn petit à l'eſcart, on veid tout à cler le fait comme il eſtoit paſſé. Ils s'entrerendirent chacun ſa chauſſe, & ſe mirent à les Rabille-couſtrer tandis qu'on diſnoit, qui fut en deduction de ce qu'ils auoient le ſoir ſouppé ſi bien à leur aiſe. Ce ne fut pas mauuais pour Monſieur Croiſé : car la diette

ne lui eſtoit que bonne. Mais le pauure S Chelaut en eut mauuais parti : Car il n'auoit pas affaire de cela. Et puis Croiſé luy auoit rompu toute ſa chauſſe. Ainſi la mauuaiſe fortune iamais ne vient, qu'elle n'en apporte vne ou deux, ou trois auecques elle, Sire. (22) Ouy ouy, *cela eſt dedans Marot.* Les vns me conſeilloient que ie diſſe que cecy eſtoit aduenu en Hyver, pour mieux faire valoir le compte : Mais eſtant bien in-

---

22. *Ouy, ouy, cela eſt dedans Marot.*] Voilà ce qu'on apelle badiner elegamment. Scarron, qui apparemment n'avoit pas manqué de lire ces Contes, a apparemment auſſi eu, du moins ſemble avoir eu cet endroit en vue dans une Scene de ſon Jodelet Maître Valet, où Lucrece, qui parle à D. Fernand, ayant fait entrer dans ſon diſcours quelques vers d'une piece de Mairet, D. Fernand lui dit tout auſſi-tôt : *Ces vers ſont de Mairet, je les ſais bien par cœur ; ils ſont tres-à propos, & d'un fort bon Auteur.*

formé que ce fut en esté, ie n'ay point voulu mentir : Car auec ce qu'vn (23) compte froid, n'est pas trouué si bon, ie me damnerois, ou pour le moins il m'en faudroit faire penitence. Toute-

---

23. *Vn Conte froid*] C'est cette pensée qui est froide. Ce qui suit ne l'est pas, quand il dit qu'il se danneroit s'il mentoit, ou pour le moins qu'il lui en faudroit faire Penitence. Voiture, Lettre 10. ne marque pas moins de zéle pour la Verité, quand il ecrit que dans un repas magnifique, dont il avoit eu l'honeur d'être, on ne s'etoit pas avisé de boire à la santé du Card. de la Valette : *Car*, ajoûte-t-il, *je ne voudrois pas, Monseigneur, que la posterité prit une chose pour l'autre, & que d'ici à* 2000 *ans on crût qu'on eût bu à Vous, cela n'ayant point eté.* Les vers suivans, fort applaudis autrefois de La Fontaine, & les seuls qui restent d'un assez long Conte tiré de l'Italien du Bandel, sont, si je ne me trompe dans le même goût.

En cet endroit se presente un scrupule; &c.

fois

fois il sera permis à ceux qui le feront apres moy, de dire que ce fut en Hyuer, pour enrichir la matiere. Je m'en rapporte à vous. Quant à moy ie passe outre.

NOUVELLE XXX.

Du Prevost Coquillaire, malade des yeux : auquel les Medecins faisoient accroire qu'il voyoit.

AU mesme païs du Maine, y auoit n'a gueres vn Lieutenant du Preuost des Mareschaux, qu'on appelloit Coquillaire; homme qui faisoit bien vn proces, & qui sçauoit bien la ruse du (1) Lieutenant Maillard. Lequel vn

---

1. *La ruse du Lieutenant Maillard*] Gilles Maillard, Lieutenant Criminel,

iour ayant entre ses mains vn homme qui auoit fait des maux assez ; mais il alleguoit qu'il auoit Tonsure, le vous laissa refroidir quelque temps en la prison : Puis à heure choisie le feit venir deuant soy, & commença à faire le fami·

---

contre qui Marot a fait l'Epigramme intitulée *du Lieutenant Criminel & de Semblançay*.

La ruse du Lieutenant Maillard etoit tres-louable : mais celle du Prevost La Voute, rapportée par H. Etienne, Ch. 17. de son Apologie d'Herodote, est tres blamable. Il avoit condanné un homme à être pendu. L'execution s'en alloit faire, lorsqu'on vint dire au Prevost à l'oreille qu'on lui donneroit cent ecus comptant s'il vouloit sauver le criminel. La Voute, à ce mot, fait signe au bourreau d'attendre ; & s'aprochant de l'echelle, dit tout haut en son jargon aux Assistans : *Regardas, Messeurs, en qual dangié me mettia aquest malhurous, car ol a couronne, & non mou disio pas. Lo mal de terre te vire. Davala, davala, tu seras menat devant l'Official ton Juge.*

lier auecque luy. Vrayement, dit-il, tel l'appellant par ſon nom, c'eſt bien raiſon que ſoyez renvoyé pardeuant voſtre Eueſque. Ie ne vous veux pas faire tort de voſtre priuilege : ains vous en voudrois auertir, quand vous n'y penſeriez pas : Mais ie vous conſeille que d'icy en auant vous vous retiriez és lieux où ſe font les actes d'honneur. Vous eſtes beau perſonnage & vaillant : Vous deuriez aller ſeruir le Roy, vous vous feriez incontinent cognoiſtre: & feriez pour auoir charge, & pour vous faire grand ; non pas vous amuſer és villes & par les chemins, & vous mettre en danger de voſtre vie, & vous deshonorer à iamais. Incontinent le Galant, qui ſe ſentoit loué : Monſieur, dit-il, ie ne ſuis pas maintenant à cognoiſtre que c'eſt du ſeruice du Roy : I'eſtois bien deuant Pauie quand il fut prins, deſſouz la char-

ge du (2) Capitaine Lorge. Et depuis me trouuay à la ſuite de Monſieur(3) de Lautrec (4) à Milan & au Royaume de Naples. Alors Maillard vous luy acheuoit ſon proces, & le vous faiſoit pendre haut & court auec ſa tonſure & luy apprenoit que c'eſtoit de ſeruir le Roy. Coquillaire ſçauoit bien faire cela, & ſemblables choſes, & voyoit aſſez clair dedans vn ſac des yeux de l'eſprit: mais des yeux de la teſte, il n'y voyoit pas la longueur de quatre doigts. Et ne luy falloit poinct demander lequel il euſt mieux ai-

---

2. *Du Capitaine Lorge.*] Jaque De Lorge, Capitaine de la Garde Ecoſſoiſe de François I, & pere de Gabriel De Lorge Comte de Montgommeri, ſi connu par la mort de Henri II.

3. *M. De Lautrec*] Odet de Foix mort devant Naples le 16. Août 1528.

4. *A Milan*] Il faloit dire *dans le Milanois*, que Lautrec avoit preſque tout reconquis, à Milan prês, en 1528.

mé, auoir (5) le nez auſſi long que la veue, ou la veue auſſi longue que le nez : Car il n'y auoit pas beaucoup à dire de l'vn à l'autre. Aduint qu'vn iour l'Eueſque du Mans allant viſiter par ſon Dioceſe, le voulut veoir en paſſant, parce qu'il le cognoiſſoit bon Iuſticier, & que ſon chemin s'adonnoit par-là : il le trouua au lict malade, d'vne humeur qui luy eſtoit tombée ſur ſes pauures yeux. Et bien, Monſieur le Preuoſt, dit l'Eueſque, Comment vous trouuez-vous ? Monſieur, dit-il, il y a vn moys ou dauantage que ie ſuis icy. Vous auez touiours mauuais yeux, dit l'Eueſque, Comment en eſtes-vous ? Monſieur, dit Coquillaire ; i'eſpere que ie m'en porterai mieux (6) le Mede-

---

5. *Le nez auſſi long que*, &c.] C'eſt la ſeconde des Queſtions Tabariniques, Part. I.

6. *Le Medecin m'a dit que je voy.*] Cela

cin m'a dit que ie voy. Penſez que c'eſtoit vn fin homme de ſe rapporter au Medecin s'il voyoit ou non. Mais il ne ſe rapportoit pas ſi voulentiers au dire des priſonniers pour leur faict propre, comme il faiſoit au Medecin pour le ſien.

---

fait ſouvenir de ce qu'on lit dans les Memoires du Comte de Buſſi, p. 360. du 2. tome. Son oncle, Hugues de Buſſi, Grand Prieur de France, malade à la mort, venoit de ſe confeſſer à un Auguſtin. Le Confeſſeur & ſon Compagnon lui ayant chacun fait un diſcours pour l'exhorter à bien mourir, ſe retiroient dans le tems que le Comte de Buſſi entra; qui demanda à ſon oncle comment il ſe trouvoit de ces bons Peres: *Fort bien, mon Neveu*, lui répondit-il, *ils diſent que j'ai l'attrition*,



NOUVELLE XXXI.

Des finesses & Actes memorables d'vn Regnard qui estoit au Bailly de Maine la Iubés.

En la ville de (1) Maine la Iubés, au bas païs du Maine, c'est és limites de ce bon (2) pays

1. La Ville de *Maine la-Jubès* (d'autres ecrivent *Maïenne la Jubée*) a eté ainsi appelée, de *Jubel*, premier du nom, qui vers le milieu du XII. siécle fit bâtir le Château de Maïenne. Elle est mal nommée dans l'Histoire du President de Thou *Meduana Johannis* ; faute, comme l'a fort bien observé Ménage, vrai-semblablement d'impression, au lieu de *Meduana Johelli*. Touchant ce *Jubel*, Voyez Hadrien de Valois dans sa notice des Gaules, p. 328. col. 2. & Ménage L. 6. de son Hist. de Sablé, ch. 7.

2. *Ce bon pays de Cydnus*] La plupart des editions, même la premiere, au lieu de

de Cydnus ; y auoit vn Bailly;

Cydnus avoient *Nus* , quelques autres *de Nus* ; ce qui ne faisoit nul bon sens. L'Auteur avoit infailliblement ecrit *Cydnus* , & je n'ai pas hesité un moment sur cette correction. La tradition fabuleuse introduite par Annius de Viterbe , veut qu'un certain Cydnus fils de Ligur , ait donné le nom aux anciens peuples du Maine , appelés premierement par cette raison *Cydnomans* , & depuis *Cénomans.* Je sais bien que Jaque Peletier , comme il s'en est expliqué ailleurs, ne donnoit nullement dans les Fables d'Annius : mais il faut prendre garde que c'est ici un Livre de Contes, où il ne parle pas sérieusement.

Sans recourir à Cydnus , ne pourroit-on pas dire que l'Auteur , par *ce bon pays Nus*, auroit entendu ce pays du Maine où il y a plusieurs Fiefs tenus *en nuesse , à nu , nuement , de nu à nu , à pur* ; c'est - à - dire immediatement du Prince ? Je n'en doute nullement. La Croix du Maine , p. 452. de sa Biblioth. parle d'un Samson Bedouin Moine Benedictin de l'Abbaye de la Couture , Auteur de plusieurs Chansons , & entr'autres de la Replique aux Chansons des *Nuciens* ou *Nutois* , autrement appellés *Ceux de* Nuz au bas pays du Maine.

homme de bonne chere ſelon le païs : & qui ſe delectoit de beaucoup de gentilleſſe, & auoit en ſa maiſon quelques animaux apriuoiſez. Entre leſquels eſtoit vn Regnard, qu'il auoit fait nourrir petit : & luy auoit-on couppé la queue. Et pour ce, on l'appelloit le (3) Here. Ce Regnard eſtoit fin de pere & de mere. Mais il auoit encor' paſſé la nature, en conuerſant auec les hommes : & auoit ſi bon eſprit de Regnard, que s'il euſt peu parler, il euſt monſtré à beaucoup de gens qu'ilz n'eſtoient que beſtes. Et certainement il ſembloit à ſa mine, que quelquesfois il s'efforçaſt de parler en ſon plaiſant Regnardois qu'il iargonnoit. Et quand il eſtoit

---

3 *Here.*] Dans les Dictionaires François-Italien & François Eſpagnol d'Oudin, *Here* eſt interpreté *animal ſans queue.*

auec le valet de la maison, ou auec la chambriere, pource qu'ilz le traictoient bien à la cuisine, vous eussiez dit qu'il les vouloit appeller par leur nom. Il sçauoit aussi bien quand Monsieur le Bailly debuoit faire vn banquet, à veoir les gens de là-dedans tous empeschez, & principalement le cuysinier. Il s'en alloit chez les poulailliers, & ne failloit point à apporter connilz, chappons, pigeons, perdriz, leuraux, selon les maisons. Et les prenoit si finement, que iamais il n'estoit surpris sur le faict: Et vous fournissoit la cuisine de son maistre merueilleusement bien. Toutes-fois il alla & retourna si souuent en meffaict, qu'il commença à se faire cognoistre des poulailliers, & des autres à qui il desroboit les gibbiers; mais pour cela il ne s'en soucioit gueres. Car il trouuoit tousiours nouuelles finesses, les

defrobant tousiours de plus en plus, tant qu'ils conspirerent de le tuer. Ce qu'ils n'osoient pas faire apertement, pour la crainte de son maistre, qui estoit le grand Monsieur de la Ville. Mais se delibererent chacun de leur part de le surprendre de nuict. Or mon Here, quand il vouloit aller quester, entroit tantost par le souspirail de la caue, tantost par vne fenestre basse, tantost par vne lucarne; tantost il attendoit que l'on vint ouurir la porte sans chandelle, & entroit secretement comme vn Rat. Et s'il auoit des inuentions d'entrer, il en auoit bien autant de sortir avec sa proye. O quantesfois le Poulaillier parloit de luy pour le tuer, qu'il estoit tout aupres à escouter la conspiration, pensant en soy-mesme, *Tu ne me tiens pas*. On luy tendoit quelque gibier en belle prinse; Et là-dessus le Poulaillier veilloit avec

vne arbaleſte bandée, & le (4) garrot deſſus pour le tuer. Mais mon Regnard ſentoit bien cela, comme ſi c'euſt eſté la fumée du roſty : & ne s'approchoit iamais tandis qu'on veilloit. Mais l'homme n'euſt ſçeu ſi toſt auoir les yeux cloz pour ſommeiller, que mon here ne croquaſt ſon gibier; & deuant. Si on luy tendoit quelques trebuchetz ou (5) repouſſoirs, il s'en ſçauoit garder, comme ſi luy-meſme les y euſt mis. Tellement qu'ils ne ſçauoient iamais eſtre ſi vigilans de le pouuoir attraper. Et ne trouuerent autre expedient, ſinon tenir leur gibbier ſerré en lieu, où le here

---

4. *Gàrrot*] De *Verutum.*

5. *Repouſſoirs.*] Machines qui repouſſent rudement pour peu qu'on les touche. Voyez ci-après le Conte d'un jeune Garçon, qui ſous le nom de *Toinette*, fut reçu dans un Couvent de Filles, Nouv. 64.

ne peuſt attaindre : Encores pour cela, il ne laiſſoit pas d'en trouuer touſiours quelque vn en voye : Mais c'eſtoit peu ſouuent. Dont il commença à ſe faſcher : partie pour n'auoir plus ſi grands moyens de faire ſeruice au cuiſinier ; partie auſſi qu'il n'en eſtoit point ſi bien de ſa perſonne, comme il ſouloit. Et pource, tendant desia ſur l'aage, il deuint ſoupçonneux ; & luy fut aduis qu'on ne tenoit plus de compte de luy. Et peut être auſſi qu'on ne luy faiſoit pas tant de careſſes que de couſtume : car c'eſt grand pitié que de vieilleſſe. Et pour ces cauſes, il commença à deuenir meſchantement fin : & ſe print à manger les poulailles de la maiſon de ſon maiſtre. Et quand tout eſtoit couché, il s'en alloit au (6) iuc, & vous prenoit tantoſt vn

6. *Il s'en alloit au juc*] Voyez ci-devant Nouv. XVI. Not. 5. p. 161.

chappon, tantost vne poulle : tant qu'on ne se doubtoit point de luy. On pensoit que ce fust la Belette, ou la Fouyne : Mais à la fin, comme toutes meschancetez se descouurent, il y alla tant de fois, qu'vne petite garse qui couchoit au buscher pour l'honneur de Dieu, s'en apperçeut, qui declara tout. Et deslors le grand malheur tumba dessus le Here : car il fut rapporté à Monsieur le Bailly, que le Here mangeoit les poulailles. Or mon Regnard se trouuoit par tout, pour escouter ce qu'on disoit de luy : & auoit de coustume de ne perdre gueres le disner & le souper de son maistre ; pource qu'il luy faisoit bonne chere, & l'aymoit, & luy donnoit tousiours quelque morceau de rosty. Mais depuis qu'il eut entendu qu'il mangeoit les poulles de la maison, il luy changea de visage : tant qu'vne fois en disnant, que

le Here estoit là derriere les gens (7) en Tapinois, Monsieur le Bailly va dire. Que dictes vous de mon Here, qui mange mes poulles ? J'en feray bien la iustice auant qu'il soit trois iours. Le Here ayant ouy cela, cogneut qu'il ne faisoit plus bon à la ville pour luy : & n'attendit pas les trois iours à passer, qu'il ne se bannist de luy-mesmes ; & s'enfuit aux champs avec les autres Regnards. Pensez que ce ne fut pas sans faire la meilleure derniere main qu'il peut : mais le pauure Here eut bien affaire à s'appointer auec eux. Car du temps qu'il estoit à la ville, il auoit appris à parler bon Cagnesque, & les façons des

7. *En tapinois.*] Sourdement, comme qui diroit *en taupinois*, à la maniere des taupes. Moliere dans ses Precieuses ridicules, Sc. VII. fait bien valoir cette expression *en tapinois*.

chiens auſſi : & alloit à la Chaſſe auec eux, & ſoubz vmbre de comperage, trompoit les pauures Regnards ſauuages, & les mettoit en la gueule des chiens. Dont les Regnards ſe ſouuenans, ne le vouloient point receuoir auec eux ; & ne s'y fioient point. Mais il vſa de Rhetorique, & s'excuſa en partie, & en partie auſſi leur demanda pardon. Et puis il leur fit entendre qu'il auoit le moyen de les faire viure aiſes comme Roys, d'autant qu'il ſçauoit les meilleurs poullailliers du pays, & les heures qu'il y falloit aller. Tant qu'à la fin ils creurent en ſes belles paroles & le firent leur Capitaine. Dont ils ſe trouuerent bien pour vn temps : Car il les mettoit és bons lieux, où ilz trouuoient de butin aſſez. Mais le mal fut, qui les voulut trop accouſtumer à la vie ciuile & compagnable, leur faiſant tenir les champs, & viure

à diſcretion; de ſorte que les gens du pays les voyans ainſi par bandes, menoient les chiens apres. Et y demeuroit touiours quelqu'vn de mes comperes les Regnards. Mais cependant le Here ſe ſauuoit tousiours : car il ſe tenoit à l'arriere garde, afin que tandis que les chiens eſtoient apres les premiers, il euſt loiſir de ſe ſauuer ; & meſme il n'entroit iamais dedans le terrier, ſinon en compagnie d'autres Regnards. Et quand les chiens eſtoient dedans, il mordoit ſes compagnons, & les contraignoit de ſortir; afin que les chiens couruſſent apres, & qu'il ſe ſauvaſt : Mais le pauure Here ne ſçeut ſi bien faire, qu'il ne fuſt attrapé à la fin : Car d'autant que les payſans ſçauoient bien qu'il eſtoit cauſe de tous les maux qui ſe faiſoient là autour, ilz ne cherchoient que luy & n'en vouloient qu'à luy. Tant qu'ils iurerent tous vne bonne fois qu'ilz

l'auroient. Et pour ce faire, s'assemblerent toutes les paroisses d'alentour, qui députerent chacun vn Marguillier pour aller demander secours aux Gentilzhommes du païs : les prians que pour la Communauté, ils voulussent prester chascun quelques chiens, pour despescher le pays de ce meschant (8)garniment de Regnard. A quoy volontiers s'accorderent lesditz Gentilzhommes : & firent bonne responce aux Ambassadeurs. Et mesme la plusspart d'entre eux, long-temps auoit qu'ils en cher-

8. *Garniment*] Quelques editions ont *garnement* ; mais la premiere a *garniment* ; & d'autres assez correctes, *garniement*, qui est la même chose, n'y ayant de difference du premier au second que par la syncope. J'ai preferé *garniment*, par déference pour la premiere edition. *Mauvais* ou *méchant garniment*, comme qui diroit *mauvais meuble*. Le mot d'usage neanmoins est *garnement*.

choient leurs paſſetemps ſans y auoir peu rien faire. Et ſomme, on mit tant de chiens apres, qu'il y en eut pour luy & pour ſes compaignons. Leſquelz il eut beau mordre & haraſſer : Car quand ilz furent pris encore fallut il qu'il y demeuraſt, quelque bon corps qu'il euſt. Il fut empoigné tout en vie, & fut trayné, acculé en vn coin de terrier, à force de creuſer & de beſcher : car les chiens ne le peurent iamais faire ſortir hors du terrier, ou fuſt qu'il leur iouaſt tousiours quelque fineſſe, ou qui eſt mieux à croire, qu'il leur parloit en bon Cagneſque, & appoinctoit à eux : Tellement qu'il y fallut aller par autres moyens. Or le pauure Here fut pris & amené ou apporté tout vif en la ville (9) du

9. *En la ville du Maine.*] Il faloit dire *en la ville de Maine* : & je penſe que c'eſt une faute d'impreſſion, y ayant plus bas,

Maine, où fut fait ſon proces. Et fut ſacrifié publiquement pour les volleries, larrecins, pilleries, concuſſions, trahiſons, deceptions, aſſaſſinemens, & autres cas enormes & tortionnaires par luy commis & perpetrez. Et fut executé en grande aſſemblée; car tout le monde y accouroit comme au feu: parce qu il eſtoit cognu à dix lieues à la ronde pour le plus mauuais garſon de Regnard que la terre porta iamais. Si dit-on pourtant que pluſieurs gens de bon eſprit le plaignoient, parce qu'il auoit tant fait de belles gentilleſſes & ſi dextrement. Et diſoient, que c'eſtoit dommage qu'il mouruſt vn Regnard de ſi bon entendement. Mais à la fin ilz ne furent pas les maiſtres, quoiqu'ilz miſſent la

---

dans la premiere edition *au Château de Maine*. Voyez Ménage Tom. I. de ſes Obſerv. ſur la Langue Françoiſe, p. 346.

main aux armes pour luy ſauuer la vie : car il fut pendu & eſtranglé au Chaſteau de Maine. Voilà comment n'y a fineſſe ne meſchanceté, qui ne ſoit punie en fin de compte.

NOUVELLE XXXII.

De (1) *maiſtre Iean du Pontalais; comment il la bailla bonne au barbier d'eſtuues qui faiſoit le braue.*

IL y a bien peu de gens de noſtre temps, qui n'ayent ouy parler de maiſtre Iean du Pontalais, du-

1. *Maître Jean du Pontalais* s'eſt rendu celebre à Paris du temps de François I. par la repreſentation des Moralités, Myſteres, & Farces qu'il faiſoit jouer en public, ſoit de ſa compoſition, ſoit de celle d'autrui. Ayant donné l'invention d'impoſer un denier Tournois par chaque manequin de marée qui arrivoit à la Halle,

quel la memoire n'eſt pas encor

---

il eut un tel chagrin d'avoir introduit cette charge ſur le peuple, que pour marque de ſon repentir il voulut être enterré dans l'egout qui recevoit l'eau de cette marée. Ant. Du Verdier, qui dans ſa Biblioth. p. 749. raporte cela ſur la foi d'un oui dire, ajoûte que la choſe fut executée aſſez prês de l'Egliſe de S. Euſtache; & que le lieu de cette ſepulture couvert d'une pierre qui ſert de tombe, a, du nom du Teſtateur, eté appelé *Le Pont Alais.*

Mais il eſt viſible que Du Verdier s'eſt trompé, & qu'il a confondu Jean du Pont-Alais avec ce Jean Alais, que les Auteurs qui ont traité des Antiquités de Paris diſent avoir commencé la fondation de l'Egliſe de S. Euſtache, & s'être fait enterrer dans l'endroit appelé de ſon nom *le Pont-Alais*. L'erreur de Du Verdier a eté copiée par les Continuateurs de Moreri, au mot *Alais* (Jean).

Regnier a fini ſa 19. Satire par

Votre ſerviteur à jamais
Maître Janin du Pont-Alais.

Clement Marot, dans ſa I. Epitre du Coq-à-l'Ane, & Beze dans ſon Paſſavant, font mention de Jean du Pont-Alais.

vieille, ny des rencontres, brocards, & fornettes qu'il faisoit & disoit; ny des beaux ieux qu'il iouoit: ny comment il mit sa bosse contre celle d'vn Cardinal, en luy monstrant que deux montaignes s'entre-r'encontroient bien, en despit du commun dire. Mais pourquoy dy-ie ceste-là, quand il en faisoit vn milion de meilleures? Mais i'en puis bien dire encor vne ou deux. Il y auoit vn Barbier d'Estuues qui estoit fort braue: & ne luy sembloit point qu'il y eust homme dans Paris qui le surpassast en esprit & habileté. Mesmes estant tout nud en ses estuues, pauure comme frere Croiset qui disoit la Messe (2) en pour-

2. *En pourpoint* ne signifie pas *n'ayant que le pourpoint*, mais *n'ayant que la chemise*. Aussi *mettre un homme en pourpoint* c'etoit le depouiller de son bien. Et quand on dit à quelcun qu'on se mettra volon-

point, n'ayant que le rafouer en la main, difoit à ceux qu'il eftuuoit : Voiez vous, Monfieur, que

---

tiers pour lui en pourpoint ; on lui temoigne par-là qu'on eft prêt à mettre pourpoint bas, afin de mieux travailller pour lui. C'eft ce qu'a entendu Marot dans l'Epigr. à une fille de quinze ans, où il dit que pour lui apprendre le cinquieme point d'amour *il fe mettra volontiers en pourpoint, voire tout nud.* Ce qui prouve que *mettre en pourpoint* eft la même chofe que *mettre en chemife* ; puifqu'il ne reftoit plus à Marot, aprés s'être mis en pourpoint, que de fe mettre nu. Oudin, p. 343. de fes Curiofités Fr. ne l'explique pas autrement. *En pourpoint*, dit-il, q. fans pourpoint, *qui a ôté fon pourpoint pour travailler.* Mais ce qui acheve de mettre la chofe hors de doute, c'eft que le Proverbe de Frére Croifet fe trouve appuyé par trois vers Leonins que j'ai lus, ecrits de la main d'Etienne Tabourot furnommé *le Seigneur des Accords*, dans un caïer d'Additions qu'il preparoit pour une nouv. ed. de fes Bigarrures, lorfqu'en 1590. la mort le furprit à l'âge de 43. ans. Voici les trois vers.

c'eft

c'eſt que d'eſprit. Que penſez vous que ce ſoit de moy ¿ Tel que vous me voyez, ie me ſuis auancé moy-meſmes. Iamais parent ny amy que i'euſſe ne m'ayda de rien. Si i'euſſe eſté vn ſot, ie ne fuſſe pas où ie ſuis. Et s'il eſtoit bien content de ſa perſonne, il vouloit que l'on tint encor plus grand compte de luy. Ce que cognoiſſant maiſtre Iean de Pontalais, en faiſoit bien ſon prouffit, l'employant à toutes heures à ſes farces & ieux, & fourniſſoit de luy quand il vouloit: car il luy diſoit qu'il n'y auoit homme dedans Paris qui ſçeuſt mieux iouer ſon perſonnage que luy. Et n'ay iamais honneur, diſoit Pontalais, ſinon quand vous eſtes en ieu. Et puis on me demande qui eſtoit ceſtuy-là qui iouoit vn tel perſonnage: ô qu'il iouoit bien: Lors ie dis voſtre nom à tout le monde, pour vous faire cognoiſtre. Mon amy,

vous ferez tout esbahy que le Roy vous voudra veoir : il ne faut qu'vne bonne heure. Ne demandez pas si mon barbier estoit glorieux. Et de fait, il devint si fier, qu'homme n'en pouuoit plus iouir. Et mesmes il dit vn iour à maistre Iean du Pontalais : Sçauez-vous qu'il y a, Pontalais : Ie n'entens pas que d'icy en auant vous me mettiez à tous les iours. Et ne veux plus iouer si ce n'est en quelque belle moralité, où il y ait quelques grands personnages, comme Roys, Princes, Seigneurs. Et si veux auoir tousiours le plus apparent lieu qui soit. Vrayement, dit maistre Iean du Pontalais, Vous auez raison, & le meritez : Mais que ne m'en aduisiez vous plustost ? I'ay bien faute d'aduis, que ie n'y ay pensé de moy mesmes : mais i'ay bien dequoy vous en contenter d'icy en avant ; car i'ay des plus belles matieres du monde,

où ie vous feray tenir la plus belle place de (3) l'eſchauffaut. Et pour commencement, ie vous prie ne me faillir Dimenche prochain, (4) que ie dois iouer vn fort beau miſtere; auquel ie fais parler vn (5) Roy d'Inde la Maieur: Vous

3. *De l'eſchauffaut*] Toutes les editions que j'ai vues ayant *eſchauffaut*, je n'ai oſé corriger *echafaud.*

4. *Ie dois iouer vn fort beau miſtere.*] On mettoit de ce tems-là en Comedie nos myſteres les plus ſaints. Marguerite, Reine de Navarre, ſœur de François I. en fit une de l'Adoration des trois Rois, une autre de la Nativité. Longtems avant elle le Docteur Jean Michel, mort Evêque d'Angers le 12. Septembre 1447. accommoda au Theatre le Myſtere de la Paſſion; piece ridicule, & par les quolibets dont elle eſt remplie, & par le nombre de 142. perſonages dont elle eſt compoſée

5. *Vn Roy d'Inde la Maiour.*] Au 7e. Liv. de la Comedie des Actes des Apôtres jouée à Paris l'an 1541. compoſée

le iouerez, n'eſt-ce pas bien dict? Ouy, ouy, dit le Barbier, & qui le ioueroit ſi ie ne le iouois! Baillez moy ſeulement mon roolle. Pontalais le luy bailla des le lendemain. Quand ce vint le iour des ieux, mon Barbier ſe repreſenta en ſon troſne auec ſon ſceptre, tenant la meilleure maieſté Royale que fit oncques Barbier. Maiſtre Iean du Pontalais cependant auoit fait ſes appreſtz pour la donner bonne à Monſieur le Barbier. Et pource que luy-meſme faiſoit voulentiers l'entrée des ieux qu'il iouoit, quand le monde fut amaſſé, il vint tout le dernier ſur l'eſchauffault, & commença à parler tout le premier, & va dire:

---

par Louis Choquet, & imprimée cette méme année à Paris par les Angeliers, il y a un Perſonage de *Migdeus Roi d'Inde la Maiour*; fol. 50. B.

Ie ſuis des moindres le Mineur,
Et ſi n'ay Targe ny Eſcu:
Mais le Roy d'Inde la Maieur
M'a ſouuent ratiſſé le cu.

Et diſoit cela de telle grace, qu'il falloit, pour faire entendre la braueté dudict ratiſſeur. Et ſi auoit fait ſon ieu de telle ſorte, que le Roy d'Inde ne deuoit quaſi point parler, ſeulement tenir bonne mine: afin que ſi le barbier ſe fuſt deſpité, le ieu n'en euſt pas moins valu. Et Dieu ſçait s'il n'apprint pas bien à monſieur (6) l'Eſtuuier à iouer le Roy, & s'il n'euſt pas bien voulu eſtre à chauffer ſes eſtuues. On dit du meſme

---

6. *A Monſieur l'Eſtuvier*] Il y a long tems qu'on ne dit plus que *Etuviſte*: je ne me ſouviens pas même d'avoir lu *Etuvier* ailleurs qu'ici, & dans les Dictionaires d'Oudin.

Pontalais vn compte que d'autres attribuent à vn autre ; mais quiconque en ſoit l'Auteur, il eſt aſſez ioly. C'eſtoit vn (7) Monſieur le Curé, lequel vn iour de bonne feſte eſtoit monté en chaire pour ſermonner, là où il eſtoit (8) fort empeſché à ne dire gueres bien : car quand il ſe trouuoit hors propos (qui eſtoit aſſez ſouuent) il faiſoit des plus belles digreſſions du monde. Et que penſez vous, diſoit-il, que ce ſoit de moy ? On en trou-

---

7. *Un Monſieur le Curé.*] Henri Etienne Chapitre 36. de ſon Apologie d'Herodote, fait connoître que c'etoit le Curé de Saint Euſtache : ce qui eſt confirmé par d'Aubigné Chapitre 13. du Livre 2. de ſon Baron de Fœneſte. Il le nomme encore Livre 4. Chapitre 10.

8. *Il étoit fort empêché.*] Ce *fort empêché* me fait ſouvenir d'une Lettre maligne adreſſée à certain Eccleſiaſtique, avec ce deſſus : *A Mr. Mr. P . . . Confeſſeur fort occupé & Prédicateur fort empêché.*

ue peu qui ſoient dignes de monter en chaire ; car encor qu'ilz ſoient ſçauans, ſi n'ont ilz pas la maniere de preſcher. Mais à moy, Dieu m'a fait la grace d'auoir tous les deux ; & ſi ſçay de toutes ſciences, ce qu'il en eſt. Et en portant le doigt au front, il diſoit : Mon amy, ſi tu veux de la Grammaire, il y en a icy dedans : Si tu veux de la Rethorique, il y en a icy dedans : Si tu veux de la Philoſophie, ie n'en crains Docteur qui ſoit en la Sorbonne : Et ſi n'y a que trois ans que ie n'y ſçauois rien ; (9.) Et toutesfois vous voyez comment ie preſche : mais Dieu fait ſes graces à qui il luy plaiſt. Or eſt-il, que maiſtre Jean du Pontalais, qui auoit à iouer ceſte apres-diſnée là quelque choſe de bon,

9. Henri Etienne, page 452. du Livre cité.

& qui cognoissoit assez ce Prescheur pour tel qu'il estoit, faisoit ses monstres par la ville. Et de fortune luy falloit passer par deuant l'Eglise où estoit ce Prescheur. Maistre Iean du Pontalais, selon sa coustume, fist sonner le Tabourin au carrefour, qui estoit tout viz à viz de l'Eglise: & le faisoit sonner bien fort & longuement tout expres pour faire taire ce Prescheur; afin que le monde vint à ses ieux. Mais c'estoit bien au rebours Car tant plus il faisoit de bruit, & plus le Prescheur crioit haut. Et se battoient Pontalais & luy: ou luy & Pontalais (pour ne faillir pas) à qui auroit le dernier. Le Prescheur se mit en colere, & va dire tout haut par vne autorité de (10) predicant: *Qu'on aille faire*

---

10. *Predicant* ne s'est depuis guere

taire ce tabourin. Mais pour cela personne n'y alloit : ſinon que s'il ſortoit du monde, c'eſtoit pour aller voir maiſtre Iean du Pontalais, qui faiſoit tousiours battre plus fort ſon tabourin. Quand le Preſcheur veid qu'il ne ſe taiſoit point, & que perſonne ne luy en venoit rendre reſponce : Vrayement, dit-il, i'iray moy-meſmes ; que perſonne ne ſe bouge ; ie reviendray à ceſte heure. Quant il fut au carre-four tout eſchauffé, il va dire à Pontalais : (11) Hé ! Qui vous fait ſi hardy de iouer du tabourin tandis que ie preſche ? Pontalais le regarde, & luy dit : Hé qui vous fait ſi hardy de preſcher tandis que ie ioue du tabourin ?

---

dit, que des Predicateurs Huguenots, ſur tout de ceux qui prêchoient au village.

11. D'Aubigné, au Chap. allegué, a imité cet endroit.

Alors le Prefcheur, plus fafché que deuant, print le coufteau (12) de fon Famulus qui eftoit aupres de luy, & fit vne (13) grand' balaffre à ce tabourin, auec ce coufteau; & s'en retournoit à l'Eglife pour acheuer fon fermon. Pontalais print fon tabourin & courut apres ce Prefcheur, & s'en va le coiffer comme d'vn (14) chapeau d'Albanois, le luy affublant du

12. *Le coufteau de fon Famulus.*] L'annotation fur cet endroit eft trop longue pour tenir ici.

13. *Vne grand' balaffre.*] Telle eft l'ortographe de la premiere edition : fur quoi il eft bon de lire le 270 Chap. du Tom. I. des Obfervations de Ménage fur la Langue Françoife. *You bons fandray lou parchemin*, dit le Baron de Fœnefte, L. II. Chap. 13

14. *Chapeau d'Albanois.*] Chapeau dont la forme eft haute en forme de pain de fucre. On donne aux Soldats Albanois, par cette raifon, le nom de *Capelets.*

costé qu'il estoit rompu. Et lors le Prescheur, tout en l'estat que il estoit, vouloit remonter en chaire, pour remonstrer l'iniure qui luy auoit esté faicte, & comment la parole de Dieu estoit vilipendée. Mais le monde rioit si fort, luy voyant ce tabourin sus la teste, qu'il ne sçeut meshuy auoir audience : & fut contraint de se retirer, & de s'en taire. Car il luy fut remonstré que ce n'estoit pas le fait d'un sage homme de se prendre à un fol.

Fin du premier Volume.

